



BULLETIN

SOCIÉTÉ JURASSIENNE
DES OFFICIERS

Février 2014 - N° 29-30



Editeur :

Comité de la Société
jurassienne des officiers

Rédacteur responsable :

Col Hervé de Weck
7, rue Saint-Michel
2900 Porrentruy

Courriel :

herve.deweck@bluewin.ch

Tirage :

1500 exemplaires

Prix du numéro :

Fr. 15.–

Réalisation :

DEMOTEC SA
Graphisme-Imprimerie
Fbg Saint-Germain 5a
2900 Porrentruy

**Administration,
publicité et impression :**

Imprimerie 2000
2900 Porrentruy
Tél. 032 466 55 21
gerard.guenat46@bluewin.ch

Internet : www.

militarihelvetica.ch/SCJO

Sommaire

Billet du Président (Col Jean-François Bertholet)	3
La vie de la SJO	
– PV AG 2013	5
– Echo du 100 ^e	13
– Le chef du renseignement militaire à Bassecourt	19
– Le col. Pierre Christe nous a quittés	25
– G-gaffe, une combinaison anti-G (col Hervé de Weck)	27
Entretien : un officier supérieur devient prêtre (Abbé Romain Cajo)	31
Qu'est-ce que le Laboratoire de Spiez ? (Andreas Bucher)	35
Un drone au service de l'archéologie en Valais (Adj sof Vincent Quartier-la-Tente)	39
La sécurité à quel prix ? (Nadine Richon)	43
Ces guerres qu'on dit humanitaires (Philippe Leymarie ; Anne-Cécile Robert)	45
Opérations militaires en zones urbaines (Lt-col EMG Alexandre Vautravers)	47
Un tireur d'élite fait mouche à plus de 2400 mètres (Alain Rodier)	53
« VIGIPIRATE » à Marseille – Témoignage (Sgt Assadilah Mistoihi)	55
Reflets	59
Il y a cent ans, début de la Première Guerre mondiale	63
Manipulations de l'histoire...	
– Seconde Guerre mondiale : quand la Suisse internait à la dure (Olivier Grivat)	81
– Des affirmations fausses et malhonnêtes ! (Col Hervé de Weck)	83
1945-1955 en Suisse : l'indispensable énergie nucléaire (col. Hervé de Weck)	85
Panmunjom : 60 ans de présence militaire suisse en Corée (Bernard Sandoz)	89
Publications 2011-2013	95

2013, une année faste pour la Société jurassienne des officiers!

Comme disent les Québécois, nous avons *mis l'épaulé à la roue*, nous avons beaucoup et bien travaillé!

Le 23 mars, la Société jurassienne des officiers fête ses cent ans d'existence en présence de cent vingt membres et invités. Le président de la Confédération, le conseiller fédéral Ueli Maurer, le commandant de corps André Blattmann, chef de l'Armée, et le brigadier Denis Froidevaux, président central de la Société suisse des officiers, manifestent visiblement leur plaisir à se trouver dans le Jura. Les délégations des sociétés d'officiers de Suisse romande, y compris du Jura bernois, avaient répondu à l'invitation, ainsi que les sociétés militaires du Canton. Une cinquantaine de membres de la SJO sur 160, certains accompagnés de leur épouse ou amie, étaient présents, un 32 % de participation qui pourrait faire rêver les comités des sociétés-sœurs.

L'assemblée générale statutaire à l'aula du Collège Thurmann, agréementée par les productions de la Fanfare de la Police cantonale, reste simple mais néanmoins digne de l'événement. Le comité d'organisation, présidé par le colonel Jean-François Gnaegi, profite de l'occasion pour lancer une plaquette retraçant l'historique de la SJO, avec ses bons et ses moins bons moments, et surtout un livre richement illustré sur l'aviation et la guerre aérienne dans le ciel du Jura et du Jura bernois entre 1910 et 2012. Ces publications largement illustrée et d'un graphisme agréable, n'auraient pas été possible sans la



collaboration de l'entreprise de micro-édition Démotec à Porrentruy, des Editions D+P à Delémont et de très généreux mécènes, dont les dons s'élèvent à 45 000 francs!

En fin d'assemblée, le ministre Charles Juillard apporte à la SJO le salut et le soutien du Gouvernement jurassien, le brigadier Denis Froidevaux manifeste toutes ses qualités de tribun en mettant en évidence la dimension pernicieuse de l'initiative du GSSA concernant l'obligation de servir, Dans un exposé court mais convainquant, le

commandant de corps André Blattmann présente le rôle de l'Armée dans une situation de crise. Les dames en particulier se disent impressionnées par ses propos.

Le 30 août, la Société jurassienne des officiers reçoit à Courfaivre, pour une conférence, le brigadier Jean-Philippe Gaudin. Le chef du Service de renseignement militaire vient présenter *L'état de la menace et l'obligation de servir dans les autres pays*. A l'heure des tablettes, des Ipad et de la communication électronique tous azimuts (L. Pauwels n'a-t-il pas dit que « *la formidable imposture de notre temps consiste à faire croire que la communication est l'information* »), il faut une certaine audace pour organiser une telle soirée, surtout consacrée à la sécurité et à la défense. Une septantaine de personnes sont présentes. L'expérience mérite d'être renouvelée!

Le 22 septembre, le peuple et les cantons se prononcent sur l'initiative du Groupe pour une Suisse sans armée visant à supprimer l'obligation de servir. On peut craindre que le Canton du Jura soit un des seuls à accepter un démantèlement de l'Armée puisque, dans les trois districts, il n'y a pas de comité pour en promouvoir le rejet, ce qui n'empêche la SJO de faire campagne. Le résultat est réjouissant, 58,6% de votants rejettent l'initiative (61,4% dans le Jura bernois). Ils ont compris ce proverbe malien: « *Si tu tues ton chien,*

parce qu'il est méchant, tu pourrais un jour te faire mordre par le chien méchant du voisin. »

La commune de Bonfol, grâce aux troupes du génie, a reconstruit à l'identique le poste d'observation suisse du Largin, un groupe de passionnés alsaciens a dégagé des fortins allemands en béton. Le sentier didactique du « Kilomètre 0 » du front Ouest (1914-1918) sera inauguré le 3 août 2014 au Largin et à Pfetterhouse (F). La SJO, qui fait partie de l'Association des amis du « Kilomètre 0 », publiera à cette occasion une plaquette, *Bonfol... Le Largin au « Kilomètre 0 » du front Ouest (1914-1918)*, fruit des recherches du lt-col Claude Henri-Schaller et du col Hervé de Weck.

La SJO semble donc une alerte centenaire, promise à une longue vie comme la célèbre Jeanne Calment décédée en 1997, à l'âge de 122 ans... Cette hypothèse se réalisera-t-elle avec les réformes de l'Armée et les drastiques diminutions d'effectifs, alors qu'aujourd'hui déjà, et chaque année, seuls trois ou quatre jeunes Jurassiens deviennent officiers et qu'ils sont bien moins nombreux à adhérer à la SJO?

*Col Jean-François Bertholet
Président de la Société
jurassienne des officiers*

PV AG SJO 2013

29^e assemblée générale ordinaire de la Société jurassienne des officiers (SJO), samedi 23 mars 2013 à 16h30 au Collège Thurmann à Porrentruy.

1. Ouverture de l'assemblée

Après que la Fanfare de la Police cantonale jurassienne, sous la direction de Carnero Rodrigo, ait interprété *La Rauracienne* et *l'Hymne national*, l'assemblée rend hommage au colonel Jean Eckert, disparu depuis l'Assemblée générale 2012.

Le président SJO, le colonel Jean-François Bertholet, ouvre la 29^e assemblée générale de la SJO, qui commémore le 100^e anniversaire de la Société. Il souhaite une cordiale bienvenue aux membres présents et aux invités qui nous honorent de leur présence, certains accompagnés de leur épouse :

- M. le conseiller fédéral Ueli **Maurer**, président de la Confédération;
- M. le conseiller aux Etats Claude **Hêche**;
- M. le conseiller national Jean-Paul **Gschwind**;
- cdt C André **Blattmann**, chef de l'Armée et conférencier du jour;
- br Denis **Froidevaux**, président de la Société suisse des officiers;
- Alain **Lachat**, président du Parlement jurassien;
- le ministre Charles **Juillard**, chef du Département des finances, de la justice, de la police et des affaires militaires;
- Tatiana **Etique**, co-présidente du PLR Jura;
- lt-col Romain **Schaer**, président de l'UDC Jura;
- Dominique **Baetig**, membre de l'UDC Jura;
- Paul **Froidevaux**, chef du groupe PDC au Parlement jurassien;
- Marcelle **Luchinger**, vice-présidente du groupe PLR au Parlement jurassien;
- Frédéric **Juillerat**, chef du groupe UDC au Parlement jurassien;
- Gabriel **Voirol**, vice-maire de Porrentruy;
- Francis **Nicol**, président de la commune bourgeoise de Porrentruy;
- cap Gérard **Guenat**, ancien maire de Porrentruy;
- M. l'abbé Romain **Gajo**;
- Olivier **Guéniat**, cdt de la Police cantonale jurassienne;
- maj Damien **Scheder**, chef de la protection de la population et de la Sécurité;
- div Jean-Jacques **Chevalley**, conseiller personnel du chef du DDPS;
- br Jean-Philippe **Gaudin**, chef du renseignement militaire;
- br Yvon **Langel**, CEM Forces terrestres;
- br Philippe **Rebord**, cdt br inf 2;

- col EMG Christian **Bühlmann**, of sup adj du Chef de l'Armée;
 - col Pascal **Maillat**, cdt Office de coordination 1 ;
 - col Jürg **Caspar**, EM br inf mont 10 ;
 - col Romain **Seuret**, cdt EM li ter cant JU ;
 - lt-col EMG Philippe **Brulhart**, cdt place d'armes de Bure ;
 - div Frédéric **Greub**, ancien cdt div camp 2 ;
 - div Dominique **Juillard**, président de l'association de la RMS ;
 - div Jean-Pierre **Badet**, ancien représentant militaire auprès de l'OTAN ;
 - br Jacques **Saucy**, ancien cdt br fr 3 ;
 - br Jean-Pierre **Weber**, ancien cdt br fr 3 ;
 - col EMG Pierre **Paupé**, président d'honneur SJO ;
 - col EMG Jacques **Valley**, président d'honneur SJO ;
 - col Jean-François **Gnaegi**, président du comité d'organisation du 100° ;
 - col Charles **Socchi**, président d'honneur SJO ;
 - col Hervé **de Weck**, membre d'honneur SJO ;
 - maj Beat **Leuenberger**, président d'honneur SJO ;
 - lt-col Jean-Paul **Grunenwald**, membre d'honneur SJO ;
 - col EMG Thomas **Scheibler** et lt-col Yvan **Demierre** de la Société fribourgeoise des officiers ;
 - lt-col EMG Flavien **Schaller** de la Société des officiers du Valais romand ;
 - lt-col Laurent **Jacot**, cap Stéphane **Lehmann**, plt Dave **von Kaenel** de la Société des officiers du Jura bernois ;
 - lt-col Nicolas **Winteregg** de la Société vaudoise des officiers ;
 - maj EMG Jacques **de Chambrier** de la Société neuchâteloise des officiers ;
 - cap Eddy **Comastri** de l'Association romande des fourriers suisses, grpt Jura ;
 - cap Yan **Lapaire**, président de la Société des sous-officiers Reconvilier ;
 - Arsène **Plomb**, représentant de l'ASSO section Ajoie ;
 - Francis **Bonnemain**, président de la Société des artilleurs d'Ajoie ;
 - Oswald **Mischler**, Fédération jurassienne de tir ;
 - lt-col Jean-Paul **Ketterlin** de l'Union nationale française des combattants Sierentz ;
 - Michel **Voisard**, éditeur QJ et directeur des Editions D+P SA ;
 - André **Trouillat**, directeur Demotec ;
 - Jean-François **Nussbaumer**, co-auteur de *Jura, Jura bernois, aviation civile et militaire, guerre aérienne 1900-2012* ;
- ainsi que 72 membres SJO et épouses présentes.
- Se sont excusés :
- la conseillère aux Etats Anne **Seydoux** ;
 - Dick **Marty** et Marc **Meury** de l'Assemblée interjurassienne ;
 - Gabriel **Schenk**, président du groupe PLR au Parlement jurassien ;
 - Géraldine **Beuchat**, présidente du parti PCSI Jura ;
 - Françoise **Cattin**, cheffe du groupe PCSI au Parlement jurassien ;
 - Denise **Girardin**, maire du Noirmont ;
 - Renaud **Baume**, maire des Breuleux ;
 - Pierre **Kohler**, maire de Delémont ;
 - Jean-Bernard **Vallat**, maire de la commune Haute-Sorne ;
 - cdt C Dominique **Andrey**, cdt Forces terrestres ;
 - div Daniel **Roubaty**, cdt Formation supérieure des cadres de l'armée ;
 - div Roland **Favre**, cdt rég ter 1 ;

- div Jean-François **Corminboeuf**, attaché de défense à Paris;
- br Erick **Labara**, cdt br inf mont 10;
- br Daniel **Berger**, cdt br bl 1;
- br Lucas **Caduff**, cdt FOAP infanterie;
- cdt C Fernand **Carrel**, ancien cdt Forces aériennes;
- col Pierre **Christe**, président d'honneur SJO;
- col Jean-Michel **Dubail**, président d'honneur SJO;
- lt-col Serge **Bader** de l'Union des officiers de réserve de la région de Mulhouse;
- le pasteur Yves **Bourquin**;
- Jean-Paul **Renggli**, président de la Chambre de commerce;
- François **Lachat**; ancien conseiller national ainsi que 27 membres SJO.

L'ordre du jour est accepté sans opposition.

2. Nomination des scrutateurs

Les plt Thierry Chételat et Jean-Luc Eberlin sont désignés comme scrutateurs.

3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2012

Le procès-verbal de l'assemblée générale 2012, envoyé avec la convocation à cette assemblée, est accepté sans remarque ni question. Son auteur, le plt Patrice Wannier, est remercié.

4. Rapport du Président

Le colonel Jean-François Bertholet retrace l'historique de la SJO, puis évoque la votation sur l'initiative du Groupe pour une Suisse sans armée (GssA) visant l'abolition de l'obligation de servir, qui aura lieu le 24 septembre prochain. Il appelle tous

les membres et représentants politiques à rejoindre le comité cantonal de campagne. Il faut « *faire oublier l'adage selon lequel moins on fait campagne pour la défense nationale, meilleurs sont les résultats dans le Jura.* »

Le 30^e Bulletin SJO n'a pas paru cette année. Il est remplacé par une plaquette *Vie et histoire de la Société jurassienne des officiers. 1913-2013*. Une deuxième publication est sortie de presse pour ce centenaire, il s'agit du livre intitulé *Jura, Jura bernois... Aviation civile et militaire, guerre aérienne. 1910-2012*. Les plus vifs remerciements sont adressés aux auteurs, Jean-François Nussbaumer, Dimitry Queloz et Hervé de Weck.

Pour régler les affaires courantes et organiser les activités de la SJO, le comité s'est réuni à six reprises. Une importante activité a donc été déployée. Il en remercie tous les membres pour leur dévouement à la cause de la SJO et de l'Armée. L'effectif de la Société s'élève à ce jour à 161 membres.

Promotions, mutations au 1^{er} janvier 2013

- au grade de lt-col, maj Laurence Boillat;
- au grade de plt, lt Yann Furrer.

Admissions

- maj EMG Pierre Aubry, Renens;
- plt Serge Vifian, Alle;
- plt Thomas Landry, La Neuveville;
- lt Gjon Haskaj, Delémont;
- sgt chef Lucien Gigon, Courrendlin, dont l'admission prendra effet avec l'obtention de son brevet de lt.

Démissions

- col EMG Pierre Hulmann, Valais
- maj Matteo Ferrari, Courroux
- plt Nicolas Hentzi, Belprahon

Après ce survol de l'année écoulée, le Président tire globalement un bilan positif. Il ne faut toutefois pas se relâcher, car l'année qui vient nous réserve encore quelques surprises. Nous aurons certainement à nous prononcer sur l'achat du *Gripen*.

5. Présentation par le plt Patrice Wannier des comptes 2012

Recettes

Cotisations encaissées	CHF	5'250.00
Subvention cantonale	CHF	3'000.00
Revenus des capitaux	CHF	59.75
Produits divers	CHF	1'032.28
Total des recettes	CHF	9'342.03

Dépenses

Assemblée générale	CHF	1'865.00
Bulletin SJO	CHF	1'637.70
Subvention RMS	CHF	600.00
Cotisation SSO	CHF	1'590.00
Coût des activités	CHF	3'251.90
Frais administratifs	CHF	2'699.56
Perte sur débiteurs	CHF	200.00
Total des dépenses	CHF	10'844.16
Perte	CHF	1'502.13

Bilan au 31.12.2012

Disponible	CHF	23'858.36
Réalisable	CHF	4'475.55
Total	CHF	28'333.91

Créanciers	CHF	461.00
Fonds Prix SJO	CHF	3'000.00
Autres fonds	CHF	531.00
Capital au 31.12.2012	CHF	24'341.91
Total	CHF	28'333.91

Fonds Publications

Capital initial	CHF	687.70
Transfert du fonds SJO	CHF	8'800.35
Intérêts bancaires	CHF	9.55
Fonds SJO	CHF	- 599.00
Capital au 31.12.2012	CHF	8'898.60

6. Rapport des vérificateurs des comptes

Les comptes ont été vérifiés par le lt-col Laurence Boillat et le cap Eddy Comastri. Celui-ci donne lecture du rapport des vérificateurs, qui conclut à la bonne tenue de la comptabilité. Les comptes sont acceptés à l'unanimité tels que présentés.

7. Composition du comité

En dérogation des statuts, le col Jean-François Bertholet est reconduit dans sa fonction de président SJO pour une période de deux ans.

vice-président

lt-col Fabien Kohler

secrétaire-caissier

plt Patrice Wannier

responsable des publications

col Hervé de Weck

assesseur Ajoie

maj EMG Edouard Vifian
plt Johann Perrin

assesseur Delémont

plt Pascal Docourt
lt-col Fabien Kohler

assesseur Franches-Montagnes

maj Bernard Donzé
maj Dimitri Queloz

8. Cotisations et budget 2013

La cotisation annuelle est maintenue à fr. 50.-, dont fr. 15.- vont au *Bulletin SJO* et fr. 10.- à la Société suisse des officiers.

Recettes

Cotisations des membres	CHF	5'110.00
Subvention cantonale	CHF	3'000.00
Revenus des capitaux	CHF	100.00

Produits divers	CHF	1'000.00
Total des recettes	CHF	9'210.00

Dépenses

Assemblée générale	CHF	0.00
Bulletin SJO	CHF	0.00
Cotisation RMS	CHF	600.00
Cotisation SSO	CHF	1'500.00
Prix SJO	CHF	0.00
Coût des activités	CHF	3'000.00
Frais administratifs	CHF	1'900.00
Frais divers	CHF	100.00
Total des dépenses	CHF	7'100.00

Le budget, bénéficiaire, présenté par le plt Patrice Wannier, est accepté par un vote unanime.

9. Activités SJO 2013

Les activités – tous les membres en ont reçu la liste – sont commentées par le Président. Il souhaite une bonne participation et se dit ouvert à toutes les propositions qui pourraient émaner des membres.

10. Divers

Le Lt-col Laurence Boillat rappelle que Im Memoriam Jura, créé en 2000 afin de soutenir les familles qui ont perdu un membre à l'Armée, va se dissoudre, faute de participants.

11. Intervention du Président du comité d'organisation SJO du 100^e

Le colonel Jean-François Gnaegi rappelle les quatre objectifs qu'il s'était fixés :

- Présence des hauts responsables de notre Armée, ainsi que de nos membres. Objectif atteint avec une belle participation d'environ 120 personnes.
- Publication d'une plaquette à l'occasion de ce centenaire, ainsi que d'un livre sur l'aviation dans le Jura et le Jura bernois.

- Modernisation du logo SJO par le graphiste Yvan Brahier.

- Trouver des fonds pour la publication du livre « Aviation », publicité dans la plaquette, dons pour la cérémonie du 100^e.

Tous les frais de cette journée sont pris en charge par le comité du 100^e. Il peut d'ores et déjà annoncer qu'un reliquat sera versé sur le compte de la SJO.

12. 100^e anniversaire : publications de la SJO

Le colonel Hervé de Weck commente les deux publications sorties de presse à l'occasion du 100^e anniversaire de la SJO. Pourquoi une histoire civile et militaire de l'aviation ? S'il n'y avait pas d'avions de combat en 1914, le Jura et le Jura bernois peuvent être fiers d'avoir eu de nombreux pilotes militaires, dont certains sont morts en service. Par des images, il présente la plaquette SJO.

13. Intervention des personnalités politiques et militaires

Message du conseiller fédéral Ueli Maurer, président de la Confédération

Une première remarque sous forme de boutade du Président de la Confédération s'adresse aux auteurs de *Jura, Jura bernois... Aviation civile et militaire, guerre aérienne*, ils ne parlent pas du *Gripen* ! Ueli Maurer revient aux choses sérieuses en précisant que « *l'obligation de servir est un pilier essentiel de notre Armée. L'Armée recrute parmi les employés et les cadres de la meilleure économie du monde. Notre population veut-elle des soldats recrutés comme en Angleterre ou aux Etats-Unis ? Je ne veux pas de Rambos.* » Il n'existe pas de pays de cocagne. La sécurité est la condition sine qua non du bien-être. En Suisse, il y a moins de 2 gendarmes

pour 100 personnes. Pour Ueli Maurer aussi, bien des questions se posent sur la mission de notre Armée; il appelle pourtant tout le monde à se mobiliser pour voter NON à la proposition du GssA.

Message du ministre Charles Juillard

Lui aussi appuie l'obligation de servir. Il rappelle le rôle intégrateur de l'Armée, une réserve pour les autorités civiles du pays. Il convient d'en revoir sa forme, mais pas l'obligation de servir, qui rassemble des hommes de tous horizons et de toutes classes sociales. Notre armée de milice compte dans ses rangs des militaires qui font également partie de minorités. A Bure, le Canton du Jura abrite une des places d'armes les plus modernes d'Europe, c'est une centaine d'emplois et une manne certaine pour les entreprises de la région. Il ne peut pas imaginer un possible abandon de la place d'armes, maintenant que des crédits ont été acceptés à Berne pour la rénovation des casernes. Charles Juillard remercie tous ceux qui s'engagent et souhaite une longue vie à la SJO.

Message du brigadier Denis Froidevaux, président de la Société suisse des officiers

Rappelant qu'il est jurassien d'origine, il dit son plaisir d'être présent au 100^e de la SJO. Son intervention tient en trois points:

1. *Conditions cadres du niveau de sécurité.*- C'est une lâcheté que de laisser à autrui cette tâche. Les élites politiques n'ont plus aucune vision sur la politique de sécurité. Il est impératif que nous assumions notre politique sécuritaire.

2. *Le GSSA.*- Son but est de supprimer l'art. 59 de la Constitution fédérale, à savoir l'article sur l'obligation de servir. Il est clair que le système suisse est visé. Pourtant aucun Canton ne peut se passer de la subsidiarité.

3. *Ce que fera la SSO d'ici à 2016.*- Deux fonds ont été mis en place, l'un pour le *Gripen* et l'autre contre le GssA. 40% des frais de campagne seront pris en charge par ces deux fonds. La SSO défendra une armée de 100000 hommes financée par un budget de plus de 5 milliards de francs. Il souhaite que « *Dieu vous garde tous!* »

14. Libération d'officiers de leurs obligations militaires

Le major Damien Scheder, chef de la Section de la sécurité et de la protection de la population, remercie cinq officiers supérieurs, lesquels sont libérés de leurs obligations militaires:

- col Charles Juillard, avec 1145 jours de service;
- col Jean-François Gnaegi, 1138 jours;
- col Philippe Zahno;
- maj François Valley, 1106 jours;
- maj Jean-Paul Farine.

Pour conclure, le col Jean-François Bertholet remercie les orateurs du jour ainsi que les membres du comité du 100^e anniversaire pour le magnifique travail réalisé. Tous les orateurs du jour vont recevoir les deux nouveaux ouvrages de la SJO.

15. Exposé du cdt C. André Blattmann

A l'issue de l'assemblée, le cdt C André Blattmann, chef de l'Armée, présente un exposé sur le développement de l'Armée. Il évoque les risques d'aujourd'hui, par exemple une catastrophe naturelle comme l'ouragan Sandy qui a dévasté la côte Est des Etats-Unis à l'automne 2012: *l'US Army* a rétabli l'ordre et aidé la population. Une panne d'électricité de plus de 48 heures et c'est le chaos. « *Il faut une réserve stratégique, l'Armée, et il faut lui donner les moyens nécessaires.* » On peut réduire les troupes, mais pas les compétences. Au cours

des dix dernières années l'armée a connu des réformes radicales :

- Ses capacités relatives à la défense ont été réduites massivement et se limitent aujourd'hui au maintien de compétences-clés.
- L'armée est davantage orientée vers la protection des infrastructures critiques.
- Elle met en place des capacités pour la cyber défense (premier objectif: assurer qu'elle reste opérationnelle pour pouvoir accomplir ses tâches d'assistance au profit du pays en cas d'urgence).

Il remercie les membres de la SJO pour leur engagement. En signe de reconnaissance, il remet une lanterne au col Jean-François Bertholet, pour éclairer sa route. Il remercie également tous ceux qui travaillent pour la sécurité.

Pendant l'apéritif offert par la Commune de Porrentruy, le vice-maire, Gabriel Voirol, adresse aux officiers et aux invités son message de bienvenue.

*Le secrétaire SJO
Plt Patrice Wannier*



Tout en *un*. Pour les familles et les couples.

Faites un bout de chemin avec UBS Family, la solution bancaire complète couvrant tous les besoins liés aux paiements, à l'épargne, aux financements, à la prévoyance et aux placements. Profitez par ailleurs des avantages attrayants du programme de bonus UBS KeyClub et d'offres de loisirs uniques grâce au partenariat avec Suisse Tourisme.

Vous en apprendrez davantage dans les agences UBS, au 0848 848 051 ou sous www.ubs.com/family

UBS SA
2800 Delémont
2900 Porrentruy

Nous n'aurons pas de répit



Echos du 100^e anniversaire de la SJO (1913-2013)

Col Hervé de Weck

Le 100^e anniversaire de la Société jurassienne des officiers comprend trois moments. Le vendredi 22 mars 2013, les deux ouvrages édités par D + P à Delémont et la SJO, sont présentés aux médias. Il s'agit de *Jura et Jura bernois... Aviation civile et militaire, guerre aérienne 1900-2013*, ainsi que de *Vie et histoire de la Société jurassienne des officiers 1913-2013*. Le samedi matin, une délégation d'officiers dépose une couronne au monument de la route d'Alle à Porrentruy, érigé en mémoire des deux aviateurs suisses abattus par la *Luftwaffe* en juin 1940. La cérémonie débute par une méditation du pasteur Yvan Bourquin, aumônier du bataillon d'infanterie 19. L'après-midi, assemblée générale du 100^e au Collège Thurmann, en présence du président de la Confédération Ueli Maurer, précédée par un point de presse très suivi du conseiller fédéral et par une visite de celui-ci

aux jeunes qui font un concours de mathématiques au deuxième étage du Collège Thurmann. Un apéritif généreux, préparé par les Paysannes d'Ajoie et un excellent repas à la cafétéria du Lycée cantonal, servi par le chef Roger Sommer, terminent la journée.

Publications, commémoration et méditation

Le soutien financier à la publication du livre sur l'aviation dans le Jura et le Jura bernois a été magnifique (plus de 45 000 francs), ce qui a permis de le publier à 1000 exemplaires, entièrement en quadrichromie. En fin d'année 2013, 500 exemplaires sont écoulés. La plaquette sur la vie de la Société jurassienne des officiers entre 1913 et 2013 est spécialement destinée aux membres.



Dépôt de gerbe au monument Görtler – Meuli situé à la route d'Alle à Porrentruy.

La publication d'un livre sur l'aviation militaire et la guerre aérienne dans le Jura et le Jura bernois pendant les deux conflits mondiaux imposait une cérémonie du souvenir au monument Görtler et Meuli à la route d'Alle à Porrentruy, un choix qui n'excluait pas d'y intégrer le lieutenant aérostatier Walter Flury, tué dans sa nacelle en octobre 1918, aux environs de Miécourt, par un avion allemand, et

le lieutenant Rudolf Rickenbacher, pilote de *Messerschmitt-109*, abattu le 4 juin 1940 par des aviateurs de la *Luftwaffe* qui avaient violé l'espace aérien suisse. Il s'écrasa aux environs de Boécourt.

La méditation du pasteur Yvan Bourquin situe excellemment la mort héroïque d'aviateurs suisses mais aussi l'esprit, la mission des officiers jurassiens. « *Obligation de servir, cette notion est en butte à toutes les critiques parce qu'elle répugne à l'idéologie politiquement correcte de notre temps. Servir quelqu'un, c'est s'humilier devant lui; servir son pays, c'est se rendre suspect de nationalisme; servir Dieu, c'est s'exposer aux dérives du fanatisme. Le sens commun concède que servir est un beau principe, pour autant qu'on se préserve soi-même. Que nous redoutions tant cette idée d'obligation de servir s'explique: en servant, nous avons l'impression de passer à côté de la vraie vie.*

Nous aspirons à être libérés de toute forme d'obligation pour nous laisser aller sur les eaux dormantes de nos rêveries, pour ne pas dire de nos fantasmes. Un homme étranger à toute forme d'obligation est prisonnier de sa subjectivité et n'entretient aucune relation profonde avec le monde qui l'entoure. Celui qui ne s'expose pas aux exigences de la réalité du prochain se condamne à ne rien connaître d'autre que lui-même. L'homme prend conscience de sa situation dans le monde par cette dépense d'énergie qu'on appelle travail ou service. En éprouvant la résistance des choses et des êtres, il prend conscience de son identité en devenir.

Il se rend compte de la volonté fondamentale à laquelle il obéit. Dis-moi qui tu sers, pour quoi tu travailles, je te dirai qui tu es! Ma propre humanité sera fonction du service qui s'imposera à moi comme étant l'œuvre de ma vie. Une mission confiée unifie



Ueli Maurer félicite un participant au concours de mathématiques qui se déroule dans le même bâtiment que l'assemblée de la Société jurassienne des officiers.

¹ Luc XII, 43.

l'existence et en recentre les énergies – elle évite à la fois l'éparpillement et l'insignifiance. « Heureux est ce serviteur-là que son maître trouvera ainsi faisant son devoir quand il arrivera ! »

Le point de presse d'Ueli Maurer

Le Président de la Confédération a fait le déplacement samedi 23 mars à Porrentruy pour fêter les cent ans de la Société jurassienne des officiers. Mais, avant de participer à leur assemblée, il s'entretient avec le gouvernement jurassien et Gabriel Voirol, vice-maire de Porrentruy, dont le Conseil communal, faute de participants, n'a pas été à même de le recevoir. Les discussions portent notamment sur les sous-traitants jurassiens que le Département de la défense ne devrait pas oublier, l'obligation de servir, l'avenir de la place d'armes de Bure, la ligne ferroviaire Delle – Belfort, la votation du 24 novembre dans le Jura et le Jura bernois.

Ensuite, Ueli Maurer participe à un point de presse avec les médias de la région. *« Le Jura est un canton important pour l'Armée : une des plus importantes places d'armes est ici, à Bure »,* souligne le chef du Département de la défense. C'est la place d'armes *« la plus moderne d'Europe »*, complète le chef de l'armée, le commandant de corps André Blattmann. Il est également question de l'assainissement des casernes de la place d'armes. Un budget de 50 millions de francs est prévu, et les Jurassiens aimeraient bien que les entreprises de la région puissent en profiter. On cherche une solution, sachant que la loi sur les marchés publics limite les possibilités. Le secret militaire pourrait offrir des ouvertures : il serait envisageable d'inviter des entreprises à soumissionner pour



Quelques invités pendant l'assemblée générale. De gauche à droite : le vice-maire de Porrentruy Gabriel Voirol, le président du Parlement Alain Lachat, le ministre Charles Juillard, le président de la Confédération Ueli Maurer, le conseiller aux Etats Claude Héche, le chef de l'Armée le cdt C André Blattmann, le conseiller national Jean-Paul Gschwind.

certaines offres et ainsi réserver des commandes à la région. Ueli Maurer et André Blattmann espèrent que ces investissements vont inspirer les Jurassiens dans leur vote sur l'initiative du GSsA visant à l'abolition de l'obligation de servir.

Le président de la Confédération se réjouit des succès rencontrés par le Canton du Jura depuis sa création. A propos de la votation sur l'avenir institutionnel du Jura et du Jura bernois, il relève que *« l'atmosphère n'est pas la même qu'il y a trente-cinq ans. On peut discuter normalement aujourd'hui, même si cela reste une question émotionnelle. C'est un processus, qui ne se terminera peut-être pas cet automne. La démocratie offre la chance de mener des processus au terme desquels une majorité décide. »* Pour Ueli Maurer, cette votation est aussi une chance offerte à la Suisse de *« montrer à l'étranger ce que peut réaliser une démocratie. On peut changer un système, corriger quelque chose. Ce n'est pas donné ailleurs en Europe. C'est la chance de la Suisse de pouvoir montrer au monde que nous avons chez nous une démocratie qui fonctionne. »*

Alors qu'on lui rappelle le contexte des visites de ses prédécesseurs, Jean-Pascal Delamuraz et Kaspar Villiger à la même Société jurassienne des officiers, accueillis d'une singulière manière par le Groupe Bélier, Ueli Maurer dit apprécier ces « émotions qui font partie de notre démocratie. On connaît en Suisse le Jurassien pour ses opinions particulières, on l'accepte et le respecte. Il arrive que vous ne votiez pas comme le reste de la Suisse. C'est notre système, il faut respecter la démocratie. Moi, j'aime ces émotions. Le Jura a parfois connu des moments d'intenses émotions. Le vote sur la création du Canton du Jura fut l'une de mes premières votations. »



Ueli Maurer, fasciné par le totche, s'entretient avec Madeleine Gigon. L'Association des paysannes d'Ajoie a servi un apéritif du terroir de derrière les fagots.

L'assemblée générale d'une alerte centenaire !

L'assemblée générale de la Société jurassienne des officiers s'ouvre au Collège Thurmann en présence du président Ueli Maurer, du conseiller aux Etats Claude Hêche et du conseiller national Jean-Paul Gschwind, de plusieurs présidents de partis jurassiens et de chefs de groupe au

Parlement cantonal, du ministre Charles Juillard, du commandant de corps André,

chef de l'Armée, du brigadier Jean-Philippe Gaudin, chef du Renseignement militaire, du bigadier Denis Froidevaux, président central de la Société suisse des officiers, de nombreux présidents et membres de sociétés cantonales romandes d'officiers, dont plusieurs camarades du Jura bernois. Avec les membres présents de la Société jurassienne des officiers, il y a environ cent vingt personnes présentes.

On a pu lire en début de ce *Bulletin* le compte rendu de l'ordre du jour statutaire. Contentons-nous de rappeler l'intégration dans l'assemblée générale de la prise de congé des officiers jurassiens libéré de leurs obligations militaires. Et l'on a pu voir le major Damien Scheder remercier son chef de département, le colonel Charles Juillard, ainsi que le colonel Jean-François Gnaegi, président du comité d'organisation du 100^e de la SJO.

Le commandant de corps Blattmann, conférencier du jour, évoque plusieurs scénarios qui nécessiteraient l'engagement de forces militaires importantes, que ne pourraient pas fournir une armée de volontaires ou de professionnels. Une panne d'électricité, qui dure plusieurs jours, touche l'ensemble du pays et crée le chaos. Qui, sinon l'Armée, peut faire face et assurer le ravitaillement en énergie de centres vitaux et les transmissions des autorités? Il en va de même en cas de catastrophe étendue... Même dans nos régions, des opérations guerrières ou de contrôle des axes vitaux ne peuvent pas être exclues dans les dix à vingt ans à venir, il convient que l'Armée garde des noyaux de compétences dans tous les domaines de la défense.

Le brigadier Denis Froidevaux n'est pas lié, lui, par un devoir de réserve comme les officiers généraux en activité et les officiers de carrière. Il peut donc parler, sans recourir à la langue de bois, des intentions et des



Ambiance cordiale à l'apéritif : Ueli Maurer, Jean-Paul Gschwind, Charles Juillard.

méthodes du Groupe pour une Suisse sans armée, qui a compris qu'il fallait pour en arriver à la suppression de l'Armée recourir à la tactique du salami. Sa dernière initiative apparaît comme l'une des plus pernicieuses, car elle peut convaincre même des partisans d'une défense du pays. On pourrait le faire sans imposer des efforts et des sacrifices à l'ensemble des citoyens. Ses propos font mouche sur les jeunes et les personnes qui n'ont pas grande expérience de la chose militaire. Denis Froidevaux est un tribun, mais il parle à des convaincus! En revanche, un député fédéral ne semble pas du tout apprécier ses critiques du parti socialiste suisse.

Fraternisation générale à l'heure de l'apéritif, un peu comme lors des fêtes fédérales du XIX^e siècle où l'on cultivait une conscience nationale toute neuve! Les différences de sensibilités politiques semblent oubliées comme celles de grades. Le président de la Confédération prend plaisir à s'entretenir

avec tous ces Jurassiens, mais aussi avec les personnes qui, dans l'ombre, assurent le bon déroulement du 100^e de la SJO. Avant de reprendre la route, il parle longuement avec les paysannes d'Ajoie qui ont organisé un bel apéritif du terroir, leur disant comme il a apprécié le *totche*. Madame Gigon, de Fontenais, lui demande s'il aurait plaisir à en rapporter à sa femme et à ses enfants... Le conseiller fédéral va repartir avec, sous le bras, deux *totche* emballées dans du papier d'alou. Savait-on en Ajoie, avant le 23 mars 2013, que le *totche* deviendrait un ambassadeur de charme? On peut cependant se poser une question. Une telle chose aurait-elle été possible avec un président de la République française, *normal* ou non, qu'il s'appelle François Hollande ou Nicolas Sarkozy? Notre démocratie a de belles spécificités!

H. W.



MA BANQUE

L'hypothèque JuraFamille

Votre projet de vie prend forme avec des avantages exclusifs.

Economisez jusqu'à CHF 10'000.- la première année.

Renseignez-vous au 032 465 13 01.

JuraFamille
Hypothèque  **BCJ**

Interview du chef du Renseignement militaire suisse

Le vendredi 30 août 2013, le brigadier Jean-Philippe Gaudin, chef du Service de renseignement militaire de l'Armée suisse, est l'hôte de la Société jurassienne des officiers pour une conférence sur *L'état de la menace et l'obligation de servir dans les autres pays*.

Il nous a reçu quelques jours auparavant dans son bureau de Berne pour une interview exclusive. Nous tenons à lui exprimer notre gratitude pour son aimable accueil et le temps qu'il nous a consacré.

Dimitry Queloz : Mon brigadier, pouvez-vous nous décrire brièvement votre parcours professionnel et votre carrière militaire ?

Jean-Philippe Gaudin : Après des études commerciales, j'ai travaillé durant trois ans à l'Office du tourisme de Montreux et, dans ce cadre, j'ai été le régisseur de nombreuses manifestations culturelles, notamment le Festival de jazz. Parallèlement, je menais ma carrière d'officier de milice. C'est en 1987 que j'ai décidé de devenir militaire professionnel. J'ai donc suivi les cours de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich et j'ai ensuite passé sept ans comme officier instructeur dans les écoles de recrues de Schwytz et de Drogenens. J'ai alors été affecté à l'Ecole d'officiers des troupes mécanisées et légères à Thoun. En 2000, après quelques mois de collaboration dans le groupe de travail « Armée XXI », j'ai été nommé à la tête de l'unité suisse engagée en Bosnie-Herzégovine. Une fois revenu en Suisse, j'ai occupé diverses fonctions dans la

formation supérieure des cadres de l'armée à Lucerne, avant de suivre, en 2003, les cours du Collège de défense de l'OTAN à Rome. A mon retour en Suisse, j'ai commencé à travailler au Service de renseignement militaire que je dirige depuis 2008.

D. Q. : Quelle est l'organisation des services de renseignement en Suisse ? Quelles sont plus particulièrement la place, l'organisation et les missions du Service de renseignement militaire que vous dirigez ?

J.-P. G. : En Suisse, il y a deux services de renseignement au niveau fédéral. Le premier est le Service de renseignement de la Confédération (SRC). Il est issu de la fusion, effectuée en 2010, du Service de renseignement stratégique (SRS) et du Service d'analyse et de prévention (SAP). Dirigé par Markus Seiler, le SRC s'occupe du renseignement stratégique et politique. Il est directement subordonné au chef du Département de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) mais travaille également pour les autres ministères de la Confédération. Il s'occupe plus particulièrement du renseignement lié au terrorisme, à la criminalité organisée, aux menaces « cyber », au contre-espionnage...

Le second service est le Service de renseignement militaire, plus petit, dont je suis le chef. Ce service dépend du Chef de l'Armée qui en est le responsable et qui détermine les missions de base. Organiquement, il appartient à l'état-major de conduite de l'armée.

Juridiquement, le service est régi par l'article 99 de la Loi militaire et par l'Ordonnance sur le renseignement de l'Armée. Il existe également des organes de contrôle pour surveiller nos activités. Le plus haut de ces organes est la Commission de gestion du Parlement. A titre personnel, je trouve que ce contrôle est très important et même très positif. Le chef du service est ainsi encadré et protégé dans ses activités.

Quant aux missions, le Service de renseignement militaire en a trois : la recherche du renseignement opérationnel en vue de protéger les troupes engagées en Suisse ou à l'étranger ; le suivi des forces armées étrangères (évolution des doctrines et des armements), dans le but de préparer l'Armée suisse pour le futur ; enfin, l'analyse des derniers conflits, afin d'en tirer des enseignements pour notre Armée.

D. Q. : A l'heure actuelle, peut-on encore faire une différence nette entre renseignement civil/politique et renseignement militaire ? Dans ce cadre, quelles sont vos

relations avec le Service de renseignement de la Confédération ?

J.-P. G. : Tout d'abord, je peux vous dire que les relations entre les deux services sont actuellement très bonnes. Cela n'a cependant pas toujours été le cas dans le passé, car les coopérations entre administrations différentes sont parfois difficiles. Actuellement, plusieurs éléments facilitent nos relations, notamment le manque de ressources qui nous oblige à coopérer davantage. De plus, comme vous le dites, il y a le fait que la distinction entre renseignement politique/stratégique et renseignement d'intérêt militaire n'est pas toujours très nette. Il existe une zone d'intersection entre les intérêts respectifs des deux services de renseignement. Cela est particulièrement vrai dans le cas d'engagements de personnels militaires à l'étranger, comme en Libye actuellement, ou dans le domaine « cyber ».

D. Q. : Plusieurs pays européens, notamment la France, ont participé ces dernières années à des opérations extérieures d'envergure, en Afghanistan, en Libye et au Mali. Quels



l'orateur a su se mettre le public dans sa poche, même les représentants de la commune de la Haute-Sorne, le ministre Juillard et le major Damien Scheder.

enseignements militaires un pays comme la Suisse peut-il tirer de ces opérations ?

J.-P. G. : Les enseignements sont nombreux. Tout d'abord, il y a l'importance déterminante du renseignement qui représente un élément-clé du concept que les Français ont appelé « connaissance et anticipation » dans leur *Livre blanc* de 2010. Cette fonction, qui concerne les échelons stratégique, opératif et tactique, doit permettre l'engagement des moyens à bon escient, au bon moment et au bon endroit. Cela est devenu absolument fondamental, en raison de la diminution des crédits et, par conséquent, des moyens à disposition des armées.

Le deuxième enseignement concerne les forces spéciales. De nos jours, celles-ci sont indispensables et elles constituent le fer de lance des armées. Les forces spéciales ne peuvent cependant agir que si l'on dispose d'un renseignement de qualité, à la collecte duquel elles participent par ailleurs. Il y a donc une véritable synergie entre le renseignement et les forces spéciales. Notons toutefois que ces dernières ne constituent pas *l'alpha et l'oméga* des forces armées. Les forces spéciales ont besoin des forces conventionnelles et ne sauraient les remplacer. En effet, les forces conventionnelles sont seules capables de tenir le terrain. Il y a une complémentarité entre les deux.

Une autre leçon à retenir est la nécessité de disposer de moyens de combat lourds qui restent indispensables pour lutter contre tout adversaire, qu'il soit régulier ou irrégulier. Au Mali, par exemple, la France a déployé des véhicules blindés et de l'artillerie. Même si ces moyens ne sont plus engagés en masse, une armée doit en disposer en quantité suffisante et en adapter la doctrine d'emploi.

Enfin, mentionnons encore brièvement le fait que les combats futurs se dérouleront en zone urbaine, que la guerre de l'information

et la maîtrise de la communication avec les média font désormais partie intégrante des opérations militaires et que les moyens de transmissions des forces armées doivent être rapides et sécurisés car les actions sont à la fois rapides et permanentes.

D. Q. : *Dans ces opérations, les drones et les forces spéciales ont joué un rôle fondamental en matière de renseignement. Pouvez-vous nous parler des moyens actuellement à disposition dans l'armée suisse ?*

J.-P. G. : Les drones ne représentent qu'une partie, certes importante, de l'ensemble des capteurs dont nous disposons aujourd'hui. Ceux-ci peuvent se diviser en trois grandes catégories. Il y a tout d'abord ce que l'on nomme l'*IMINT (IMagery INTelligence)*, c'est-à-dire tout ce qui est lié à la recherche de renseignement par l'image. Il s'agit d'un domaine fondamental qui exploite les informations provenant de photos réalisées au moyen de satellites ou de drones. En ce qui concerne plus spécifiquement les drones, la Suisse dispose actuellement du système *ADS 95 Ranger* dont la conception remonte à la fin des années 1980. Divers types de drones sont actuellement en cours d'évaluation, dont un (projet *ADS 15*) destiné à remplacer le *Ranger*. Je peux encore ajouter que nous disposons, au Service de renseignement militaire, d'un centre d'imagerie qui est opérationnel depuis deux ans.

En ce qui concerne le domaine *SIGINT (SIGnals INTelligence)*, c'est-à-dire le renseignement par écoute électromagnétique, la Suisse est très bien équipée. C'est même dans celui-ci qu'elle dispose des meilleurs moyens techniques.

Enfin, il y a le domaine *HUMINT (HUMAN INTelligence)* qui recouvre tout le renseignement humain et qui est de la plus haute importance sur le champ de bataille. Les

informations proviennent notamment des parachutistes et des forces spéciales.

Ces trois domaines ne sont pas isolés les uns par rapport aux autres. Il y a une fusion de l'information en provenance de ces trois



Après sa conférence à Courfaivre, le brigadier Jean-Philippe Gaudin remercié par le président de la SJO, le colonel Jean-François Bertholet...

sources, ainsi qu'un contrôle par l'*HUMINT*. C'est le seul moyen d'éviter les dégâts collatéraux. J'aimerais encore souligner un point très important: un service de renseignement ne s'improvise pas et il faut du temps pour qu'il soit efficace. Les spécialistes en imagerie dont je vous parlais nécessitent deux années de formation spécifique. Il en va de même pour les forces spéciales. Cela a pour conséquence que, contrairement à ce que certains prétendent, il n'est pas possible d'improviser un service de ce genre au dernier moment.

D. Q. : Quel regard portez-vous sur le désarmement massif actuel en Europe ?

J.-P. G. : Il s'agit d'une de mes préoccupations principales, car je considère la situation actuelle comme un véritable désastre sécuritaire. En raison d'un désarmement massif, l'Europe devient un acteur secondaire sur la scène internationale, car elle ne peut plus exercer une

réelle pression militaire. Il s'agit là d'un risque important, surtout pour les générations futures.

La défense européenne n'existe pas, c'est une vision de l'esprit. Quant aux différentes armées nationales, elles se sont réduites comme des peaux de chagrin, de sorte que l'on peut parler d'*armées bonzaïs*. La France et la Grande-Bretagne, dont les armées sont encore les seules à disposer de moyens suffisants en Europe, assument le 45 % des dépenses d'armement du vieux continent, ce qui montre la faiblesse des efforts des autres pays. Cette diminution des dépenses et des moyens a pour conséquence que les pays européens, individuellement ou collectivement, ne sont plus en mesure de mener de manière autonome une opération militaire d'importance. Tous sont dépendants des Etats-Unis pour le renseignement, la logistique et le transport stratégique, comme l'ont montré les opérations en Libye et au Mali.

D. Q. : Une des grandes affaires du début de cet été en matière de renseignement a été l'affaire Snowden. Dans quelle mesure la Suisse est-elle aussi visée par la NSA ? Quel est votre avis sur cette affaire et sur le battage médiatique qui a lieu à ce propos ?

Pour ma part, il n'y a pas eu de grande surprise, sauf peut-être en ce qui concerne l'ampleur du phénomène. En effet, tout le monde espionne tout le monde et tout le monde le sait. Les intérêts des nations sont prioritaires et il faut absolument se protéger contre les activités d'espionnage étrangères. J'aimerais encore souligner qu'aucune organisation, aucun système n'est totalement sûr. Il y a toujours un maillon faible: l'homme. Quant à la révélation de secrets, elle soulève d'importantes questions et met en danger les troupes en opération.

*Propos recueillis par
le maj Dimitry Queloz*

Conférence du chef du Service de Renseignement militaire suisse

Le 30 août 2013, la Société jurassienne des officiers reçoit le brigadier Jean-Philippe Gaudin, chef du Service de renseignement militaire, pour une conférence sur *L'état de la menace et l'obligation de servir dans les autres pays*.

L'évolution des menaces

Le risque d'une guerre classique peut être considéré comme faible à moyen terme. En revanche, de nouveaux dangers sont apparus, qui rendent le monde plus complexe et incertain, avec une augmentation du nombre des régions où règne le chaos. Ces dangers, nombreux et divers – notamment les bouleversements climatiques, les catastrophes naturelles et technologiques, le terrorisme, le crime organisé, l'accès aux ressources stratégiques et la cyber guerre –, peuvent toucher tous les domaines de la vie d'une société moderne de type occidental, caractérisée par la complexité, l'interdépendance systémique et la fragilité, l'ouverture vers l'extérieur du fait de la globalisation.

Les guerres ne sont cependant pas exclues, plusieurs ont récemment eu lieu ou se déroulent encore en Europe ou à ses portes. Différentes des guerres classiques, elles constituent tout de même des dangers pour la Suisse, avec les migrations qui en résultent, les risques terroristes, la déstabilisation d'Etats voisins de l'Europe.

Cinq tendances se dégagent. Tout d'abord, la difficulté de prévoir les crises. Depuis la fin de la Guerre froide, celles-ci se sont succédé à un rythme soutenu, sans que personne ne les aient vu venir : les attentats du 11 septembre 2001, la crise de l'euro, les révoltes arabes. La surprise stratégique doit être prise en compte. L'existence d'un arc de crise – 2^e tendance – existe, elle part de la Méditerranée occidentale et se termine en Asie centrale, touchant aux frontières sud et sud-est de l'Europe. La 3^e tendance, c'est le retrait des Etats-Unis d'Europe et leur repositionnement en Asie – Pacifique. Le déclin militaire de l'Europe – 4^e tendance – due aux Etats européens qui ont massivement réduit leurs dépenses militaires. Seuls deux pays ont conservé des armées dotées de réelles capacités, la France et la Grande-Bretagne. La situation est telle qu'actuellement aucune armée européenne n'est en mesure de mener une action extérieure d'une certaine envergure de manière autonome. Enfin, il y a les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) qui jouent un rôle politique, économique et militaire grandissant.

La transformation des actions militaires

Depuis la fin de la Guerre froide, les actions militaires ne sont que rarement le fait de grandes forces terrestres mécanisées, mais ces nouvelles formes d'engagement

nécessitent l'emploi de moyens lourds, mais en plus petites quantités qu'auparavant et avec des doctrines d'engagement nouvelles.

On peut distinguer deux catégories d'opérations militaires, celles menées à l'extérieur et celles à l'intérieur du pays. Les premières, souvent dans le cadre de coalitions, comprennent des missions allant de l'aide humanitaire à l'engagement guerrier en passant par le maintien de la paix. Elles nécessitent des armées professionnelles, ainsi que des moyens technologiques et de projection considérables (satellites de renseignement et de communication, système AWACS, avions, hélicoptères et navires de transport, porte-avions, avions et hélicoptères de combat, munitions de précision). Elles interviennent contre des groupes de combattants disposant de moyens technologiques très inférieurs, qui se cachent au milieu des populations et emploient des tactiques de guérilla.

Quant aux opérations intérieures, elles visent à soutenir l'action des moyens civils, lorsque ceux-ci sont insuffisants pour faire face à un problème d'une ampleur particulière, comme les catastrophes naturelles ou technologiques. Les forces armées peuvent aussi seconder la police lors d'émeutes, dans la lutte contre le terrorisme ou en cas de manifestations internationales d'envergure (jeux olympiques, conférences internationales). Le rôle de l'armée dans les opérations de maintien de l'ordre risque de se développer, vu l'emploi de moyens de plus en plus lourds de la part des délinquants. Dans les banlieues marseillaises, les policiers trouvent désormais, outre des *Kalachnikov*, des mitrailleuses, des fusils de sniper, des obus de mortiers.

Et les alliances en Europe? Il n'y a pas de défense européenne, même s'il existe des coopérations, comme entre la France et la

Grande-Bretagne, entre la France, l'Allemagne et la Pologne. La seule alliance en Europe est l'OTAN, largement dominée par les Etats-Unis qui assurent, à eux seuls, près des trois quarts des dépenses militaires et possèdent la plupart des moyens nécessaires à la projection des forces.

Les tendances actuelles en matière d'obligation de servir en Europe

En Europe, la tendance est actuellement à la professionnalisation des armées, plus petites, mieux équipées et mieux entraînées, prévues pour intervenir en dehors du territoire européen... Gros désavantage: elles sont plus chères. En raison de leurs effectifs réduits, elles externalisent certaines fonctions, ce qui fait que les sociétés de sécurité privées connaissent un important développement.

Cette tendance à la professionnalisation ne doit pas influencer l'organisation militaire de la Suisse. Sa situation, donc ses besoins ne sont pas comparables à ceux de ses voisins. Elle ne projette pas de forces militaires! Et il y a la géographie et l'histoire, la situation économique, le cadre social... Chez nous, la professionnalisation entraînerait de grosses difficultés qualitatives et quantitatives, entre autres de recrutement, de fidélisation des engagés face à la concurrence des employeurs privés, de compatibilité entre vie professionnelle et vie familiale, de reconversion des militaires en fin de carrière.

Le peuple autrichien, consulté à ce sujet au début 2013, s'est prononcé en faveur du maintien de l'obligation de servir à près de 60% des votants. La Finlande garde son système de conscription. Ces deux pays ont des points communs avec la Suisse, la neutralité et la taille démographique.

Compte rendu par le maj Dimitry Queloz

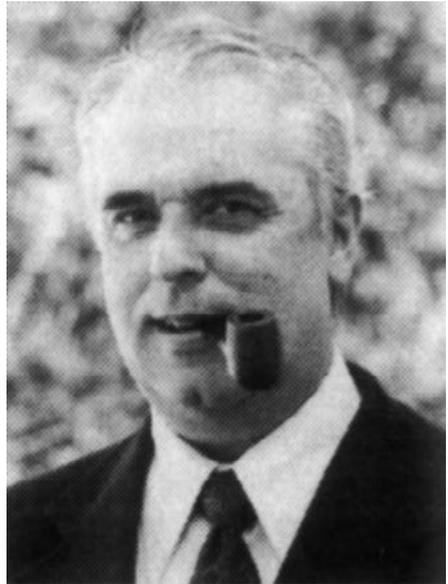
Le colonel Pierre Christe nous a quittés

Maître Pierre Christe, avocat et notaire, figure marquante du Canton, est décédé le 26 septembre 2013 à l'âge de quatre-vingt-six ans, des suites d'une longue maladie. C'était un brillant juriste qui aimait plaider, un avocat respecté, voire redouté par ses pairs. Aux côtés de Paul Moritz et de Jacques Saucy, il fait partie des grandes figures du droit jurassien.

En 1976 à près de cinquante ans, il entre en politique à l'Assemblée constituante jurassienne et au Conseil de ville de Delémont. Ses carrières militaire et professionnelle sont alors à leur sommet: il pratique le droit depuis presque vingt ans dans l'étude de son père, Pierre sénior; trois ans plus tôt, il a été promu colonel, chef de l'artillerie de la division de campagne 2.

A l'Assemblée constituante, il domine les débats par sa grande taille, son verbe haut et clair, son humour parfois tranchant. Au cours de son mandat de constituant démocrate-chrétien, il propose notamment d'inscrire dans la Constitution cantonale la protection des forêts et l'institution d'une médiation administrative dans le domaine des assurances maladie-accidents.

Il assume en outre d'innombrables mandats politiques, économiques et associatifs. Il préside, pendant vingt ans, la Course de côte des Rangiers, fonde puis préside l'Ecole jurassienne et conservatoire de musique. Il préside la Banque jurassienne d'épargne et



de crédit, le Conseil du notariat jurassien. Il devient bâtonnier du Conseil de l'Ordre des avocats jurassiens.

En automne 1958, le capitaine Pierre Christe avait été désigné par ses camarades président de la Société des officiers de Delémont et environs (SODE). Son programme: développer les contacts avec la Société cantonale bernoise et la Société suisse des officiers. De 1962 à 1965, la SODE, succédant à la Société des officiers de Burgdorf, assure le *Vorort* de la Société cantonale bernoise, qui comprend alors 12 sections et quelque 5 000 officiers.

Le flambeau revient à Delémont après 28 ans, puisqu'en septembre 1934, la SODE avait déjà assumé le *Vorort* des officiers bernois.

Tâche ardue pour Pierre Christe et son comité! Il faut s'engager, dans un contexte de Question jurassienne, contre les deux initiatives visant à interdire les armes atomiques en Suisse, qui sont repoussées à une grande majorité par le peuple suisse, mais acceptées à une toute aussi forte majorité dans la vallée de Delémont, les Franches-Montagnes et l'Ajoie. Il s'agit de défendre les intérêts de l'Armée dans des assemblées populaires contre des gens presque toujours bien intentionnés, honnêtes, mais rêveurs, qui utilisent des arguments démagogiques. On leur oppose des raisons politiques, constitutionnelles, militaires, qui n'apparaissent pas toujours évidentes.

Sous la direction de Pierre Christe et de son comité, des centaines de conférences sont organisées dans le Canton de Berne. Les acteurs d'alors, qui ont rencontré de nombreux camarades d'autres cantons, gardent un souvenir ému d'extraordinaires rencontres au château de Soyhières ou du Domont, de réunions de travail empreintes d'amitié et de fraternité.

La création de la République et canton du Jura a des retombées sur l'organisation des officiers dans la région. Le 12 avril 1978, des représentants de la SOA et de la SODE se rencontrent une première fois aux Rangiers, sous la présidence de Pierre Christe, pour discuter de la création d'une Société cantonale jurassienne des officiers. Elle tiendra son assemblée constitutive le 24 mars 1984...

En mars 2013, elle fête à Porrentruy son 100^e anniversaire. Le colonel Pierre Christe, très atteint dans sa santé, ne peut y participer mais il tient à marquer le coup par un message et un don important...

Les membres de la Société jurassienne des officiers rendent un hommage ému à un de leurs membres d'honneur. Ils expriment toute leur sympathie à son épouse, à ses trois enfants, Anne Seydoux-Christe, conseillère aux Etats démocrate-chrétienne, Pierre Christe, membre de la direction de la Banque Valiant, et Jean-Marc Christe, avocat notaire qui a repris l'étude familiale¹.

Comité SJO

¹ D'après *Le Quotidien jurassien* du 27 septembre 2013 et la plaquette *Vie et histoire de la Société jurassienne des officiers (1913-2013)*.

Pour la sécurité et la santé des pilotes militaires...

« G-raffe », une combinaison anti-G révolutionnaire développée en Suisse

Col Hervé de Weck

Depuis treize ans, G-NIUS SMART G-PROTECTION, qui travaille exclusivement avec des entreprises et des investisseurs suisses, développe une combinaison anti-G révolutionnaire pour les pilotes militaires. Des centaines de tests ont été effectués, entre autres à la Luftwaffe en Allemagne.

Extérieurement, cette combinaison ressemble à celle d'un mécanicien. Confectionnée dans un tissu léger et agréable à la peau, qui laisse passer l'air, donc la transpiration, elle se porte comme un sous-vêtement. Son poids: entre 900 et 1300 grammes... Elle permet au pilote, sans qu'il doive s'y préparer par un raidissement du corps et une manœuvre préalable, de supporter jusqu'à 9 G pendant 15 secondes. Il continue à parler et à actionner les commandes de son appareil! Son rythme cardiaque ne dépasse pas 120-130 pulsations/minute. Surtout, cette combinaison dispense d'insuffler dans les poumons du pilote de l'air à haute pression, ce qui est dangereux pour sa santé.

La technologie des combinaisons anti-G date des années 1950!

Aujourd'hui, toutes les combinaisons anti-G, même aux États-Unis et en Russie, résultent d'une technologie datant des années 1950. Comment réagirait-on si des forces aériennes de pays développés engageaient des chasseurs de l'immédiat après Seconde Guerre mondiale qui subissaient 380 accidents pour 100'000 heures de vol, alors que la

statistique, pour un avion de combat en 2014, est tombée à 3 accidents pour le même nombre d'heures de vol?

Ces combinaisons, peu confortables, se portent sur les tenues de vol. Les pilotes, lorsqu'ils savent qu'ils ne seront pas à même de supporter les G lors de telle phase de vol ou de combat, doivent raidir leur corps et faire une *manœuvre anti-G volontaire (AGSM)*. Dans le même temps, un système de *respiration à pression positive (PBG)* s'enclenche, ce qui insuffle de l'air dans les poumons du pilote à une pression équivalente au nombre de G subis, ce qui est dangereux pour sa santé.

Mise au point de la combinaison « G-raffe »

Dès 1996, la société à fonds privés suisses LSS Life Support System AG et ses ingénieurs sortent des sentiers battus depuis 1950 et développent *Libelle G-Multiplus*, une combinaison anti-G sans respiration à pression positive. Les forces aériennes allemandes et autrichiennes l'adoptent

Depuis 2008, la société, qui s'appelle désormais G-NIUS, conçoit une combinaison anti-G façon « sous-vêtement », portée directement sur la peau, d'un poids variant, suivant les options, entre 950 et 1300 grammes. De nouvelles technologies, de nouveaux matériaux permettent une forte augmentation des performances par rapport à la première



G-rafte se porte sur la peau.

combinaison opérationnelle, tout en évitant le recours à la *manœuvre anti-G volontaire* et à la *respiration à pression positive*. Le but est de surclasser toutes les combinaisons anti-G existant sur le marché, G-nius, dont compte vingt-et-un collaborateurs travaillant en Suisse, en Allemagne, à Singapour et au Kazakhstan.

Des vols, mais surtout des tests sont effectués à Königsbrück en Allemagne sur une centrifugeuse de la *Luftwaffe*, la plus performante qui existe en Europe. L'équipe médicale et technique du *Flugmedizinisches Institut* surveille les treize pilotes volontaires de la *Luftwaffe*, en configuration standard mais portant le *G-rafte*, qui ont tous maintenu 9 G pendant 15 secondes. D'autres essais ont également lieu en Corée du Sud en Inde, en Pologne, à Singapour. Les testeurs, pas forcément pilotes, âgés de 26 à 57 ans, atteignent tous et maintiennent 9 G pendant 15 secondes. La familiarisation avec la combinaison *G-rafte* ne dépasse jamais 5 minutes ! Plus de 500 tests et 50 vols en tout jusqu'en 2013 !

Extraits du rapport du Flugmedizinisches Institut de la Luftwaffe

- *In comparison to AEA the G-rafte suit was able to reach the same or the better performance even without including PBG into the protection system.*
- *This was accompanied by a lower cardiovascular load and took place already after only a very short period of familiarization and even though the new suit has not been individually fitted to the pilots.*
- *The abdication of integration of PBG into the anti-G protection system minimizes the potential health risk for the pilots.*
- *No unique AGSM necessary.*
- *With rising familiarity of pilots with the G-rafte suit there would be further potential of improvement of the performance.*

La combinaison *G-rafte* a également été testée dans la chambre de haute altitude de Königsbrück à une altitude de 45'000 pied. Elle devrait l'être à 60'000 pieds en 2014. Un système de refroidissement est en cours de développement. Il devrait assurer 20 minutes de rafraîchissement avant l'enclenchement du réacteur, 20 minutes également après l'arrêt de celui-ci.

Par rapport aux combinaisons anti-G existantes, les avantages de *G-rafte*

La combinaison *G-rafte*, fruit de six années de développement :

- Est faite avec un tissu développé par une entreprise textile suisse, active dans le domaine de la voile. D'un poids de 100 g/m², agréable à la peau, ignifugé, difficilement

déchirable, ce tissu laisse passer l'air et abrite des *muscles pneumatiques* très réactifs.

- Dispense le pilote de la *manœuvre anti-G volontaire*, le protège, même en cas de manœuvres imprévues ou de moments d'inattention dus à la fatigue, ce qui lui permet de se concentrer sur sa mission avec une bien meilleure capacité physique.

- Évite le recours à la *respiration à pression positive* (contrairement aux combinaisons existantes, *G-raffe* respecte la santé du pilote).

- Assure le porteur de supporter 9 G (des tests à 11 G ont été effectués). Les capacités de réactions subsistent comme celles d'effectuer des mouvements (lever les bras), donc de manipuler les instruments de bord, même au-dessus de 9 G.

- Agit très rapidement sur l'ensemble du corps, en n'utilisant que le tiers du volume

d'air nécessaire pour une combinaison anti-G classique.

- Les tests révèlent une fréquence cardiaque nettement plus basse qu'avec les combinaisons existantes, ainsi qu'une diminution de la fatigue dans une situation continue de G. La récupération nécessite moins de temps. Lorsque la combinaison se dégonfle, le pilote ressent peu, voire pas de douleurs au bras et aux pieds.

Les certifications sont en cours, comme la production en vue de livraisons durant le premier semestre 2014. La combinaison *G-raffe*, commandée en série, revient à environ 12'000 francs suisses. L'équipement du pilote, combinaison, casque, gants, bottes, revient à quelque 120'000 francs.

La société G-NIUS souhaite faire tester sa combinaison par les Forces aériennes suisses dans le but d'accroître la sécurité des pilotes, de diminuer les risques sur des zones à forte populations, de diminuer les coûts de la sécurité.



Sous la tenue de vol de ce pilote de la Luftwaffe, une combinaison *G-raffe*.

The background of the advertisement is a collage of various printed documents, including concert tickets, business cards, and brochures. A large, semi-transparent circular graphic is overlaid on the top half of the image, containing the Demotec logo and contact information. The bottom half of the image features a close-up, black and white photograph of a lynx's face, looking directly at the viewer. The overall aesthetic is professional and emphasizes the company's focus on printing and design.

d demotec
graphisme • imprimerie

porrentruy • faubourg saint-germain 5a

tél. 032 466 28 28 • info@demotec.ch

www.demotec.ch

édition
graphisme
impression
numérique
et offset
risographie
copies couleurs
sorties plotter

rien n'est plus rare
que la proximité!

Coiffeur, officier, théologien et curé de Porrentruy

Le 5 juin 2011, la communauté catholique de Porrentruy a vécu un événement exceptionnel, l'ordination à l'église Saint-Pierre de trois prêtres, dont l'un a une trajectoire qui sort de l'ordinaire. Romain Gajo, avant d'entrer au séminaire et d'étudier la théologie à l'Université de Fribourg, avait fait une carrière militaire assez extraordinaire dans les troupes de protection aérienne, atteignant le grade de colonel!

H. W. : Monsieur l'abbé, merci d'accorder cet entretien au Bulletin de la Société jurassienne des officiers ! Une première question : que pouvez-vous nous dire de votre jeunesse et de votre formation, avant de revêtir l'uniforme de l'Armée suisse ?

R. G. : En préambule, je tiens à vous dire combien votre intérêt à mon sujet me touche. Bien que mon parcours soit quelque peu atypique, je suis certain que chacun de nous est, de par son parcours de vie, un réel trésor d'expériences ! Ceci étant dit, j'ai, après ma scolarité obligatoire, choisi le métier de coiffeur. Mon père était propriétaire de plusieurs salons et les relations humaines ont toujours suscité en moi des questionnements et l'envie de relever des défis. Après mon Certificat fédéral de capacité, j'ai continué ma formation de maître d'apprentissage qui m'a conduit au Brevet fédéral puis enfin à la Maîtrise fédérale. En parallèle, j'ai été engagé à Radio Jura Bernois en qualité d'animateur. Sur le coup de mes dix-neuf ans, j'ai été convoqué pour le recrutement.



J'avoue que cela ne m'enchantait guère, et que la plupart de mes amis échafaudaient des manières de passer au travers du service obligatoire. Je n'en étais pas à ce point-là, mais ce qui m'importait était d'être incorporé dans un corps de troupe où je pourrais me sentir utile. Ainsi donc, après avoir discuté avec l'officier de recrutement, il contenta mon souhait en m'envoyant à Genève dans les troupes de protection aérienne (actuellement, troupes de sauvetage).

H. W. : Qu'est-ce qui vous a amené à embrasser ce que j'appellerais la « carrière des armes » ?

R. G. : J'avoue sincèrement que le début de mon école de recrue me fut très déstabilisant. La rengaine de mes amis civils, soutenant que l'Armée « ça tue, ça pollue, ça rend con » me conditionnait à

tel point que je percevais immédiatement toute activité comme réductrice et aliénante. A la fin de la première semaine, mon chef de section, un lieutenant que je qualifie de formidable, a décelé un malaise et m'a, de manière très ajustée, proposé de prendre un temps d'échange avec lui. Il a pris le soin de m'accueillir en vêtement de sport, sans tenue ni galons d'officier. Je me suis retrouvé face à un homme, un égal, simplement. Ceci m'a permis de me rendre compte à quel point je m'étais fourvoyé sur cet uniforme qui occultait totalement, selon le formatage opéré par mes amis, la personne qui le revêtait. Ce temps d'échange me fut profitable car je me suis ensuite ouvert, en totale objectivité et liberté, à la richesse de l'expérience que pouvait m'apporter la vie militaire: amitié, solidarité, rigueur, détermination, mûrissement de caractère.

Je n'avais toutefois pas imaginé à ce moment-là que cette aventure allait durer plus de cinq années! Là aussi, lorsque je fus sélectionné comme futur sous-officier, je ne pensais aucunement à une *carrière militaire*. Mais il est vrai qu'une fois caporal, la question se posa... Sous-officier supérieur ou carrément officier. J'ai opté pour la voie des officiers pour deux raisons. Premièrement pour relever le défi de la fameuse école d'officiers, où la réputation commune veut que l'on fasse l'expérience d'aller au bout de soi-même! Ensuite pour le contact direct avec sa troupe, expérience privilégiée de l'officier.

Combien de souvenirs en effet de mon école d'officiers! Des moments d'une intensité incroyable. Je mentionne encore souvent l'émotion ressentie lors de la remise des galons, surtout au moment de l'Hymne national. C'est l'un de mes nombreux souvenirs impérissables. Depuis ce moment-là, il me semble que les écoles centrales et autres formations se sont enchaînées très vite. Je reste néanmoins marqué par mes étapes de commandement

de compagnie et de bataillon. Des moments très forts, notamment lors des dissolutions de formations exigées par les restructurations en rapport avec les diminutions d'effectifs.

Après avoir gravité dans plusieurs écoles comme instructeur de classe de sous-officiers et d'officiers, ou comme officier supérieur dans plusieurs Grandes Unités, je constate combien le bagage est important. J'ai une immense gratitude envers l'Armée pour cela, car je n'aurais jamais eu cette opportunité dans un système civil, notamment d'avoir tant de responsabilités à un âge encore très jeune!

H. W. : Quelles sont les expériences que vous avez faites comme professionnel dans les troupes de protection aérienne? Que pouvez-vous nous dire de vos contacts avec les jeunes militaires suisses?

R. G. : Avec une touche d'humour, je dirais qu'être professionnel à l'Armée est une excellente préparation pour entrer dans les ordres, notamment au niveau de la disponibilité, du rythme ainsi que de l'inattendu. Mon célibat m'a rendu d'autant plus disponible. Il m'a toujours paru logique de ne pas préteriter l'équilibre et le besoin familial, quel que soit le métier ou l'engagement. Naturellement, lorsqu'il y avait à assurer des contrôles ou des exercices de nuit, je les prenais volontiers en charge. Un officier de carrière fait également l'expérience de l'importance



Le colonel Romain Gajo.

de l'exemplarité. En effet, je pense que l'autorité institutionnelle ne tient pas sur la longueur face à l'exemple. Je me souviens qu'en sortant de l'école d'officier, je me retrouve surentraîné, face à une jeune recrue, sportif d'élite, qui s'était mis en tête de me ridiculiser lors de la course des douze minutes. Durant la course, je me suis réellement surpris à lui tenir tête sans peine et finalement à le dépasser. J'ai mesuré à cet instant précis la force psychique que j'avais acquise, bien plus que l'endurance purement physique.

Au-delà de cette anecdote, j'aimerais dire combien il m'a été donné, je dirais même offert, des échanges grandioses, avec une jeunesse que je trouvais posée, ambitieuse, soucieuse de son avenir, pour autant qu'on lui montre un tant soit peu d'égard, d'intérêt et de respect.

Finalement, je soutiens que tout métier est exigeant et que, plus on gravit d'échelons, plus il faut redoubler d'exigence envers soi-même. Une phrase prononcée par l'un de mes amis me reste en mémoire : « Il faut prendre au sérieux ce que l'on fait et pas trop ce que l'on est ! »

H. W. : Comment et à quel moment avez-vous pris conscience d'une vocation religieuse ? Votre parcours de vie a-t-il étonné ceux – ecclésiastiques et laïcs – à qui vous avez communiqué votre volonté de devenir prêtre ?

R. G. : C'est vers l'âge de vingt-huit ans que j'ai éprouvé une profonde envie de faire le point, à un moment où tout allait pour le mieux, professionnellement parlant. Pour y voir plus clair, j'ai demandé à un prêtre que l'on m'avait recommandé de m'accompagner pour un discernement. Au bout de six mois, après m'avoir écouté durant plus de deux heures tous les quinze jours, ce religieux m'a fortement surpris en me disant : « Je ressens en toi une propension

claire à être prêtre. » J'avoue avoir été quelque peu amusé par cette affirmation.

Il a continué en soutenant trouver dans mon cheminement de vie des points d'appuis comme l'ouverture à l'autre, l'envie d'aider et une espérance prononcée dans le domaine de l'épanouissement spirituel humain. A la lumière de ces éléments, j'ai pris un temps de recul et suis resté attentif aux signes, comme lui-même me l'avait par ailleurs recommandé. Et je dois bien avouer que, tant par des événements révélateurs que par une paix intérieure extraordinaire, mon appel au sacerdoce devint évident.

Mais pour moi, un défi de taille était de reprendre des études à l'Université, en Faculté de théologie. L'idée d'apprendre trois langues anciennes (latin, grec et hébreu) m'inquiétait quelque peu. Mais dans le fond, je me disais en moi-même, mais surtout aussi au Seigneur qui m'appelait : « Si tu me veux vraiment dans ce ministère, c'est que tu vas m'aider ! » Et ce fut comme pour l'Armée : du moment que l'on s'ouvre à une perspective et que l'on ne se fixe pas de limites, la vie nous surprend. Alors que mes cinq années d'études me donnaient une certaine inquiétude, je finis par en faire dix, en aboutissant à un doctorat en théologie et psychologie religieuse. Et là aussi, je me demande si ma formation militaire n'y est pas pour beaucoup dans cette détermination.

Enfin, et à ma grande surprise, tant ma famille que mes amis n'ont pas été étonnés par ce choix, la plupart d'entre eux m'ont même dit : « Tiens, cela ne me surprend pas... » J'aimerais relever ici l'importance du soutien de mes parents, qui m'ont toujours dit : « Pourvu que tu sois heureux, fais comme tu penses, nous sommes derrière toi. » Quelle grâce et quel cadeau de la vie...

H. W. : Votre expérience militaire, que vous apporte-t-elle dans votre ministère actuel ?

R. G. : De manière très résumée, je dirais que parler en public ne me fait pas peur ; l'organisation générale ainsi que la planification s'articulent de manière claire et systématique. Plusieurs de mes collègues relèvent souvent la chose en disant : « On retrouve bien le colonel qui sommeille en toi. » Mais il y a aussi le rythme de travail, les horaires soutenus et parfois farfelus qui sont désormais intégrés dans mon tempérament. Sans parler de la gestion du personnel, celle des conflits, etc. Etre curé c'est un peu comme être chef d'entreprise : il faut être attentif à énormément de choses.

J'aimerais dire aussi que je suis un homme heureux, je me couche chaque soir en remettant ma vie à Dieu. J'essaie au mieux de remplir ma mission, pour employer des termes connus !

Il est vrai que mon parcours est atypique, mais je ne regrette rien. Je pense que toutes nos expériences nous construisent, nous structurent. Par ailleurs, même si parfois nous ne comprenons pas la portée des choses et nous y voyons des incohérences, je persiste à croire que tout s'imbrique, dans une logique qu'une vie entière parfois ne suffit pas à expliquer. Ce que je peux simplement dire, c'est que quelques jours après avoir été ordonné prêtre, dans un moment de méditation, je me suis adressé en cœur à cœur au Seigneur en lui disant : « Je n'ai pas vraiment su et compris pourquoi Tu m'as appelé dans ce service, mais aujourd'hui, même si je ne comprends toujours pas, je sens en moi une paix et une sérénité. Merci pour ça... » Le destin n'est pas inscrit, c'est à nous de l'orienter et de lui donner un sens et un but.

H. W. : Actuellement, êtes-vous incorporé comme aumônier militaire ?

R. G. : Hélas non ! J'aurais beaucoup voulu joindre mon ministère à mon activité militaire, mais ma demande à l'Aumônier en chef n'a pas trouvé d'écho positif. Les arguments avancés étaient de dire que la coutume veut que l'aumônier acquière le grade de capitaine de manière « honorifique », après avoir suivi une formation préliminaire. Mais étant colonel, et l'Armée suisse ne *dégradant* pas, ma requête fut tout bonnement radiée. Il me fut juste proposé de rester incorporé dans une Grande Unité pour continuer à servir dans une fonction équivalente à mon grade et non comme aumônier. Ainsi donc, après en avoir parlé à mon évêque diocésain, c'est en toute sérénité que j'ai rendu mes affaires, quelque peu attristé toutefois par un système qui devrait davantage tenir compte de cas qui sortent de l'ordinaire, surtout s'ils peuvent, à mon avis, être une valeur ajoutée, car cela m'aurait permis de converser plus efficacement avec mes collègues officiers supérieurs en connaissant par expérience leurs missions et fonctions. Avec humour, mais peut-être avec un fond de vérité, un ami divisionnaire m'a dit : « L'Aumônier en chef t'as dégage rapidement, craignant certainement pour son poste ! »

Finalement, mon acquis militaire, tant dans les relations sociales que dans l'aspect gestionnaire, m'est d'un précieux soutien dans mes responsabilités actuelles. D'ailleurs, dès que j'en ai l'occasion, je ne manque pas de mentionner qu'une solide formation militaire s'avère réellement un atout dans tous les domaines de l'existence, tant privée que professionnelle, oserais-je même dire spirituelle !

*Propos recueillis par
Hervé de Weck*

Qu'est-ce que le Laboratoire de Spiez ?

Dans le Canton de Berne, le Laboratoire de Spiez (www.labor-spiez.ch) élabore le savoir de base en matière de protection contre les risques atomiques, biologiques et chimiques. Il fournit à des organisations internationales, aux pouvoirs publics et à la population des prestations de services dans les domaines du contrôle de l'armement, des mesures de protection et de la gestion des événements. Ce laboratoire civil apporte donc une contribution scientifique à la sécurité de l'homme et de l'environnement¹.

Andreas Bucher est chef « Stratégie et Communication » au Laboratoire de Spiez. Il a fait des études de sciences économiques et sociales aux universités de Genève, de Zurich et de Berlin-Potsdam. Il a suivi ensuite une formation de journaliste au *Tages-Anzeiger*. A partir de 1992, il a travaillé pendant deux ans comme correspondant spécial pour l'Europe pour le quotidien bernois *BZ*, puis comme producteur du *Tages-Anzeiger*, ainsi que comme chef de l'information et chef rédacteur pour le groupe TA. De 2001 à 2007, Andreas Bucher travaille pour le magazine *FACTS*.

Q: Monsieur Bucher, le Laboratoire de Spiez jouit d'une renommée mondiale pour les questions de protection contre les armes ABC. Votre travail est-il plutôt d'ordre politique ou de nature scientifique ?

A. B. : Notre travail est clairement de nature scientifique, notre mot d'ordre, autrement dit

notre vision, est un monde sans armes de destruction massive. Aujourd'hui, nos activités sont donc centrées sur les questions de contrôle de l'armement. Depuis vingt-cinq ans, nous travaillons sur ce sujet, notamment sur mandat de l'ONU. Dans ce contexte, nous faisons de la politique, du moins indirectement, puisque nous apportons notre soutien à la diplomatie suisse. Nous tenons des conférences sur divers thèmes ayant trait au contrôle de l'armement et rédigeons des documents qui servent aux délégations suisses pour mener des négociations internationales. Un exemple de thème de notre ressort : les nouveaux agents chimiques incapacitants, que nous traitons dans une perspective scientifique.

Q: D'où viennent ces substances ? Qui a ce type d'agents dans son programme ?

A. B. : Plusieurs pays. Les agents chimiques incapacitants sont des substances toxiques dotées d'effets particuliers, des substances comme le dérivé du fentanyl, qui a été employé pour la libération des otages au théâtre de Moscou. Si les preneurs d'otages ont été mis hors d'état de nuire, un grand nombre d'otages ont péri également. Le problème, ici, est que la Convention internationale sur les armes chimiques autorise l'usage de substances toxiques pour les opérations policières mais omet de préciser quel type d'opérations.

Q: Quelles armes sont les plus dangereuses, les armes atomiques, biologiques ou chimiques ?

¹Crypto Magazine N° 1/2013.

A. B. : Il s'agit de menaces entièrement différentes qui ont chacune leur histoire. Tout a commencé avec les attaques au gaz lors de la Première Guerre mondiale. Au cours de la Guerre froide, la menace atomique était au premier plan, et cela reste le cas aujourd'hui. Les armes biologiques sont la catégorie la plus récente. Ici, en fin de compte, il n'y a guère de différence entre un agent pathogène provenant de terroristes et un virus qui se répand naturellement (pandémie). Notre tâche consiste à identifier le type de l'agent, ce pour quoi nous sommes spécialement équipés.

Q : Est-il vrai qu'à Spiez, vous cultivez des agents pathogènes bien particuliers comme le virus Ebola ?

A. B. : Notre mission consiste à identifier les agents pathogènes de manière fiable, le plus rapidement possible. Pour cela, nous avons bâti un nouveau laboratoire de sécurité biologique (laboratoire B), qui est entré en service en 2013.

Q : Les pandémies tendent à augmenter. Quel est le rôle du Laboratoire de Spiez dans ce domaine ?

A. B. : Lorsque l'on pense être en présence d'un agent pathogène encore inconnu, contre lequel les antibiotiques et les antiviraux restent sans effet et dont on n'est pas en mesure d'estimer le danger, nos spécialistes entrent en jeu. Nous apportons notre soutien au centre de référence national des maladies virales.

Q : Dans quelle mesure les recherches impliquant la fabrication de propres agents de guerre chimiques et la manipulation d'agents hautement contagieux comme le virus Ebola et l'anthrax sont-elles justifiables pour l'environnement immédiat ? Rencontrez-vous ou avez-vous déjà rencontré des réticences de la part de la population du Canton de Berne ?

A. B. : Les rapports avec la population ont toujours été bons. Le Laboratoire de Spiez existe maintenant depuis plus de quatre-vingts ans. Nous avons toujours manipulé des substances dangereuses et il n'y a encore jamais eu d'incident. Dès le début, nous avons attaché une grande importance à une politique de l'information transparente concernant la construction du nouveau laboratoire B. Nous informons la population et les autorités locales de notre travail, dans le cadre de nos journées « Portes ouvertes » par exemple. Cela facilite une compréhension mutuelle.

En ce qui concerne les dangers pour la population environnante, nous avons dû préciser aux autorités de surveillance quel était le rayon de contamination si un événement (extrêmement improbable) entraînait la propagation de virus pathogènes à l'extérieur de nos locaux. Nous avons pu démontrer que ce rayon était de quarante mètres. Autrement dit, si un tel accident devait se produire en dépit de toutes les mesures de sécurité, le problème resterait limité à notre enceinte.

Q : Avons-nous raison de supposer que vous êtes intervenus par exemple dans des cas comme celui du centre de tri postal de Mülligen, où transite une grande partie du courrier suisse ? Le centre, en effet, avait dû être évacué parce que l'on soupçonnait un attentat à l'anthrax. Quel est votre rôle dans un tel cas ?

A. B. : Un réseau national de laboratoires a été spécialement mis sur pied pour la mise en évidence d'agents comme l'anthrax. Dans ce cas précis, nous ne sommes pas intervenus. C'est un autre laboratoire qui est compétent pour Mülligen.

En revanche, nous sommes le seul laboratoire d'analyses de toute la Suisse pour les agents pathogènes de niveau de risque 4, le niveau le plus élevé. Il existe quatre

niveaux de risque: le niveau 1 est celui de la levure, autrement dit absolument inoffensif. Le niveau 2 est celui des agents pathogènes comme les salmonelles ou le virus de la grippe. Le niveau 3 correspond par exemple à l'anthrax, qui est certes susceptible d'entraîner des maladies mortelles, mais contre lequel il existe des traitements. Le niveau 4 est celui des maladies virales spécifiques comme la fièvre hémorragique de Marburg ou à virus Ebola. Dans ce cas, le seul espoir est que le système immunitaire parvienne à vaincre la maladie, ce qui est rarement le cas. Identifier ce type de virus exige des laboratoires très spécialisés et des virologues qualifiés.

Q: Avec ses recherches, le Laboratoire de Spiez apporte une importante contribution à la prévention et à la limitation des dégâts liés à l'emploi d'agents de guerre biologiques et chimiques. Sa réputation scientifique n'est plus à faire, y compris à l'étranger. Quelles sont les principales commissions et organisations partenaires avec lesquelles vous êtes en contact quotidien ?

Nous collaborons avec des laboratoires partenaires du monde entier. Comme je l'ai déjà dit, nous travaillons pour l'ONU, dans le domaine du contrôle de l'armement principalement. A cet effet, nous nous sommes rendus plusieurs fois en Irak. Nous travaillons aussi pour le Programme des Nations unies pour l'environnement. Ici, notre tâche consiste essentiellement à identifier les charges environnementales potentielles en période d'après-guerre. Nous examinons par exemple si, après un conflit armé dans le cadre duquel des munitions à uranium appauvri destinées à perforer les blindages et légèrement radioactives ont été employées, on trouve des charges

environnementales. Nous travaillons aussi pour l'Organisation mondiale de la santé, ainsi que pour l'Agence internationale de l'énergie atomique.

L'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques est l'un de nos principaux clients. Cette organisation a pour mission de surveiller la Convention sur les armes chimiques.



Le laboratoire de Spiez.

Nous sommes l'un des laboratoires désignés à cet effet. Chaque Etat signataire de cette convention – presque tous les pays du monde, à quelques importantes exceptions près, dont la Syrie – s'engage entre autres à faire contrôler régulièrement ses installations industrielles. L'un des grands atouts de notre établissement est notre très grande pluridisciplinarité. Et si, avec des effectifs d'une centaine de personnes, nous sommes de petite taille, notre personnel est hautement spécialisé.

En cas de crise, nous recevons le soutien du centre de compétence NBC-DEMUNEX de l'Armée. Dans les situations de catastrophe ou d'urgence, c'est là le seul moyen d'assurer le fonctionnement du laboratoire 24 heures sur 24. Dans le cas de l'épidémie de grippe porcine qui s'est subitement déclenchée parmi les soldats, par exemple, nous étions responsables du diagnostic des échantillons

de tous les militaires en Suisse. Les spécialistes de l'Armée nous ont apporté un soutien optimal. Nous sommes avant tout un laboratoire civil doté d'un mandat clairement défini.

En Suisse, nous apportons également notre soutien au Département fédéral des affaires étrangères, au Département fédéral de l'intérieur avec l'Office fédéral de la santé publique ou au Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche avec le Secrétariat d'Etat à l'économie. Depuis 2011, nous sommes également le laboratoire désigné du Comité international de la Croix-Rouge, pour les questions touchant aux armes ABC.

Q: Vous occupez-vous également de la propagation planétaire de maladies transmises par voie animale? Le moustique-tigre asiatique, par exemple, est déjà arrivé au Tessin.

A. B.: Oui, il s'agit là de nouveaux vecteurs. Au Tessin justement, nous menons un projet de recherche. Les modifications climatiques entraînent l'apparition régulière de nouvelles voies de contamination qu'il importe de surveiller.

Q: Comme le CERN à Genève, le Laboratoire de Spiez donne certainement des idées à des déséquilibrés qui nourrissent des intentions malveillantes et des projets d'attentats. Que faites-vous pour tenir ces personnes systématiquement éloignées de votre établissement et de vos travaux de recherche sensibles?

A. B.: La protection de nos locaux de recherche contre les influences extérieures est garantie. Je ne peux pas en dire plus à ce sujet. Mais d'une manière générale, je trouve que l'on surestime les risques externes et

que l'on sous-estime les risques internes. Pensez à l'épisode des attaques à l'anthrax aux Etats-Unis en 2001. Manifestement, un employé d'un laboratoire d'Etat avait passé, des mois durant, ses week-ends à fabriquer une arme à partir d'anthrax, sans que ses supérieurs hiérarchiques se rendent compte de quoi que ce soit. On dit que la probabilité qu'un terroriste devienne un scientifique est considérablement plus faible que celle qu'un scientifique ne devienne un terroriste.

Q: Les résultats de vos recherches sont très certainement aussi sensibles que les locaux eux-mêmes et les produits. Dans le même temps, il est essentiel pour votre travail que vous puissiez communiquer avec d'autres scientifiques. Comment sécurisez-vous cette communication, sur le plan technique et organisationnel? Quelle est votre position à ce sujet?

A. B.: Le secret occupe une grande place dans notre travail quotidien et nous devons être en mesure de gérer ces questions. En comparaison internationale, nous possédons toutefois un degré élevé de transparence. Nous désirons présenter notre travail. Bien entendu, nous ne publions pas tous nos travaux. Mais le fait est que toute personne qui le désire peut trouver des recettes pour fabriquer des agents de guerre chimiques sur Internet. Une confidentialité systématique n'est donc pas la solution ici. Il est préférable d'accorder la priorité à l'information sur les dangers potentiels. Dans ce contexte, nous organisons des programmes de sensibilisation à l'intention des étudiants en chimie et en biologie.

*Propos recueillis par
Coshö Frigo Schmidiger*

Un drone au service de l'archéologie en Valais

Adj sof Vincent Quartier, secrétaire de la RAMHA

Le Mur d'Hannibal se trouve au-dessus de Liddes, à une altitude de 2643 mètres, sur un replat situé entre la pointe de Toules (3027 m) et le col de Lânes (2223 m). Pour s'y rendre, à partir de l'alpage de Cœur (2233 m), il faut compter environ 2 heures de marche. Sur place, il faut se montrer attentif, car ce qui subsiste de cette construction humaine se confond avec le pierrier voisin dont ses pierres ont été tirées.

Curieusement, ce mur mystérieux, évoqué par Théo Lattion et le chanoine Lucien

Quaglia¹, ne figure plus sur les cartes modernes, alors que le site est classé en zone archéologique². Qui donc a édifié à une pareille altitude cet ouvrage d'un développement total d'environ 250 mètres? Il faut d'abord tordre le cou à une légende qui voudrait qu'Hannibal ait passé dans le val d'Entremont avec ses éléphants. Une récente étude situe en effet cette traversée des Alpes plus au Sud, par le col d'Agnel, entre Château-Queyras (F) et Saluzzo (I) On peut pourtant établir une liste – non exhaustive – des origines possibles du Mur.

Quatre hypothèses

1. Construction celte

Deux tribus celtes se trouvaient dans la région du Grand Saint-Bernard vers 2000 a.C., les Salasses du côté valdotain, les Végrages dans la région des Dranses. On peut supposer un conflit entre elles, pour le contrôle de passages à travers les Alpes, d'où la construction d'un fort doublé d'un barrage sur l'axe Bourg-Saint-Pierre – Lourier par les hauts. La construction d'un site religieux paraît également possible à cette époque, une hypothèse privilégiée par Théo Lattion.



Le site du Mur d'Hannibal se situe approximativement aux coordonnées 584 620 / 92 435 de la carte topographique 1:50 000 actuelle.

¹Liddes à travers les âges. Edité par la commune de Liddes. 1984.

²Il figurait sur la carte 1:50 000 TA-529, Orsière, révision 1935 (le Mur figure sous forme de pointillés); sur la carte 1:50 000, col du Gd St. Bernard, report sur pierre, 1905 (la mention « Mur » figure sur le site); la carte 1:50 000, Orsières, 1878 (la mention « Rnes » et une ligne bisée font état de sa présence, déjà sous forme de ruines).

2. Construction sarrasine

On pourrait imaginer le *Mur d'Hannibal* construit par les *Sarrasins* valaisans du X^e siècle p.C. Cette appellation s'applique aux habitants de la région des Drances, souvent en rébellion contre leurs seigneurs. Descendants des Véragres et des Salasses, ils vénèrent des idoles, sont donc païens, d'où le terme de *Sarrasins* utilisé à tort par les chroniqueurs de l'époque, le plus souvent des moines. Au X^e siècle, ces rebelles capturent au pont d'Orsières l'abbé Mayeul, de Cluny. Ils le détiennent – selon certaines sources – dans une grotte de la Crête de Saint-Mayeul, au-dessus de Commeire, à une altitude de 2271 mètres. Ces *Sarrasins* n'ont pas peur de grimper, ils connaissent bien le terrain. Grâce à leurs repaires, ils doivent tenir les hauts.

3. Fortification plus récente

Les cartes archéologiques du val d'Entremont indiquent une zone classée sur la frontière italo-suisse, à un endroit appelé col d'Hannibal, situé à près de 3000 mètres. Il s'agit des restes d'un mur de 35 mètres de longueur. Le *Dictionnaire géographique de la Suisse*³ prétend qu'il s'agit des ruines de fortifications élevées lors d'affrontements entre Valaisans et Valdôtains, à l'époque des guerres de Bourgogne. En 1475, la Savoie, alliée de Charles le Téméraire, rassemble des troupes dans le val d'Aoste, qui franchissent le Grand Saint-Bernard. La bataille de la Planta, près de Sion, a lieu le 13 septembre. Les Savoyards vaincus, les Haut-Valaisans occupent le Bas-Valais, y compris l'Entremont et repoussent l'ennemi jusqu'au col, d'où les fortifications élevées dans la région. Une dague trouvée par un chasseur de Fully dans la région de Beaufort (3048 m) peut apparaître comme un indice: une



Théo Lattion et le chanoine Lucien Quaglia observent le Mur d'Hannibal.

expertise la date de l'époque des guerres de Bourgogne. Les Valaisans ont-ils implanté sur le site du Mur d'Hannibal une construction militaire servant à la fois de barrage contrôlant le col de Lâne, de poste d'observation en direction du col du Grand Saint-Bernard et, pourquoi pas, du col d'Hannibal, et pouvant transmettre des signaux, par exemple à Champex. Reste à savoir pourquoi ce mur se situe légèrement en retrait de la ligne de crête surplombant Boveire d'En Haut...

4. Construction civile

Des travaux de protection contre les avalanches ou d'éléments nécessaires à l'exploitation d'une mine ou d'une carrière devraient être antérieurs à 1878, mais cela se serait su dans la vallée et des témoignages nous seraient parvenus. Près du site, deux concessions ont été accordées pour l'extraction de la pierre ollaire, la première en 1880, la seconde en 1901. Des difficultés d'accès et de transports provoquent l'abandon de ces projets.

³Tome II, 1903.

⁴Visitez le site <http://www.ramha.ch>. On y découvre une vidéo du travail du drone...

Le Séduinois Romain Andenmatten, passionné par l'archéologie, diplômé de l'Université de Lausanne et... capitaine grenadier, a choisi le *Mur d'Annibal* comme sujet de son master. En 2011, lui et moi avons créé l'Association Recherches Archéologiques du Mur d'Hannibal (RAMHA), dans le but de lever des fonds pour financer des fouilles⁴.

Des fouilles archéologiques avec un drone

La topographie du site a d'abord été relevée sur plus de 10 000 mètres carrés au moyen d'un GPS de topographie. Les 16 juillet et 10 août 2012, des relevés par photogrammétrie, permettant d'obtenir un modèle en trois dimensions texturées du terrain, sont effectués avec un petit drone *Octocoptère* piloté par un archéologue, Olivier Feihl, de la société Archéotech d'Epalinges. Il effectue environ 1 600 prises de vues panoramiques qui, après plusieurs heures de super calculateur, permettent de topographier quelque 50 000 mètres carrés avec une précision de l'ordre du centimètre. L'école d'ingénieurs d'Yverdon a travaillé sur l'utilisation de drones pour effectuer ce genre de relevés, une technique qui diminue beaucoup le coût du travail, par rapport à l'engagement d'un hélicoptère.

Le drone *Octocoptère*, équipé d'un *GPS*, prend des photos, en volant à quelques mètres au-dessus du site archéologique, soit 20 photos par panorama d'une durée de 90 secondes. Il couvre ainsi une zone de 50 mètres carrés, avant de passer à une zone à peu près adjacente. L'informatique, après les vols, permet de détecter les points équivalents sur les photos, ce qui débouche sur la mise au point d'un panorama.

Un tel relevé fournit un modèle tridimensionnel du site dans son environnement. On peut en tirer des orthophotographies en plans horizontaux et verticaux, des profils de structures ou de terrain. Au moyen de filtres, on parvient à analyser des anomalies du relief difficilement décelables depuis le sol. Cette technologie fait gagner du temps, mais également de la précision, un paramètre important dans l'optique des futures campagnes de fouilles. Au delà de l'aspect scientifique, ces relevés représentent un important potentiel communicatif, car ils sont très utiles pour la présentation du site dans un espace d'interprétation et de maquettes en trois dimensions.

Voilà une utilisation peu connue d'un drone civil, qui a certainement un bel avenir !

V. Q.



Le drone *Octocoptère*.

La sécurité à quel prix ?

Nadine Richon

Danny Bonaviri a défendu le 4 juin 2013 son mémoire de master en science politique, intitulé *Le renouveau du mercenariat entrepreneurial: symbole d'un Etat en déclin? Il met l'essor des sociétés militaires et sécuritaires privées en lien avec la mondialisation et la norme néolibérale entraînant un affaiblissement de l'Etat. Un travail réalisé sous la direction du professeur Bernard Wicht*¹.

Historiquement, la relation entre l'autorité étatique et les mercenaires agissant pour le compte de l'Etat a joué en faveur du mandataire, qui s'est arrogé progressivement le monopole de la violence physique légitime. Qu'en est-il aujourd'hui, alors que la fin de la Guerre froide a entraîné une diminution des armées nationales et que d'autres affrontements imposent des défis sécuritaires auxquels les Etats ne peuvent pas répondre seuls et avec leurs moyens limités ?

Dans son mémoire en science politique sur les sociétés militaires et sécuritaires privées (SMSP) – notamment celles qui opèrent pour le compte des Etats-Unis en Afghanistan et en Irak, où le nombre des *contractors* américains et locaux a dépassé dès 2007 celui des militaires – Danny Bonaviri tente de répondre à cette question. Selon lui, nous sommes arrivés à un point où l'Etat démissionnaire a délégué d'une manière opaque et antidémocratique des tâches essentielles, militaires et sécuritaires, à des sociétés privées qui contribuent désormais à l'affaiblissement de la puissance publique. « *Les scandales récents dans la prison d'Abou Ghraïb, par exemple, ont conduit à une certaine reprise en main, on tente d'intégrer*

les contractors dans les armées régulières, on les soumet depuis 2007 au Uniform Code of Military Justice. Ces sociétés elles-mêmes se réorientent vers des services qui ne sont plus offensifs mais logistiques et vont jusqu'à se profiler dans le domaine humanitaire. Leur palette s'agrandit, mais toujours dans le but d'accumuler les profits. Ce sont des entreprises transnationales parfaitement adaptées au capitalisme financier, et les Etats sont dépendants de leurs services, Etats-Unis en tête. En France, l'externalisation s'arrête pour le moment à la périphérie du métier militaire. Aujourd'hui, pratiquement aucune opération armée ne pourrait se concevoir sans ces sociétés. »

Une nébuleuse hors contrôle ?

La norme néolibérale se répand, ouvrant la voie à des solutions jadis impensables. La frontière entre le public et le privé se fait poreuse : les pays anglo-saxons ont ainsi formé nombre de soldats d'élite passés dans le privé, des hauts responsables de l'administration ont rejoint le *board* de ces sociétés qui raflent ensuite des contrats publics pas toujours soumis à un appel d'offres. Cette nébuleuse échappe dès lors largement au contrôle démocratique, comme en témoigne l'extrême difficulté du Gouvernement américain à superviser et à évaluer le travail de ces entreprises.

Solution militaire

Dans la conclusion de son mémoire, Danny Bonaviri pointe un paradoxe : la tendance au regroupement et à la fusion des SMSP crée des monopoles bien peu conformes à l'idée

¹ L'Uniscope N° 585/2013.

libérale d'un marché concurrentiel. Il estime enfin que le discours sécuritaire est alimenté par ces sociétés produisant un savoir autorisé en la matière, désignant des problèmes, dictant des choix stratégiques et offrant par la même occasion des moyens professionnels et des compétences technologiques de premier plan. A problème sécuritaire, solution militaire.

D'autres définitions et d'autres issues plus politiques restent possibles, suggère Danny Bonaviri, qui s'inquiète cependant d'un affaiblissement durable des capacités étatiques minées par la mondialisation et la norme néolibérale.

N. R.

La démocratie des citoyens-soldats

Pour s'adapter aux nouveaux conflits qui se sont généralisés dans le sillage de la Seconde Guerre mondiale et particulièrement après l'implosion du bloc soviétique – sous la forme du narco-terrorisme et des narcoguérillas, où les groupes armés de tous ordres se nourrissent de l'économie criminelle – les Etats « ont recours à un système équivalent pour les combattre », écrit Bernard Wicht dans son livre intitulé *Europe Mad Max demain? Retour à la défense citoyenne* (Favre). Il s'agit des sociétés militaires privées.

Face à cette zone d'instabilité croissante, qui ne signifie ni tout à fait la guerre ni vraiment la paix – comme on a pu le voir par exemple au Mali ou lors des récentes émeutes à Stockholm – l'Etat n'est pas (encore) vaincu mais il fatigue. Les grandes armées nationales se réduisent, les polices se militarisent et se privatisent, les entrepreneurs militaires privés reprennent à leur compte les fonctions régaliennes. Une tendance lourde, estime le spécialiste qui enseigne à l'Université de Lausanne les questions stratégiques. Par-delà ces entreprises à but lucratif, il imagine une autre forme de défense où les communautés organisées comme des milices prendraient en main leur sécurité, en partenariat avec la structure étatique. « *Les armes sont par excellence un symbole de pouvoir dont l'expression doit appartenir aux citoyens qui paient les impôts* », estime Bernard Wicht. Il évoque un rapport de force avec les Etats, résumé dans cette formule : « *Pas d'impôt sans représentation* ».

Comment lutter contre les mafias, les groupes armés, le terrorisme moléculaire, la *fission des sociétés*? Certainement pas en désarmant des citoyens-soldats qu'il imagine organisés sur le mode de la nébuleuse terroriste si active sur internet! C'est ce qu'il nomme le *crowdsourcing* ou recours aux talents de la multitude. « *La mobilisation du citoyen-soldat 2.0 dépend de la proximité du danger et de sa perception* », signale-t-il. Toujours pour « *suppléer à la défaillance étatique* », il suggère un futur où les sociétés militaires privées à fonction commerciale seraient supplantées par « *une coopérative en vue de l'autodéfense et de l'assistance mutuelle* ».

La fusion des Etats réalisée en Europe pour éviter les guerres traditionnelles ne suffit plus. Il faut envisager également autre chose, et la société de l'information donne aux individus un pouvoir stratégique que les soldats d'autrefois, condamnés à obéir aux ordres d'une lointaine hiérarchie, n'avaient pas.

L'obligation de servir lui paraît donc essentielle. « *Avec l'école, il s'agit d'un fantastique moyen d'intégration pour les jeunes issus de la migration* », poursuit Bernard Wicht, qui travaille à la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique, dans un domaine professionnel éloigné de sa spécialité scientifique. Ce juriste atypique, historien des idées politiques, estime également que *les enfants nés en Suisse de parents étrangers doivent obtenir la nationalité, un droit du sol vers lequel « nous allons »*.

Ces guerres qu'on dit humanitaires

Philippe Leymarie et Anne-Cécile Robert

Le nouvel interventionnisme humanitaire, avatar du droit ou du devoir d'ingérence, se pare de toutes les vertus face au sort catastrophique des faibles, auxquels il faut sans tarder porter secours, quoi qu'il en coûte. Mais aucune opération, même ornée du bleu de l'ONU et apparemment destinée à sauver des vies innocentes, n'est chimiquement pure. Les arrière-pensées stratégiques, économiques, géopolitiques demeurent¹.

Tout commence souvent par des images : une femme qui fuit un bombardement en emportant un bébé dans ses bras, des cadavres étalés devant les caméras de télévision, le visage d'un dictateur qui menace. Viennent ensuite les mots entrelardés de chiffres alarmistes : dans la bouche des intellectuels ou sous la plume des éditorialistes, ils exhortent la « communauté internationale » à agir pour « éviter l'irréparable ». Une guerre de propagande obscurcit alors le dialogue diplomatique, tandis que monte la pression de l'urgence, l'appel des uns à éliminer un « nouvel Hitler » (Saddam Hussein, Slobodan Milosevic, Mouammar Kadhafi...) répondant à la dénonciation de l'impérialisme des grandes puissances par les autres.

Parfois, les crimes dénoncés sont réels, parfois exagérés ou carrément imaginaires. Souvent, ils ne constituent que des prétextes dans le jeu des puissances qui s'abritent derrière les organisations internationales. Les pays dominants cherchent à marquer des points sur l'échiquier

géoéconomique mondial, à liquider un dirigeant peu accommodant... Les bonnes intentions donnent souvent de mauvaises idées, disait Machiavel. Alors comment s'y retrouver ? Sans doute en feuilletant les pages de l'histoire récente qui fournissent maints exemples des pièges tendus à la conscience. Les étudiants peuvent de repenser la nécessaire prévention des conflits.

Cachez cette guerre que je ne saurais voir... Ces dernières années, au lieu de guerroyer, on « s'interpose » (Bosnie), on « assiste » (Afghanistan), on « protège » (Libye), on « sépare » (Côte d'Ivoire), etc. Mais rien ne sert de s'abriter derrière les mots. La chancelière allemande Angela Merkel l'avait longtemps fait, pour ne pas susciter l'ire de ses concitoyens. La réalité l'a rattrapée ce jour de 2010 où, pour la première fois, elle a dû accueillir sur un tarmac les cercueils de plusieurs soldats de la *Bundeswehr* tués en Afghanistan.

Même présentée comme « humanitaire », une guerre reste une guerre, comme le savent – mieux que d'autres – les militaires. S'il est impossible de demeurer simple spectateur des violences faites aux populations, sans doute faut-il prendre garde à ne pas endosser dans la précipitation le costume du gendarme ou celui du boutefeu. Car, une fois la guerre jugée nécessaire, rien n'empêchera plus les armes de parler, les hommes de tomber.

¹ Manière de voir, N° 120, décembre 2011- janvier 2012.

« Il faudrait que ce qui est juste soit fort ou que ce qui est fort soit juste, écrivait le philosophe Pascal. (...) Ne pouvant faire que ce qui est juste fût fort, on a fait que ce qui est fort fût juste. » La construction d'un ordre international pacifique relève de la même dialectique. C'est l'ambition des Nations unies. Loin d'être parfaites, elles tentent néanmoins de créer un espace de discussion entre les acteurs mondiaux, qui doivent alors régler leurs différends par des moyens non violents. Il s'agit moins de procédures juridiques que de batailles d'idées pour imposer une hiérarchie des valeurs. Or, depuis la fin de l'affrontement Est-Ouest, la guerre fait l'objet d'une réhabilitation morale.

Si elle n'avait jamais disparu des mœurs internationales, elle suscitait une réprobation officielle, et le but affiché de l'ONU était son éradication. Tordant les textes juridiques (« droit d'ingérence », « guerre préventive »...), et parfois la réalité, des juristes et surtout des dirigeants de premier plan ne répugnent plus à faire primer la force sur le droit. On va même jusqu'à mettre des têtes de chefs d'Etat à prix, comme les bandits dans le Far West du XIX^e siècle. Pourtant, la Charte de l'ONU, première victime de cette dérive, contient déjà les moyens de lutter contre les crimes de masse. Toutes les voies d'un pacifisme actif n'ont pas encore été explorées.

P. L. / A-C. R.

Opérations militaires en zones urbaines

Lt-col EMG Alexandre Vautravers
rédacteur en chef de la Revue militaire suisse

Avant d'engager une action militaire en zone urbaine, l'analyse du milieu est déterminante. La taille et l'étendue de la ville, tout d'abord, déterminent les forces nécessaires. On admet qu'un groupement de combat de 1000 à 1500 hommes est en mesure de surveiller, voire de défendre une ville de 100 000 habitants. Une action offensive nécessite une analyse minutieuse du terrain, des renseignements précis sur les points d'appuis et les forces adverses, ainsi qu'une supériorité d'au moins 5 : 1, soit deux fois plus qu'en campagne¹.

Le type de construction a son importance. Les bâtiments du centre sont généralement solides et constituent des protections efficaces contre les armes de petit calibre et les éclats. Une maison en maçonnerie épaisse, comportant un sous-sol et plusieurs étages, peut être transformée en véritable fortification, en quelques heures seulement, par un groupe de 4 à 10 hommes disposant du matériel adéquat. Pour les déloger, il en faudra 5 à 10 fois plus. En revanche, les constructions récentes – en particulier les HLM, les hangars, les dépôts et les fabriques en tôle ou en cloisons de maçonnerie, n'offrent qu'une protection très limitée aux impacts. On peut considérer que leur valeur principale réside dans le fait qu'elles offrent des camouflages. On recommande en général l'utilisation des étages inférieurs et supérieurs : les étages intermédiaires offrent peu d'avantages et font porter aux soldats qui s'y trouvent trop de dangers, en particulier en cas d'effondrement.



Des soldats américains progressent dans un dédale de ruelles quelque part en Irak (2005)...

Au minimum, les soldats ou les véhicules évoluent en binômes (France) mais, dans la plupart des armées, on constitue des équipes de 4 soldats. Celles-ci sont formées en sections de 16 à 20 soldats, généralement appuyées par 3-5 véhicules blindés. La guérilla urbaine et les pertes américaines en Somalie et en Irak ont démontré les limites de l'utilisation de véhicules non ou légèrement blindés. Comme lors de la guerre du Vietnam, des ponts de camions ont été renforcés de sacs de sable et de tôles d'acier pour permettre à un groupe de fantassins de combattre en hérisson. La tendance est aujourd'hui de disposer de véhicules et de tourelles blindées sur le plus de véhicules possibles, y compris les engins de chantier du génie et les camions de transport logistiques.

¹International Review of the Red Cross, juin 2010.

MOVE. TOGETHER.

THE
TRAVEL
EXPERT.



Avec les autocars de VDL Bus & Coach vous en avez pour votre argent. La rentabilité garantissent un Profit of Ownership optimal. Les services assurent un voyage agréable et font en sorte que vos passagers soient satisfaits. Avec nous, vous prenez toujours la route en toute confiance.

VDL Bus & Coach – MOVE. TOGETHER.

VDL Bus & Coach (Suisse) GmbH

Erlenstrasse 29, Case postale, CH-2555 Brügg

Téléphone +41 (0)32 366 65 65, Fax +41 (0)32 366 65 66, info@vdlbuscoach.ch, www.vdlbuscoach.ch



*tre argent. La fonctionnalité et
a sécurité, le confort et la fiabilité
gers affichent un large sourire.*



BUS & COACH

Des chars en zone urbaine ?

On considère généralement que les chars ne sont pas aptes au combat de localité. L'utilisation de chasseurs de chars pour la défense des villes par la *Wehrmacht* a, au contraire, démontré leur grande efficacité. De plus, ils sont indispensables dans toute action offensive. Durant l'opération « IRAQI FREEDOM », la plupart des chars irakiens se sont retranchés dans les villes, où ils ont tenté de combattre, par surprise, les chars américains à des distances comprises entre 10 et 200 mètres.

L'infanterie doit progresser devant les véhicules, à 100 à 200 mètres, afin d'empêcher l'adversaire d'engager des armes antichars à courte portée. Par radio ou par signes, l'infanterie débarquée fait alors avancer ou demande l'appui des blindés. Ceux-ci peuvent également servir au déblaiement d'obstacles. A Beyrouth, l'insuffisance du

blindage des *M-113* a nécessité le développement par *Tsahal* de blindés de combat d'infanterie ou du génie sur châssis surblindés de *T-55* ou de *Centurion*. Des véhicules de combat d'infanterie (VCI) spécialisés pour le combat en zone urbaine, disposant de plusieurs tourelles tirant vers le haut, sont désormais disponibles sur châssis *Merkava* ou *T-80*, à l'instar du *Namer* ou du *BMPT* russe.

Logistique et liaisons

La logistique pose problème. On parle de consommation de l'ordre de 30 à 50 tonnes de ravitaillement par bataillon d'infanterie et par jour de combat.

Les liaisons radio VHF sont compliquées par les murs et l'encaissement géographique : un système comme le *SE-235/PR4G*, pouvant émettre à 50 W et qui porte en plaine et par beau temps au-delà de 20 km, peut n'avoir



... ils risquent de se heurter à des combattants de la guérilla.

en ville qu'une portée pratique de quelques centaines de mètres. Les communications radio doivent absolument être chiffrées, pour conserver l'élément de la surprise. A Grozny, l'armée russe a appris à utiliser le terrain pour maintenir ses liaisons radio. Les ondes VHF ricochent en effet sur les parois et il est alors possible, en choisissant des emplacements judicieux pour les antennes, d'atteindre ses interlocuteurs le long des axes principaux ou par ricochet sur les murs ou les constructions métalliques, qui agissent comme des cages de Faraday.

Armes modernes et engins explosifs improvisés

En ville, l'infanterie et le génie portent le poids principal du combat. Des combattants à pied peuvent s'infiltrer par les égouts, les parois ou les toits et sont à même de tenir les bâtiments. Mais sans appui, les fantassins manquent de protection et de puissance de feu. L'artillerie classique est gênée, car l'observation par les commandants de tir et les trajectoires courbes sont fréquemment obscurcies par les constructions hautes.

Le matériel développé pour la guerre en campagne, à grande portée, est généralement mal adapté pour le combat dans des villes modernes. Les engins filoguidés anti-chars sont pratiquement inutiles en raison des faibles distances ou des objectifs visibles de manière furtive. Les grenades à main de la Seconde Guerre mondiale sont aujourd'hui considérées comme trop puissantes : une charge de 380 grammes de trotyl est en effet si forte que celles-ci mettent leurs utilisateurs en danger dans des bâtiments désormais de moins en moins construits en maçonnerie ; les grenades à main modernes ne contiennent plus que 155 grammes de RDX/TNT.

Au contraire, les engins explosifs improvisés (IED) utilisés par les défenseurs ou les insurgés contiennent des charges explosives



Un sniper en Syrie (2005).

importantes, car celles-ci ne peuvent généralement être projetées contre l'adversaire. On utilise à cette fin des obus de chars ou d'artillerie, contenant entre 3 et 30 kg de TNT. Pour venir à bout de chars fortement blindés, des charges enterrées de 100 à 200 kg d'explosifs sont nécessaires. Leur efficacité est limitée contre un engin de plus de 40 tonnes, mais elles peuvent commotionner l'équipage ou retourner un véhicule légèrement blindé. Les chars et les véhicules de combat d'infanterie ont reçu des kits de protection supplémentaires, à base de blindages passifs ou réactifs. Ceux-ci majorent d'une dizaine de tonnes le poids des engins.

De manière générale, l'efficacité des armes est minorée par les constructions et par le cloisonnement, qui agissent à la manière de fortifications de campagne. Une étude menée au sein de la *Bundeswehr* à la fin des années 1990 a notamment révélé l'inadaptation des munitions alors en service : le 20 mm du *Marder* manque de pouvoir de pénétration, alors que le 12 cm à charge creuse du *Leopard-1* ne parvient pas à ouvrir une brèche suffisamment grande (1 mètre de diamètre) pour pouvoir pénétrer dans un bâtiment. De nouvelles munitions ont donc dû être développées spécifiquement pour le combat urbain : obus à fragmentation ou préfragmentées, engagées à des distances au-delà et en-deçà de 500 mètres.

Afin de protéger leurs forces et leur permettre d'évoluer dans des environnements complexes, les armées de l'OTAN ont développé des systèmes de combat individuels, à l'instar du *Land Warrior* américain déployé en Irak en 2007 ou du *Félin* français, sensés augmenter l'efficacité des fantassins. La plupart des engins de combat disposent désormais d'armes pouvant tirer vers le haut, à l'instar de la tourelle norvégienne télé-opérée *Kvaerner RDS*, armée d'une mitrailleuse de 12,7 mm ou d'un lance-grenades automatique de 40 mm *Mk.19*.

Les développements techniques actuels, au sein des armées occidentales, portent sur des systèmes contrôlés à distance et robotisés, notamment pour la destruction des IED. Des sommes importantes sont également investies dans la mise au point de drones, voire de micro-drones de renseignement ou de combat. Mais ceux-ci sont plus coûteux que les blindages et ne résolvent pas la question de la protection des soldats.

Puissance de feu et protection

Alors qu'en campagne, le facteur tactique déterminant est généralement la manœuvre,

en ville l'effort principal est mis, soit sur la puissance de feu, soit sur la protection. La seconde variante, pratiquée notamment par les Américains et les Britanniques en Irak, met en avant la protection des forces pour permettre à celles-ci de résister aux premiers tirs des insurgés. Les efforts portent sur la mise au point de systèmes de protection lourds, un renseignement intégré performant et basé sur l'utilisation de hautes technologies – systèmes de surveillance, drones et robots.

A plus long terme, la question se pose de savoir si des armées modernes sont en mesure de combattre efficacement en ville et de remporter l'engagement. Aujourd'hui, le combat défensif en zone urbaine est un acquis pour la plupart des forces conventionnelles et des groupes armés. L'avenir dira si des opérations de stabilisation sont possibles dans des mégapoles, sans destructions collatérales considérables et en-deçà d'un taux de pertes inacceptables. En revanche, il faut constater que l'attaque et la prise d'une ville par le feu, à la manière de la Seconde Guerre mondiale ou des assauts russes sur Grozny, ne sont plus à la portée des armées occidentales modernes.

A. V.

Afghanistan : un tireur d'élite britannique fait mouche à plus de 2400 mètres

Alain Rodier

Au mois de novembre 2009, le Lance Corporal Craig Harrison, tireur d'élite au sein du Royal Horse Guards du Household Cavalry britannique¹ a réussi l'exploit de faire mouche par trois fois à plus de 2400 mètres de distance. Son unité appuyait alors l'Armée nationale afghane au sud de Musa Qala, dans la province d'Helmand, quand elle s'est trouvée sous le feu des talibans. Craig Harrison a débarqué du véhicule *Jackal* à bord duquel il se trouvait et s'est servi d'un muret pour y poser le bipied qui équipait son fusil de précision *L115 A3*. Le conducteur du *Jackal*, le soldat Cliff O'Farrell, lui a apporté son aide en tant que pointeur.

Deux talibans servant une mitrailleuse légère *PKM* de calibre 7,62 mm x 54R sont repérés. Le premier coup de feu d'Harrison atteint le tireur à 2475 mètres en le neutralisant instantanément². Le pourvoyeur de l'*AKM* prend alors sa place et continue le feu. Craig Harrison tire une seconde fois et neutralise le nouveau servant. Un troisième coup au but détruit la mitrailleuse ennemie. A noter qu'à une telle distance, le projectile met trois secondes pour atteindre sa cible !

L'arme utilisée par Craig Harrison est un fusil de précision *L115 A3* en calibre de 8,59 mm surnommé *l'assassin silencieux* en raison du modérateur de son dont il est équipé. Cette



arme, distribuée à quelques centaines d'exemplaires à l'Armée britannique, est donnée efficace jusqu'à une distance de 1500 mètres. Selon les déclarations d'Harrison, les conditions atmosphériques étaient idéales : pas de vent, beau temps et visibilité parfaite. Selon les experts, il a eu également beaucoup de chance.

Ce dernier élément semble constant chez Harrison. Il a déjà échappé par deux fois à la mort en Afghanistan. La première fois, une

¹ Cette formation de prestige regroupe deux régiments : le Life Guards et le Royal Horse Guards. (composé lui-même des Blues and Royals et du 1st Dragon).

² Cette distance a été officiellement relevée après l'accrochage grâce à un GPS.

balle adverse a atteint son casque sans le blesser. Trente-six impacts ont été relevés sur le véhicule dans lequel il se trouvait ! Ensuite, il s'est trouvé à bord d'un véhicule victime d'un engin explosif improvisé. Il a eu les deux bras fracturés. Ses blessures ont nécessité des soins intensifs durant plusieurs semaines. A peine guéri, il a demandé à être renvoyé au combat !

Harrison détient le record de tir à tuer à longue distance, le précédent datant de mars 2002 et attribué au caporal Rob Furlong du régiment d'infanterie légère canadien Princess Patricia qui a atteint sa cible à 2430 mètre avec son fusil *TAC-50 Mc Millan* de calibre 50 (12,7 mm). Au cours de son séjour de six mois en Afghanistan, il aurait abattu douze rebelles et en aurait blessé sept autres.

Ce succès ne doit pas faire oublier que les Afghans sont de redoutables tireurs d'élite qui ont tué et blessé de nombreux militaires de la coalition en utilisant principalement des armes anciennes, de type *Dragunov SVD* de calibre 7,62 mm x 54R.

Le rôle des tireurs d'élite est très important dans la guerre asymétrique. Ils peuvent délivrer des feux ponctuels de haute précision qui évitent de commettre les bavures si préjudiciables au gain des cœurs des populations qui est l'élément fondamental de ce type de conflit. De plus, de part et d'autre, ils servent au recueil du renseignement tactique. Enfin, ils sont la hantise des forces constituées car, comme les kamikazes, ils maintiennent un climat d'insécurité permanent qui ralentit considérablement le déroulement des opérations sur le terrain.

l'armement des tireurs d'élite de l'armée britannique

Depuis 1982, les forces armées britanniques sont dotées de fusils de précision fabriqués

par la société Accuracy International dont le modèle *PM* a remplacé les vénérables *Lee-Enfield L42 A1*. Ces armes chambrées en 7,62 mm OTAN ont été modernisées pour donner le *L96* qui est équipé d'une lunette x3x12x50 en remplacement de la Schmidt & Bender de 6x42 d'origine.

Les conflits irakien et afghan ont fait sentir le besoin de développer une arme pouvant porter plus loin, la cartouche de 7,62 mm OTAN n'étant efficace que jusqu'à 600 mètres, certains coups heureux pouvant atteindre jusqu'à 1100 mètres. Toutefois, il fallait, à la différence des armes chambrées en 12,7 mm, que son poids reste raisonnable. En effet, la configuration du théâtre afghan qui est majoritairement montagneux, ce qui oblige à alléger la charge des militaires.

Dans le cadre du Sniper System Improvement Programme, Accuracy International a mis au point un fusil de précision d'un poids à nu de 6,8 kg (contre les 6,5 kg du *L96*) utilisant la cartouche 338 Magnum (8,59 mm x 70) dont le projectile de 16,2 grammes est propulsé à une vitesse initiale de 936 mètres/seconde. Cette munition a été élaborée conjointement par Accuracy International et la firme américaine Lapua. L'arme est dotée d'un atténuateur de son qui diminue les possibilités de repérage de ses servants. Le nouveau fusil a été fourni à 580 exemplaires et a commencé à être utilisé en Afghanistan en mai 2008 où il a rencontré un grand succès, plusieurs tirs dépassant largement les 1500 mètres considérés comme étant la distance maximale d'engagement. Ces performances doivent beaucoup à la lunette S & B 5-25x56. Cette dernière peut être remplacée par un intensificateur de vision nocturne qui autorise des tirs jusqu'à 700 mètres. Le seul inconvénient reste le prix : l'arme coûte 8 000 euros. La qualité se paie³ !

A. R.

³ Centre français de recherche sur le renseignement : Note d'actualité, N° 213.

Témoignage d'un chef d'élément «VIGIPIRATE» à Marseille

Sergent Assadilah Mistoihi

Le sergent Assadilah Mistoihi a trente ans. Marié, il a trois enfants et sert comme radio transmetteur au régiment d'infanterie de marine de Poitiers. Il fait partie des militaires des trois armées qui, chaque jour, sont engagés sur la mission «VIGIPIRATE». Récit d'une matinée en patrouille¹.

Il est 7 h 30 en gare Saint-Charles, à Marseille, comme dans toutes les gares des grandes villes de France, des trains déversent à intervalles réguliers des flots de voyageurs qui se dirigent d'un pas pressé vers le métro. «VIGIPIRATE», moi j'aime bien. C'est même une belle mission. Nous sommes au contact des gens, des citoyens, c'est très agréable parce que nous nous rendons compte qu'ils nous aiment bien. Ça fait plaisir de voir : les armées sont bien vues. Quinze fois par jour, nous sommes interpellés, jamais agressivement, presque toujours sur un ton amical. Bien sûr, de temps en temps on me demande où sont les toilettes... mais très franchement, cela ne me dérange pas, cela nous fait plutôt sourire. Il y a aussi des gens qui nous racontent leur vie, leurs souvenirs du service... Dans ma génération de militaires, nous sommes nombreux à ne pas avoir connu cette époque

et nous les écoutons toujours attentivement. Il y a aussi ceux qui ne viennent pas souvent à la gare et qui nous voient pour la première fois. Ceux-là sont impressionnés, ils nous demandent ce qui se passe. Ça paraît fou, mais je vous assure qu'il y a des gens qui n'ont jamais entendu parler de «VIGIPIRATE»...



Vers 7 h 30, j'entame la première patrouille de la journée. Derrière deux fonctionnaires de police, j'ai déployé mes deux marsouins (c'est comme ça qu'on appelle les soldats des troupes de marine). Je leur rappelle régulièrement qu'ils ne doivent patrouiller ni trop près l'un de l'autre, ni trop près des policiers, sinon ils ne peuvent pas bien couvrir leur zone. Je ne sais pas d'où vient cette idée, que j'entends encore régulièrement, que nous ne sommes pas armés. Non seulement

¹ *Etat-major des armées françaises, 9 avril 2011.*



mes soldats sont armés, même si leurs chargeurs sont dans leurs poches de poitrine, mais mon arme est approvisionnée.

7h45, le binôme de policiers avec qui nous travaillons repère un homme au comportement très nerveux, qui ne porte ni l'uniforme classique de l'employé de bureau pressé ni la valise du touriste. Je place mes hommes à proximité, de manière à sécuriser la zone et faciliter le travail des policiers. Généralement, les contrôlés sont coopérants et notre présence rassure tout le monde.

8h45, j'aperçois une petite valise marron abandonnée près de la voie K. J'avertis les policiers. Nous nous approchons calmement du bagage et nous interrogeons les personnes alentour. Un homme arrive en courant, il était allé acheter un journal. Je trouve toujours que c'est une idée saugrenue de laisser sa valise sans surveillance... Non seulement on peut se la faire voler, mais nous sommes dans une période où nous n'hésitons pas longtemps avant d'appeler les

démineurs... Ce qui me marque le plus, c'est que les gens sont quelquefois tête en l'air...

9 h, l'un de mes hommes me rend compte qu'il a vu trois personnes entrer dans les toilettes avec des bagages et en ressortir sans. J'en avertis aussitôt les policiers. Vérifications faites, la dame-pipi a accepté de garder les bagages quelques instants.

9h30, nous patrouillons depuis deux heures. J'essaie de ne pas relâcher ma vigilance. C'est parfois difficile. A force de refaire le même chemin (la gare n'est pas grande), on a tendance à laisser retomber notre attention. En même temps, repasser sur nos pas nous permet de noter les gens qui sont là depuis trop longtemps, ou les objets qui n'étaient pas là vingt minutes avant. Ouvrir les yeux c'est banal, avoir l'œil, c'est un vrai métier.

Hier, nous avons eu une alerte. Un autre trinôme, qui patrouillait en ville, a repéré une voiture suspecte devant une ambassade. Avec la police, ils ont sécurisé le périmètre, appelé les démineurs, qui ont forcé les portes de la

voiture. C'était une fausse alerte. Il y a deux jours, c'est mon trinôme qui avait repéré une voiture suspecte garée devant un consulat. Quand les policiers ont ouvert le coffre, on a tous fait un énorme bond en arrière: il y avait une bouteille de gaz à l'intérieur! En fait, c'était une voiture au GPL et c'était le réservoir de gaz... Encore une fausse alerte.

11 h, nouveau contrôle d'identité en gare, cette fois sur un homme qui part en courant en voyant les policiers approcher. Il se met à hurler quand les policiers l'interpellent: « Pourquoi moi, pourquoi moi? » Je demande à mes hommes de se rapprocher. Globalement, notre présence est apaisante pour tout le monde. Pour les policiers, qui font leur travail de manière beaucoup plus sereine, et pour la population, qui apparemment, ne se lasse pas de nous voir. D'ailleurs, je ne trouve pas que les gens soient particulièrement tendus. Ce qu'ils nous disent, en tous cas, c'est que notre présence les rassure.

12 h, les deux patrouilles de la matinée se sont passées sans incident notable. Nous rentrons, mes hommes et moi, à la caserne Sainte-Marthe, au nord de Marseille pour déjeuner. Un autre trinôme prend le relai pendant ce temps et nous reviendrons en début d'après-midi.

Les militaires aiment bien cette mission. Pour eux, c'est une vraie mission, au même titre que l'Afghanistan ou le Tchad. D'ailleurs nous nous y préparons bien en amont. Avant d'arriver à Marseille, nous avons eu des cours de combat rapproché, nous avons fait plusieurs séances de tirs, de jour comme de nuit. Un juriste est venu au régiment nous rappeler les règles d'engagement. Patrouiller sur le territoire national n'est pas une chose anodine. Et personne ne prend cette mission à la légère.

A. M.

Reflets

1. Suisse

Radio-télévision Suisse romande: le syndrome du « kss-kss, mords-le »

Ueli Maurer s'avère être un bon président de la Confédération, sérieux et populaire tout à la fois. C'est évidemment insupportable pour les journalistes de la RTS, qui s'acharnent à chasser la petite bête, sans se rendre compte qu'ils se ridiculisent à ramer à contre-courant.

Fallait-il vraiment revenir deux jours de suite dans *Forum*, sur La Première, pour se demander gravement si Ueli Maurer ne faisait pas du tort à la Suisse en n'épousant pas le discours de Didier Burkhalter, au demeurant politiquement correct jusqu'à l'insignifiance?

L'acharnement manifesté par les journalistes montre bien à quel point ils sont mal informés, et à côté de la plaque: en critiquant sans pitié le président, qui appartient à l'UDC – tare fatale, certes – ils croient s'attirer les faveurs et l'admiration des auditeurs. Or, c'est tout le contraire qui est vrai: ils agacent tout le monde! Les micros-trottoirs organisés par le service public témoignent de la satisfaction unanime des participants aux fêtes du 1^{er} août! Malgré les efforts déployés par les reporters, pas moyen de trouver le moindre citoyen pour dégommer Ueli Maurer! C'est désespérant, non? Les Suisses seraient-ils donc vraiment d'accord avec lui, avec ses paraboles de David et Goliath? Les Suisses n'écouteront-ils donc pas les missionnaires de La Première, qui parlent de solidarité et

d'ouverture, et rêvent en secret d'un châtiement sévère pour la Suisse, coupable d'être indépendante et prospère?

Et bien entendu, comme nos confrères ont malgré tout le goût des traditions, on nous a resservi, comme chaque 1^{er} août, le débat sur la nécessité de réviser l'hymne national: ne devrait-on pas célébrer la solidarité et l'ouverture, et bla, et bla? Pour nous la chose est claire: ce débat est le plus crétin de la décennie, et le peuple le fera savoir en temps et lieu. Plus tôt dans la journée, on avait eu droit aussi, bien entendu, à l'*historien critique* qui porte un regard dédaigneux sur les célébrations de la Fête nationale. La routine, quoi.

Plus largement, on voit que le service public glisse de manière malsaine vers un journalisme de confrontation et de provocation, malheureusement de plus en plus gratuit. *Forum* propose souvent des débats intéressants et riches, mais on voit venir la dérive: c'est que tout sujet doit être traité par la controverse, avec un interlocuteur pour, et un contre, l'entremetteur s'employant à exciter les adversaires l'un contre l'autre, comme un maquignon de combats de chiens. *Kss-kss, mords-le!* Ce n'est pas nécessairement la meilleure façon d'informer.

Autre dérive: cette manière de faire permet au journaliste de se mettre en avant, au détriment des invités: il (ou elle le plus souvent) pose ses questions, aussi provocantes que possible et, content de son petit cochon d'effet, n'écoute pas la réponse, qui

¹Philippe Barraud, *L'Atout*, septembre 2013.

n'a d'ailleurs aucune importance car seule compte la question; puis il (ou elle) coupe aussitôt la parole de celui qui s'exprime, pour balancer une nouvelle provocation. Bref, c'est le journaliste au service de la gloire du journaliste. Il y a là quelque chose qui ne va pas¹...

Le Conseil fédéral veut assouplir les règles pour les exportations de matériel de guerre

Suite aux propositions faites fin août 2013 par la Commission de sécurité du Conseil des Etats, le Conseil fédéral s'est prononcé en faveur d'un assouplissement des conditions d'exportations d'armes vers des pays comme l'Arabie saoudite ou l'Egypte. Pour ceux qui ont présenté la motion, c'est une condition essentielle pour que l'industrie suisse d'armement puisse survivre. En 2009, un référendum lancé par des associations pacifistes pour interdire les exportations d'armes avait échoué. Mais il avait néanmoins conduit la Suisse à durcir les conditions auxquelles ses industriels peuvent exporter. La loi actuelle prévoit ainsi un rejet systématique des demandes d'autorisations d'exportations de systèmes complets vers des pays où les droits de l'homme ne sont pas respectés. C'est le cas de l'Arabie saoudite et, aujourd'hui, de l'Egypte. Selon les motionnaires, cette situation est en train de réduire la Suisse au rôle d'exportateur de pièces détachées. Plusieurs entreprises du secteur ont récemment lancé des plans de réduction d'emplois. L'amendement que le Conseil fédéral doit soumettre à l'approbation des deux chambres du Parlement prévoit que le rejet des autorisations d'exportations ne serait plus systématique mais soumis à un examen au cas par cas².

En effet, la situation de l'industrie suisse d'armement est précaire! Durant le premier semestre 2013, la Suisse a exporté du matériel militaire pour une valeur de 195 millions de francs, ce qui correspond, par rapport à l'année 2012, à une baisse d'environ 53%. La plus grande partie de ce matériel est exportée dans des Etats européens ou des pays orientés vers l'Ouest, qui appliquent, comme la Suisse, un contrôle des exportations. En tête des acquéreurs, l'Allemagne, l'Italie, les Etats-Unis, l'Espagne et la Grande-Bretagne.

Dans ce domaine, les exportations sont vitales pour la Suisse. Un tel recul n'est pas supportable, à moyen et à long terme, pour les entreprises concernées, car il ne peut pas être compensé par d'autres produits ou activités. La Suisse a la loi la plus sévère du monde dans le domaine des exportations de matériel militaire, ceci au détriment des exportateurs du pays. Le Conseil fédéral et les Chambres doivent maintenir dans ce domaine des normes sévères et d'un haut niveau éthique, mais les adapter à celles en vigueur pour les concurrents européens³.

2. Jura / Jura bernois

Les Jurassiens sont les moins aptes pour l'Armée

Septembre 2013.— Les taux d'aptitude le montrent: les jeunes hommes d'Appenzell Rhodes-Intérieures sont presque tous bons pour le service, contrairement aux Jurassiens. S'agit-il d'un problème de santé publique?

L'initiative populaire sur l'abrogation du service militaire obligatoire n'affole pas l'Armée, elle a eu le mérite de faire voler en éclats le mythe de l'obligation de servir. Peu populaire dans les cantons urbains, le service militaire n'est pas contesté dans les cantons

²TTU N° 902, 18 septembre 2013.

³Fokus 1/2013.

agricoles, comme le montrent les statistiques sur les taux d'aptitude. Appenzell Rhodes-Intérieures (81 %) et Obwald (77 %) pointent en tête alors que Genève (50 %), Bâle-Ville (54 %) et Zurich (55 %) se retrouvent parmi les plus faibles scores. Le Canton du Jura décroche la lanterne rouge avec 49 %.

Pour expliquer cette différence, le conseiller fédéral Ueli Maurer chef du Département de la défense s'est risqué dans *20 Minuten* à tirer un parallèle avec le système de santé. « *La population dans les grandes agglomérations paie des primes sensiblement plus élevées qu'à Uri ou en Suisse orientale, où on est visiblement en meilleure santé.* » Pourtant, pour l'Armée, il n'y a aucune étude en ce sens et le service médical évoque plutôt des problèmes de dos et de constitution générale, ou encore « de déficits pour la charge psychologique », sans oublier la consommation de drogues et les dépressions.

A Appenzell Rhodes-Intérieures, le service militaire fait consensus. « *Les jeunes hommes le considèrent comme une évidence, comme un bien pour la communauté* », explique Roland Inauen, directeur de l'éducation. Pour le médecin cantonal Renzo Saxer, le taux élevé « *exprime une attitude fondamentale positive vis-à-vis de la patrie* ». D'autres y voient plutôt une grosse pression qui considère le service militaire comme une tradition familiale. Rien de tel dans le Jura. Le Canton a été le seul avec Genève à approuver l'initiative pour une Suisse sans armée en 1989. La propagande du Rassemblement jurassien faisait passer l'Armée pour une force d'occupation du Jura. Le taux d'aptitude n'est certainement pas lié à des problèmes de santé.

Seul un tiers des appelés accompliraient tous leurs jours de service, ce que contextualise Walter Frik, porte-parole de l'Armée. Certes des

soldats sont libérés chaque année de leurs obligations militaires avant terme, mais rarement avant leurs trente-quatre ans. « *Ce sont dans l'ensemble entre 45 et 50 % qui accomplissent l'entier de leur parcours militaire* », ajoute Walter Frik. Un taux qui pourrait grimper à l'avenir. « *Si un soldat veut déplacer un cours de répétition, on lui cherchera tout de suite une alternative, si possible dans la même année* ». L'Armée veut ainsi éviter que les soldats ne repoussent leurs cours de répétition jusqu'à ce qu'ils soient libérés de leurs obligations pour raison d'âge.⁴

3. Etranger

La France explique...

Nos amis français sont venus lundi à Berne. Une délégation du Sénat en visite. On s'attendait à du lourd : on a été servis. La totale. Ce ton, ce style inimitable : ne jamais parler, toujours expliquer.

Au repas déjà, chez l'ambassadeur, une sénatrice *expliqua* à ma table que la France est un pays ultralibéral. Oui, Madame. Elle nous raconte les us et coutumes des habitants de cette terre lointaine. Inconnue. Je lui fais remarquer que, si la France est un pays ultralibéral, la Suisse est un pays échangiste. Sous ecsta.

Quelques minutes plus tard, en séance, un sénateur nous *explique* que nous ne comprenons pas la France. Et sa fiscalité. Il faut savoir que, pour un élu français en tournée en province, si on n'est pas d'accord, c'est qu'on ne l'a pas compris. Alors il réexplique, plus lentement. Il articule. C'est inintéressant, mais joli à entendre. Puis, devant notre lenteur – toute helvétique – une sénatrice admet alors que, dans le fond, *nous ne pouvons pas* comprendre la question fiscale française. Car la Suisse est « en

⁴ DDPS.

retard en matière de dépenses publiques ». La preuve, les crèches. (...) Désarmante France. Quarante ans de déficits, une dette abyssale, mais elle fait la leçon. Elle donne un cours de gestion de faillite au pays le plus riche du monde. Le cancre fait la nique au premier de classe: le panache laisse coi. Admirable. Encore!

Moralité: la crise française est plus grave que prévu. On se trompe, notamment sur sa cause. La France ne souffre ni de son chômage ni de sa dette: elle est malade de son aveuglement. Incapable de se remettre en question. La fameux *déni*: l'Allemagne a tort, la Suisse a tort, le monde a tort. Et la France? Elle a raison (...). Et pendant ce temps, elle coule⁵.

⁵Fathi Derder, conseiller national: *Le Matin*, 26 juin 2013.

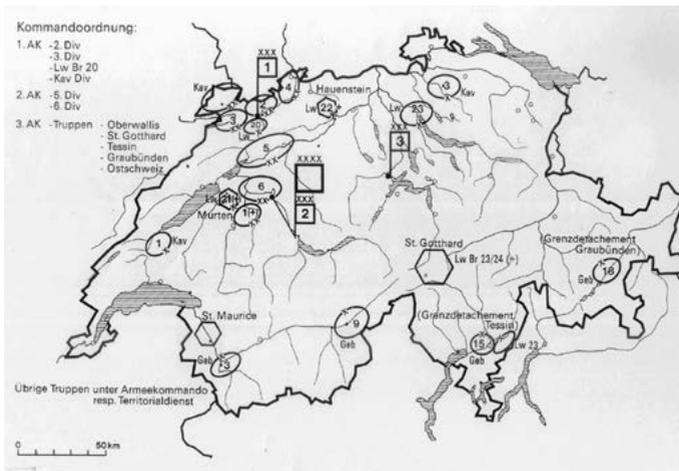
L'Armée suisse en 1914

La mobilisation générale, le 3 août 1914, concerne 220 000 hommes, 200 000 complémentaires et 40 000 chevaux. Pour les hommes, il existe trois classes d'âge, l'élite

(20-32 ans), la landwehr (33-40 ans), la landsturm (41-48 ans). Entre août 1914 et novembre 1918, un soldat fait en moyenne 500 jours de service.

L'Armée fédérale comprend

- 3 corps d'armée
- 6 divisions d'infanterie
- 12 brigades d'infanterie
- 6 brigades de montagne
- 42 régiments d'infanterie
- 126 bataillons de fusiliers
- La Garnison des fortifications du Gothard
- La Garnison des fortifications de Saint-Maurice¹
- 6 bataillons de dragons (cavalerie)
- 6 bataillons de guides (cavalerie)
- 4 compagnies de mitrailleurs à cheval
- 6 brigades d'artillerie (1 par division)
- 12 groupes d'artillerie
- 60 batteries d'artillerie
- 6 régiments de parc (logistique)



Le dispositif de l'Armée suisse le 12 août 1914.

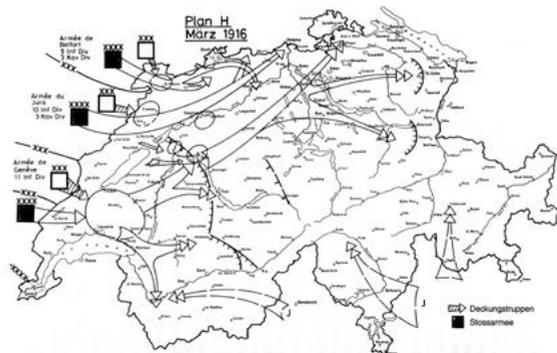
¹ Les fortifications de la région de Sargans n'existent pas encore.

Chronologie

1907, 1908, 1912	Conversations du cdt C Theophil von Sprecher, chef de l'Etat-major général avec les états-majors austro-hongrois et allemands pour planifier une coopération en cas d'invasion de la Suisse par la France.
1914 3 août	Election du général Wille par les Chambres fédérales.
1915 – 1916	Jusqu'au début bataille de Verdun, le plan « H » français prévoit, si nécessaire, une invasion de la Suisse.
1915 – 1916	Le commandement français, qui envisage que la Suisse ne se défende pas en cas d'invasion allemande, aménage une ligne « S + R » à la frontière de l'Ajoie.
1915 – 1916	Affaire des colonels du SR suisse qui ont échangé des renseignements avec les services allemands et austro-hongrois. Jugement et acquittement.
1916 avril	Le conseiller fédéral Hoffmann fait dire aux Français, via le cdt C von Sprecher, que la Suisse est prête à collaborer militairement avec la France.
1916 12 juin	Rencontre entre le cdt C von Sprecher et des représentants des 2 ^e et 3 ^e Bureaux français.
1916 fin	Foch reprend le plan « H », le cdt C von Sprecher approfondit techniquement avec Morier, le besoin attaché militaire français à Berne, les conditions d'intervention française. Le plan d'invasion « H » devient le plan de coopération « H' ».
1917 3-6 avril	Conférence de situation franco-suisse à Berne. Les conseillers fédéraux Hoffmann et Décoppet connaissent et appuient l'entreprise. L'affaire des colonels, le besoin d'artillerie et le blocus expliquent cette attitude. Le général Weygand, chef d'état-major du général Foch, dirige la délégation française envoyée à Berne. Ensuite rencontre à Paris avec, du côté français, les généraux Weygand et Molinier.



*Le concept opératif à la frontière
Ouest : les saillants, dont l'Ajoie,
ne sont pas défendus.*



Le plan français « H ».

L'« affaire » du casque suisse en 1918

Notre armée va être dotée d'un casque, à l'exemple des armées belligérantes. Déjà, on a vu quelques officiers coiffés du casque et, si nos renseignements sont exacts, les divisions aux frontières vont le recevoir incessamment, du moins quelques centaines de soldats faisant partie des dites divisions¹.

Pas une question n'aura fait, chez nous, couler autant d'encre. Mais c'est qu'aussi pas une question n'aura été aussi peu claire. On avait adopté un casque – celui fabriqué selon le modèle du peintre neuchâtois L'Eplattenier – mais c'est un autre qui voit le jour. Le public, qui avait accueilli le casque L'Eplattenier avec une grande faveur, popularisé qu'il avait été par l'image, n'a pas compris et ne comprend pas encore la volte-face de nos autorités fédérales et de notre Etat-major. On a bien donné des explications, mais elles n'ont pas été trouvées suffisantes, ni satisfaisantes. Le mystère plane encore autour de cette question, pourtant importante. Aussi, notre but est-il aujourd'hui d'essayer de soulever prudemment un coin de voile qui recouvre toujours cette affaire.

Le 2 octobre 1916, le Conseil fédéral décidait l'introduction dans notre Armée d'un casque en acier. Par la suite, il approuvait un projet dû à M. Charles L'Eplattenier, peintre-sculpteur à La Chaux-de-Fonds. Ce modèle fut agréé par notre Etat-major général, où il avait été présenté par le colonel de Loys. Quelques officiers et soldats de la II^e division le portèrent pour l'essayer et nous

nous souvenons en avoir vu dans le Jura. Après ces essais dans la troupe, quelques modifications de détail de forme furent faites, par exemple couvre-nuque relevé pour faciliter le tir couché et l'on se rendit vite compte que le casque de L'Eplattenier – en fer et non en acier – répondait à toutes les exigences. Il était pratique, il était léger, il protégeait admirablement le soldat. En outre, il était élégant et, de plus aussi, il était suisse.



Le shako encore porté pendant la Première Guerre mondiale. (dessin Charles L'Eplattenier).

¹ *Le Démocrate*, 12 mars 1918.

On avait, à le voir, le sentiment qu'il était de chez nous et réellement, il avait de l'allure. Ah ! comme il était plus seyant à nos fantasmes que l'affreux képi. Nos soldats avaient un air martial, véritablement guerrier et l'on ne pouvait que féliciter le Conseil fédéral et l'Etat-major de leur choix judicieux, qui prouvait qu'ils avaient bon goût, en même temps qu'ils avaient à cœur la bonne protection des soldats de notre pays.

Et alors le casque L'Eplattenier fut commandé ; mais les essais d'exécution tardèrent beaucoup du fait qu'on attendait qu'un métal ad hoc fut trouvé à l'étranger. On chercha ce métal de janvier à juillet 1916. Puis enfin, 200 000 casques furent commandés et l'on commença la fabrication du modèle. Mais tandis qu'on cherchait le métal désiré, de multiples influences agirent, qui préconisaient l'adoption par la Suisse du casque de tranchée allemand ou du moins une coiffure à peu près semblable. En particulier, tous nos officiers – ou presque – qui revenaient de mission sur le front des Centraux demandaient, dans leurs rapports, qu'on adoptât chez nous le modèle allemand. De plus, tous les éléments germanophiles inclinèrent naturellement pour le casque germanique. Enfin, les puissants fabricants de képis, intervinrent également à Berne.

Et il y eut d'autres raisons encore qui poussèrent à l'abandon du casque L'Eplattenier, mais non pas des raisons techniques, entendons-nous bien. L'adjudant-général, colonel Brugger lui-même, ne doit pas être étranger au changement qui s'opéra brusquement et qui fit qu'on délaissa le modèle préalablement choisi. N'a-t-il pas déclaré « *qu'il fut fait malheureusement une réclame prématurée et superficielle à un modèle qui était loin d'être au point* » ? Il faut se souvenir que le colonel de Loys présenta lui-même le casque à l'Etat-major. Or, le colonel Brugger était un ennemi déclaré du commandant de la II^e division et il fut assez facile de persuader



Le colonel divisionnaire de Loys porte le projet de casque de Charles L'Eplattenier.

le chef de l'Etat-major général que le casque L'Eplattenier n'était pas celui qu'il fallait. Finalement, une décision irrévocable était prise dans son bureau, il y a sept mois.

Mais pendant ce temps, les essais de fabrication avec le nouvel acier continuaient ; les résultats paraissaient donner les meilleurs espoirs de réussite, malgré la dureté du métal choisi. Et l'on allait aboutir, en modifiant certaines formes du modèle, comme cela avait été prévu si le métal l'exigeait. C'est alors qu'intervint brusquement la décision de l'Etat-major, dont le peintre neuchâtelois, nous affirme-t-on, fut avisé accidentellement, mais assez clairement pour qu'il comprenne qu'il était évincé dans toute cette affaire.

Mais ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que M. L'Eplattenier n'arriva pas à obtenir les raisons de la volte-face qui venait de se produire. Des raisons sans doute, on ne pouvait

pas en donner; on ne savait que répondre, car il n'y avait aucun motif pour l'abandon de son modèle. Le colonel Brugger dit toutefois quelque part que le casque L'Eplattenier « ne protégeait pas suffisamment les yeux et les tempes. »

C'est alors qu'on vit s'ouvrir une campagne de presse et nos lecteurs doivent se souvenir encore des communiqués de l'Etat-major, qui cherchait en vain à s'expliquer. On avait l'idée, en haut lieu, d'adopter le casque allemand, purement et simplement. Mais ce n'était pas vrai. Et l'on trouva enfin le gros argument de l'inexécutabilité de ce modèle pour des raisons techniques.

C'est là encore – modérons l'expression qui conviendrait – une histoire à dormir debout; car les essais avaient été très satisfaisants. Et même si le motif était vrai, cela ne justifierait pas le procédé révoltant et incorrect

avec lequel on agit envers un artiste qui avait consacré plusieurs mois à la création du casque suisse. On a prétendu en fin de compte que le modèle L'Eplattenier est inexécutable. Mais alors pourquoi ne pas le dire tout de suite? Pourquoi donc éloigner, évincer l'artiste? On aurait pu lui demander de modifier son modèle, de le corriger, afin que la fabrication soit possible. On ne fit pas cela: on le jeta tout simplement... au vieux fer.

Nous aurions pu avoir en Suisse notre casque, différent des modèles de nos voisins. Cela ne sera pas ainsi. Le casque que nous allons avoir sera un proche parent du casque allemand. Tous ceux qui l'on vu ont dû s'en rendre compte. Hélas! Le casque nouveau n'aura de suisse que sa fabrication...

Le fossé entre Romands et Alémanique fait sentir ses effets dans le Démocrate!

Mistinguett venait à Berne pour espionner un prince

Jocelyn Rochat

Durant la Première Guerre mondiale, la star parisienne s'est rendue en Suisse pour récolter des informations sur la stratégie des Allemands et faire libérer son amant Maurice Chevalier. Les belles gambettes et le courage de cette brave Mistinguett ont peut-être décidé du sort de la Première Guerre mondiale, car la célèbre cabarettiste du Moulin Rouge et des Folies-Bergère, momentanément transformée en espionne, a réussi à informer le Grand quartier général français des plans de l'ennemi¹.

Ces indications stratégiques, récoltées lors de voyages en Suisse, se sont révélées très utiles aux Alliés pour répondre à l'offensive allemande lancée en juin 1918 à travers la Champagne, et dont l'échec s'est révélé décisif pour l'issue du conflit. Voilà, du moins, l'anecdote haute en couleur que l'on peut découvrir en voyageant *Dans les archives inédites des Services secrets*. Ce beau livre de trois cent cinquante pages contient un document confirmant les dires de la belle qui, de son vivant, avait fait rire le Tout-Paris en évoquant son rôle occulte. Sans convaincre ses contemporains que des responsables politiques ou militaires ont pu confier des missions secrètes à une personne aussi connue qu'elle. Car Mistinguett ne passait pas inaperçue. Si en 1914, elle n'a pas encore fredonné ses refrains les plus célèbres, comme *Mon homme*, *Je cherche un millionnaire* et autres. Ça, c'est Paris, elle est déjà une star. Danseuse, tête d'affiche, chanteuse dans les plus grands cabarets de la capitale parisienne, elle y a notamment popularisé la java et le tango argentin, les danses à scandale de

l'époque. Ce qui ne l'empêche pas de débiter dans l'espionnage. On le sait désormais de source sûre, grâce au général français Maurice Gamelin. Ce haut gradé a rédigé une note pour les services secrets où il détaille le parcours de Mistinguett espionne, un document reproduit en belle place dans ledit ouvrage.

Tout commence en 1914. Gamelin est alors chef de cabinet du général Joffre quand il reçoit la visite de cette petite blondinette, déjà vedette, qui se décrit dans ses chansons comme très coquette, avec de petites fossettes, de belles gambettes et un nez en trompette qui fait des béguins. « *Vous savez que j'étais en termes très suivis avec le prince de Hohenlohe qui séjournait précédemment à Paris, lance Mistinguett au militaire. Bien entendu, je comptais rompre avec lui en raison de la guerre, mais voici qu'il insiste pour que nous nous rencontrions en Suisse.* » La cabarettiste propose donc à Gamelin de lui « *rendre service en acceptant* » l'invitation pour Berne. Car le prince allemand, s'il « *n'a pas de situation officielle, sait beaucoup de choses par ses relations* ». Mistinguett se porte volontaire – si Gamelin le juge utile – pour revoir le prince et informer les Français sur ce qu'elle pourrait apprendre. Comme la jeune femme annonce qu'elle s'exposera « *bien entendu, sans rémunération* », Gamelin s'empresse d'accepter, « *sur le plan supérieur de l'intérêt français* ». Et la Gosse de Paris part à l'aventure. L'apprentie espionne a obtenu du GQG l'autorisation de circuler librement en Europe. Elle mène plusieurs missions de renseignements. A Berne auprès du prince allemand de Hohenlohe,

¹ *Le Matin-Dimanche*, 11 décembre 2010.

mais encore en Espagne, ce pays neutre, où elle rencontre le souverain Alphonse XIII. Et en Italie, où la chanteuse va voir le roi Victor-Emmanuel III pour tenter d'obtenir la libération de son amant Maurice Chevalier.

De ces voyages, Mistinguett ramène des renseignements utiles. Et parfois décisifs. Notamment en 1918. Cette année-là, Gamelin n'est plus à Paris. Il commande désormais des troupes sur le front, quand il apprend qu'il sera bientôt placé en réserve. Intrigué par ces ordres, Gamelin croise, un peu plus tard dans un restaurant, un agent du GQG. Cet ancien collègue lui assure qu'il sera probablement engagé en Champagne. « *Un ensemble de renseignements montre que les Allemands y préparent leur prochain effort principal.* » Gamelin, qui doute de la fiabilité du pronostic, s'entend répondre : « *Mon Général, devinez qui nous a orientés dans ce sens ? C'est notre amie Mistinguett ! Il paraît que celui que vous savez [le prince Hohenlohe] qu'elle a rencontré en Suisse lui a dit (...) dans un moment d'abandon : 'Les Français et les Anglais nous attendent sur la Somme, mais c'est en Champagne que ça se passera.'* » Occupé à vérifier ces informations, l'interlocuteur de Gamelin est persuadé que l'espionne a vu juste. « *Il y a toutes les chances que cette brave miss nous ait rendu un grand service en nous alertant ainsi d'avance.* » Le tuyau de Mistinguett se révèle exact, et les Alliés parviennent à repousser l'ennemi. En revanche, il n'y aura pas de médaille pour Mistinguett. Son rôle dans l'affaire est resté secret, et il aurait même pu passer aux oubliettes si Gamelin n'avait jugé utile de rédiger une note rassemblant ses souvenirs. C'était en 1956, le lendemain de la mort de la star. Et ce témoignage n'était pas destiné à rendre une justice posthume à Mistinguett. « *Si j'ai cru devoir écrire ces lignes, au sujet desquelles je vous demande naturellement le secret, précise le militaire, c'est pour montrer le rôle que peuvent tenir en histoire le hasard et la chance et des personnalités qu'on ne s'attendait pas à y rencontrer.* »

Il faut sauver le soldat Maurice Chevalier

En 1912, Mistinguett triomphe aux Folies-Bergère avec sa *Valse renversante*, qu'elle danse avec un débutant prometteur nommé Maurice Chevalier. Elle a 36 ans, il en a 23. Elle lui apprend le métier, ils formeront l'un des couples mythique de l'époque. La Première Guerre mondiale éclate et Maurice Chevalier troque son canotier contre un fusil. Il monte au front, où il est rapidement porté disparu. On apprend qu'il a été blessé et fait prisonnier, qu'il est interné en Allemagne. Mistinguett se porte alors volontaire pour devenir espionne. Elle va autant travailler à la libération de son amant qu'à trouver des renseignements qui intéressent les services secrets français.

Mistinguett, qui est notamment intervenue auprès du roi d'Italie, obtient la libération de Maurice Chevalier. Son influence est confirmée par le commandant Massard, des services secrets, qui écrit avec humour : « *La miss... si mys... térieuse eut une autre satisfaction. S. M. Alphonse III fit une démarche à Berlin, et le brave artiste [Chevalier], qui avait fait si vaillamment son devoir, fut rapatrié en 1916.* »

Passant de la réalité à la fiction, la vedette parisienne joue un rôle d'investigatrice pour le cinéma, quand elle tourne *Mistinguett détective* en 1916. Quant à Maurice Chevalier, qui a appris l'anglais durant sa détention, il va progressivement s'orienter vers une carrière internationale. *Momo* quitte bientôt Mistinguett pour les Etats-Unis. Il chante désormais *Dans la vie faut pas s'en faire*. Fin de leur histoire, et coup dur pour la chanteuse, qui poursuit sa carrière à succès à Paris, en fredonnant notamment *Mon homme* (1920), une chanson inspirée par Chevalier.

J. R.

Le journal « Le Jura bernois » pendant la Première Guerre mondiale

La lecture des journaux jurassiens et suisses, les grands mais aussi les petits, les obscurs, les sans-grade, parus pendant la Première Guerre mondiale, permettent de sentir l'atmosphère de l'époque et de constater que les papiers intéressants, les bonnes plumes existent, même aux confins du territoire. Preuve en soit *Le Jura bernois*, dépouillé par Denis Moine, l'auteur de *Au fil du temps. Chronique militaire du Jura et du Jura bernois*, qui nous a communiqué ces quelques pages.

Le sac du soldat – « Le Jura bernois », 30 juin 1913

Le sac du fantassin suisse, avec capote roulée, agrément d'outils de pionniers, quand ce n'est pas d'une couverture ou d'une tente, sans parler de quatre cartouchières qui peuvent être garnies, constitue un poids excessif pour tous ceux que la vie civile n'a pas habitués à porter de lourds fardeaux.

On s'applique à rendre l'effort progressif, à laisser au quartier quand commence le service quelques effets d'équipement, à en prendre chaque jour un de plus. Cette méthode serait inapplicable si nos soldats devaient entrer en campagne; elle rend leur effort moins pénible, mais ne donne pas un résultat suffisant. Des milices ne peuvent avoir l'entraînement physique d'une armée permanente. Nos soldats-citoyens n'arrivent pas, en onze jours à prendre l'habitude du

sac. Et notre infanterie, écrasée de bagages, ne peut arriver à la mobilité et à l'allure dégaïée, nécessaires plus que jamais avec la tactique actuelle. Malgré toute leur bonne volonté et, chez certains, des efforts stoïques, elle donne, après quelques heures de pas de gymnastique à travers les champs labourés ou à la fin de l'étape, une impression pénible de fatigue et de lourdeur.

Depuis longtemps, on étudie comment alléger les fantassins. C'est très difficile. Si lourd que soit son bagage, le soldat ne porte que le strict indispensable. Si porter son sac est pénible, perdre son sac est plus pénible encore en campagne et même en manœuvres. Des réformes ont été tentées depuis quinze ans par une meilleure fabrication du sac. Elles n'avaient pas donné un résultat décisif.

On apprendra avec plaisir, dit le *Journal de Genève*, que toute une nouvelle distribution des bagages vient d'être décidée et sera essayée aux manœuvres de cet automne. Elle a été rendue applicable par la création des cuisines roulantes qui rend disponible le char de compagnie jusqu'ici affecté au matériel de cuisine.

Le nouveau sac est en forte toile imperméable. Il se compose de deux parties et, en réalité, de deux sacs distincts, dont un peut être détaché et qui, en temps ordinaire, c'est-à-dire dans les grandes marches et au combat, ne sera pas porté par le fantassin,

mais sera placé sur les chars de compagnie. Le sac que le soldat garde sur son dos contient une chemise, une paire de chaussettes, un mouchoir, le sac à pain avec son contenu, le sachet de propreté, la casquette, le couvert et, au besoin, la ration de réserve. Le second sac, qui peut être détaché du premier et chargé sur le char de compagnie, contient le second pantalon, les autres sous-vêtements, la seconde paire de bottines, le livret de service.

Sont en outre fixés à l'extérieur du sac que le fantassin porte sur son dos la gourde, la gamelle, les outils de pionnier et, dans une fourre au-dessous du sac, la tente de campagne. Cette tente est d'une étoffe chaude

et serrée, qui peut servir au besoin de manteau. La capote actuelle – et c'est ici le plus grand changement apporté au paquetage du soldat – sera laissée dans les magasins et ne sera donnée à la troupe qu'en hiver. Une poche pratiquée à l'extérieur du sac contiendra les cartouches qui ne pourront pas être logées dans la cartouchière.

Le soldat ne portera son paquetage complet que dans des circonstances exceptionnelles, par exemple, si les chars de compagnie ne peuvent pas suivre la troupe. Les deux sacs sont joints l'un à l'autre par des courroies qui se détachent en quelques secondes. Le nouveau paquetage sans capote pèserait dix kilos de moins que l'actuel.

L'affaire de la gare de Delle – « Le Jura bernois », 25 mars 1916

11 septembre 1914.– Un officier suisse a ouvert le feu sur territoire français

La nuit est profonde mais calme, ce 11 septembre 1914 à Boncourt quand, soudain, à 11 heures éclatent des coups de feu. Une patrouille suisse vient de tirer dans le talus de la voie de chemin de fer, à un mètre de la frontière française. Les balles « *ont passé par-dessus la voie ferrée, brisant des vitres à la halle des machines de la gare de Delle. Plusieurs ont troué les parois en planches de la guérite de l'aiguilleur, si l'employé avait été là, sans nul doute aurait-il été blessé ou même tué. Quelques coups ont atteint l'entrée du bureau du chef de gare. Au premier moment, on a cru à un coup de main de soldats prussiens. Par chance, un détachement français avait quitté les lieux la veille, on n'ose imaginer la riposte s'il avaient encore été sur place.* » Les journaux jurassiens ont tôt fait de dévoiler la cause de ce tir intempestif. Pour mettre à l'épreuve le poste de garde à la frontière, « *un premier-lieutenant voulant s'assurer que la sentinelle placée derrière la gendarmerie de Boncourt ferait bien son devoir, passa sans répondre à la sommation réglementaire du soldat. Puis il lui ordonna de tirer en l'air pour alarmer le détachement. La garde arrivée, il la posta dans une tranchée et commanda le feu contre le talus du chemin de fer, comme au combat, contre une troupe qui viendrait du territoire français. On connaît le résultat de ce simulacre d'escarmouche et on imagine les conséquences si, à cause d'un matamore, les balles de nos braves dragons avaient atteint des personnes.* » Pendant qu'à Porrentruy le commandement militaire blâme l'officier coupable d'excès de zèle et de manque de discernement, l'autorité civile prend contact avec Belfort pour expliquer la bavure et calmer les esprits échauffés. La population de Boncourt indignée exige que « *le chef responsable de cet inconcevable exercice soit puni et transféré à l'intérieur des terres, sa place n'est pas à la frontière où il faut des officiers clairvoyants.* »

Du *Genevois*. Un de nos lecteurs nous communique cette amusante version de la fusillade de la gare de Delle.

Les journaux welsches ont démesurément grossi l'incident de la gare de Delle. Voulez-vous me permettre comme témoin oculaire de vous raconter les faits tels qu'ils se sont passés.

Le règlement oblige à tirer de nuit, pour habituer les hommes à dormir et non pas pour les réveiller, comme l'ont dit nos journaux. Cette mesure, qui fait partie du drill, est excellente, à tel point qu'au bout de quelques temps les hommes ne peuvent plus passer du bruit de la fusillade. Le règlement exige que l'on tire sur des marais. On a dit qu'il n'y avait pas de marais à Delle, et c'est exact, mais il y a un talus et la nuit il est bien difficile de distinguer un talus d'avec un marais. Si les journaux welsches savaient le latin, ils auraient compris ça !

Donc le capitaine Bordemer se conformant à la règle donna l'ordre de tirer, mais à ce moment, un homme qui se promenait au bord du talus faillit être tué, ce qui fit qu'au moment où le capitaine commandait « Tirez ! », il ajouta « Gare ! » pour éviter un accident. L'ordre fut mal compris et tous les hommes tirèrent sur la gare, moi le tout premier. On voit qu'il n'y a pas de quoi fouetter un chat.

Le lendemain, lorsque le capitaine voulut s'excuser, les officiers français et le commissaire de la gare demandèrent avec insistance qu'il ne fût pas puni. Il n'y avait qu'à s'incliner sous peine de difficultés diplomatiques, et le capitaine fit lui-même un rapport. Cependant, il était nécessaire qu'il y eût des sanctions. Il y en eut. Lorsque le commissaire français vint sur notre territoire,

il fut immédiatement appréhendé et mis au clou puisqu'il était prouvé que, grâce à lui, il avait été impossible de sévir contre le capitaine.

Voilà la vérité exacte. Il y a d'autres versions, c'est vrai, entre autres une version latine, il y a aussi une version grecque mais elle n'est pas définitivement fixée. J'espère que ces explications bien claires mettront fin à cet incident qui s'est terminé à la satisfaction de tout le monde.

Le général Wille et le drill – « Le Jura bernois », 10 octobre 1916

Les journaux ont annoncé que le Général avait adressé aux commandants de troupes un ordre qui est consacré à la façon de pratiquer le « drill ». Il ne s'agit nullement de l'abandonner – sa nécessité est au contraire hautement affirmée – mais de rappeler « qu'il n'est qu'un moyen et non un but ». Les réflexions judicieuses qui commentent cette règle se terminent par des prescriptions d'ordre pratique qui marquent la volonté du Général d'en finir une fois pour toutes avec l'automatisme et d'en revenir à l'observation des règlements. Voici ses conclusions.



« Comme il subsiste dans les différents corps de troupe la plus grande diversité en ce qui concerne la position de garde-à-vous et le pas cadencé, et que les exagérations – même les mieux intentionnées – du pas cadencé donnent lieu à des critiques contre le pas lui-même, comme d'autre part une exécution incorrecte compromet la valeur de ce moyen d'éducation, j'exige que, dans un but d'uniformité, on se conforme partout aux principes exposés ci-après.

Du « Garde-à-vous »

Lorsqu'il s'agit d'hommes ou de subdivisions déjà instruites, il ne doit pas y avoir un intervalle entre le commandement d'avertissement et le commandement d'exécution. Il en faudra un, par contre, lorsqu'il s'agit d'instruire la recrue isolée ou la subdivision.

Au commandement de « garde-à-vous fixe », l'homme joint rapidement, les talons, se rassemble énergiquement, reste droit et immobile. Il faut prendre garde que les épaules ne soient pas trop fortement ramenées en arrière, la tenue en deviendrait raide et contrainte et le corps sortirait de la position verticale. Le torse par contre doit être redressé, les bras sont très légèrement arqués, les mains appuyées à la jambe, les doigts réunis et légèrement repliés, le médium à la couture du pantalon.

En prenant la position de garde-à-vous, tout le corps se tend « d'un seul coup ». Il est faux de corriger la position du garde-à-vous en faisant « remettre ». L'essentiel dans la position de « garde-à-vous » ne réside pas dans l'exécution des mouvements nécessaires pour y arriver, mais bien dans la position elle-même. Une position militaire correcte

est la condition fondamentale de la valeur du soldat, aussi bien de sa valeur morale que de sa capacité physique. Elle n'est pas seulement l'indice de ses aptitudes, elle les éveille et les développe. La tenue du soldat doit donner une impression de virilité forte et consciente. Sa caractéristique est l'énergie sans aideur.

Du pas cadencé

Le pas cadencé est le meilleur moyen d'entraînement à la marche. Il est d'une nécessité absolue pour la formation du soldat. Il renseigne exactement sur le degré d'instruction de la troupe, sur la force et la volonté qui l'anime et sur sa discipline. La jambe, d'abord légèrement repliée puis tendue, est jetée vigoureusement en avant à partir de la hanche et se pose légèrement sur le sol, le pied à plat (longueur du pas : 80 cm). Les épaules restent parallèles au front. Il est faux de lever d'abord la cuisse pour lancer ensuite la jambe en avant à partir du genou. Le genou n'est relevé que juste assez pour permettre à la jambe d'avancer sans que le corps se raidisse. Pour être correct, le pas cadencé, qui doit être exécuté avec la plus grande énergie, doit néanmoins rester alerte et souple. »



Le pas de l'oie, une composante du drill...

L'association franco-suisse des Amis du « Km 0 »

Col Hervé de Weck

2014 marque le 100^e anniversaire du début de la Première Guerre mondiale. Dans ce contexte historique, l'Association des amis du « Km 0 », constituée symboliquement le 11 novembre 2008 à proximité de la borne-frontière 111 près de la ferme du Largin, a pour but de dresser l'inventaire, de dégager les vestiges qui se trouvent sur les premiers kilomètres de la partie Sud du front Ouest, de les présenter au public.



1915 : Le Largin (commune de Bonfol), blockhaus Nord en construction.

Ce travail concerne les communes de Mooslargue et de Pfetterhouse, celle de Bonfol, avec particulièrement Le Largin, le *Bec de Canard* sur les cartes topographiques françaises, coïncé au « Kilomètre 0 », entre les réseaux des tranchées françaises et allemandes. Le front de La Largue reste sans enjeux stratégiques, donc sans combats importants pendant toute la guerre, si bien que les publications concernant la Première

Guerre mondiale l'ignorent. Cela ne signifie pourtant pas qu'il ne s'y passe rien !

Entre 1914 et 1918, l'ensemble de l'Armée suisse passe par relèves successives dans le saillant de Porrentruy et occupe au Largin, une position qui devient rapidement mythique. Sur cette langue de terre suisse coincée entre le front français et le front allemand, les hommes sentent le *souffle de la guerre*, ce qui ne les empêche pas de parler de la *Petite Gilberte de Courgenay*.

Les ouvrages de campagne édifés au Largin, faits de bois, de pierres et de tôles, ont tous disparu, mais les militaires qui y ont séjourné ont laissé de nombreux témoignages et photos. Il y a peu, le secteur du « Kilomètre 0 », dans le Sundgau et en Suisse, était un terrain abandonné et difficile d'accès. Pour que les coûts des travaux restent supportables, la Commune de Bonfol, qui a voulu mettre en valeur le site du Largin, a fait appel aux troupes du génie. En été et en automne 2012, deux équipes travaillent successivement pendant quinze jours. Ces hommes construisent une passerelle sur La Largue, partie intégrante du sentier didactique, effectuent des travaux de drainage dans un terrain très marécageux et aménagent des accès. Surtout, ils reconstruisent à l'identique le poste d'observation Nord qui se trouvait à proximité de la ferme, dont ne subsistait plus que des levées de terre.

Sur l'ancien front allemand, plusieurs fortins en béton – en plus ou moins bon état – ont été dégagés par une équipe de l'Association du « Km 0 », des panneaux explicatifs, financés par l'Office du tourisme intercommunautaire du Sundgau et le Canton du Jura, vont être installés sur le sentier didactique de sept kilomètres. Il s'agit encore d'aménager certains tronçons d'un itinéraire, dont le tracé a été défini sur le territoire des communes de Bonfol, Pfetterhouse et Mooslargue. Il permettra de découvrir l'extrémité Sud du front Ouest 1914-1918, les vestiges de tranchées et de fortins en béton allemands, le seul fortin français en béton dans le secteur, la « Villa Agathe », sur la commune de Pfetterhouse.

L'Association des Amis du Kilomètre Zéro entend également exploiter les archives allemandes, françaises et suisses. La confrontation de ces sources avec les témoignages, les récits, les souvenirs donnera des résultats intéressants, dignes de conférences et

de publications. Du côté suisse, on prévoit la publication en août 2014 d'une plaquette très illustrée sur la position du Largin.

La position du Largin, comme le sentier didactique, élargit l'offre touristique en Ajoie et dans le Sundgau. Les spécialistes du tourisme disent qu'il existe trois points d'accrochage dans le Canton du Jura : feu la Sentinelle des Rangiers, l'hôtel de la Gare à Courgenay et le souvenir de *La petite Gilberte*, Le Largin à Bonfol.

L'Association des Amis du Km 0, actuellement une cinquantaine de membres individuels et collectifs, français, allemands et suisses, fait tout pour que l'essentiel de son projet soit réalisé en août 2014. Tenant compte des contingences administratives et financières, elle s'est lancée assez tôt, mais elle a encore besoin de renforcer ses effectifs et ses moyens financiers.



L'ouvrage français dénommé « Villa Agathe », commune de Pfetterhouse.

Quelques informations importantes

1. **Adresse électronique de l'Association:**
contact@amisdukzero.fr

2. **L'Association a un site Internet:**

www.amisdukzero.ch

- Une page d'accueil
- Une page « Forum » avec des rubriques permettant d'échanger idées, de poser des questions
- Une carte tenue à jour des blockhaus aux alentours du « Km 0 », avec photo et descriptif
- Une page « Photos »
- Une page « Téléchargement » avec les statuts et le règlement de l'Association, les renseignements sur le sentier didactique en cours de réalisation, tous les bulletins *L'Echo du Km 0*
- Un calendrier avec les activités, les manifestations. Un rappel des événements les plus proches de la date du jour est également visible sur la page d'accueil
- Une page avec les articles concernant le « Km 0 », ainsi que les publications officielles



Le fortin allemand au « Km 0 » du front Ouest.

Chacun a accès au site, mais certaines pages sont réservées aux membres à jour de leur cotisation. Si vous êtes dans ce cas, envoyez votre identifiant (un mot ou une suite de lettres et de chiffres) à l'adresse électronique de l'Association. Vous recevrez alors un mot de passe. Vous avez donc avantage à adhérer, la cotisation annuelle pour les Suisses est de CHF 30.– (CHF 100.– pour les collectivités publiques et associations).

3. Dimanche 3 août 2014: inauguration franco-suisse du sentier didactique du « Km 0 »

Des informations sur le déroulement et l'horaire de l'inauguration seront fournies sur le site de l'Association des amis du « Km 0 » (www.amisdukzero.ch), sur le site de la Société jurassienne des officiers¹, ainsi que par les médias régionaux du Sundgau et du Canton du Jura.

H.W.

¹www.militariahelvetica.ch

CLAUDE-HENRI SCHALLER • HERVÉ DE WECK

BONFOL

LE LARGIN AU «KILOMÈTRE 0»
DU FRONT OUEST
1914-1918



DONNÉES TECHNIQUES

Format: 22 x 21 cm, broché, couverture laminée
Contenu: environ 90 pages et 80 photos en deux couleurs
Sortie de presse : fin juillet 2014
Prix de souscription : jusqu'au 1^{er} mai 2014, CHF 25.- (€ 20.-),
Dès le 2 mai 2014, CHF 30.- (€ 25.-).
Frais d'emballage et de port non compris.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

NP: _____ Localité: _____

passer commande de exemplaires de la plaquette **BONFOL.. LE LARGIN AU «KILOMÈTRE 0» DU FRONT OUEST (1914-1918)** au prix de souscription de CHF 25.- (€ 20.-) jusqu'au 1^{er} mai 2014. Dès le 2 mai 2014, CHF 30.- (€ 25.-), frais d'emballage et de port non compris.

Date: _____ Signature: _____

A adresser à: Hervé de Weck, Rue Saint-Michel 7, 2900 Porrentruy
(fax: 0041 (0)32 466 29 74, e-mail: herve.deweck@bluewin.ch)

Publication d'une plaquette sur le Largin et Bonfol

La SJO publie une plaquette sur la position du Largin et la vie quotidienne à Bonfol. Dès septembre 1914 jusqu'en novembre 1918, le front Ouest s'étire sans solution de continuité de la frontière suisse jusqu'à la mer du Nord. Le sol a été remué par les outils et les obus; les guetteurs derrière leur créneau, avec à la main un fusil ou une grenade, assurent leurs camarades barricadés, enterrés comme s'ils étaient morts et pourtant encore vivants...

Sur le territoire de la commune de Bonfol, Le Largin – le *Bec de canard* pour les Français – marque le « Km 0 » de ce front. C'est une ferme-auberge et une langue de terre suisse de 400 sur 800 mètres, entre la partie de l'Alsace libérée par les Français lors des combats d'août 1914 et l'Alsace allemande. Depuis l'été 1914, les tranchées allemandes se trouvent à l'est de La Largue, à l'ouest, sur deux cents mètres, il y a la position suisse, puis les tranchées françaises.

L'Armée suisse édifie au Largin deux postes d'observation qui protègent les hommes contre les tirs d'armes légères et les éclats d'artillerie. Il y a en plus une guérite abri surmontée d'un drapeau suisse et un poste d'observation sur un grand arbre. Dès le début de la guerre, la position, entourée d'un solide réseau de fil de fer barbelé, est occupée par une compagnie. Il ne s'agit en aucun cas de fortifications destinées à défendre le territoire suisse...

Jusqu'en 2012, Le Largin était une curiosité cartographique, qui attirait quelques passionnés d'histoire militaire. Le paysage n'avait rien de comparable à celui que l'on contemple depuis des belvédères, comme Roche-d'Or ou la tour de Moron !

Il avait tout d'un coin de campagne, charmant certes, mais des plus banal, à la monotonie rompue par quelques buttes, quelques creux, quelques rondins pourris, quelques restes de barbelés grâce auxquels un amateur éclairé pouvait discerner d'anciennes tranchées, des blockhaus et des restes de barbelés. Pas de quoi fouetter un chat !

Sur l'impulsion des autorités communales de Bonfol, les troupes du génie suisse ont reconstruit à l'identique un des postes d'observation du Largin.

L'Association franco-suisse des amis du « Km 0 » a redonné vie à l'extrémité Sud du front Ouest en ouvrant un sentier didactique de sept kilomètres sur les territoires des communes de Bonfol, de Mooslargue et de Pfetterhouse. Une équipe de bénévoles a dégagé un grand nombre de fortins allemands en béton, oubliés depuis longtemps.

Bonfol... Le Largin au « Kilomètre 0 » du front Ouest (1914-1918) se veut accessible au grand public. Ses auteurs ont voulu faire de la bonne vulgarisation et accorder une place importante à l'image.

Quand la Suisse internait à la dure

Olivier Grivat

Alors qu'un ancien président du CICR touchait une grosse indemnité pour des dégâts à son château, les aviateurs américains étaient internés sans ménagement en Suisse.

Le 19 juillet 1944, un quadrimoteur américain *B-24*, basé en Italie, de retour de mission de bombardement sur la fabrique BMW d'Allach, près de Dachau, est touché par la *Flak* nazie. Il s'abat en flammes à Ossingen (ZH), entre Winterthur et Schaffhouse. Parmi les huit membres d'équipage, le radio-opérateur Alva Moss, âgé de 90 ans, vit toujours dans l'Illinois : « *Juste au-dessus de la cible allemande, le moteur N° 2 tombe en panne. Dans l'impossibilité de réactiver l'hélice, notre pilote met le cap sur la Suisse. L'équipage sautera en parachute après le survol du lac de Constance et malgré les chasseurs allemands.* »

Inconscient, le copilote Michael Balbach n'arrive pas à ouvrir son parachute et trouve la mort. Un des navigateurs saute le premier en territoire allemand. Il sera fait prisonnier par les nazis. Les autres membres d'équipage, dont trois sont blessés, sautent en territoire suisse. Sans pilote, l'avion poursuit sa route et s'écrase, un moteur en feu, sur la tourelle du château Wyden, à Ossingen.

Le château du président

Incroyable hasard, ce château du XIV^e siècle aux quarante-huit pièces est précisément celui du président du CICR, l'avocat et professeur zurichois Max Huber qui va déposer plainte à titre personnel, au nom de son

fil et de son beau-fils Syz-Huber contre le Gouvernement américain. Le rapport note : l'avion a causé le plus gros dommage à la propriété provoqué par un appareil américain durant toutes les hostilités. Par miracle, l'accident n'a fait qu'un blessé léger, une jeune domestique, relève le journal *Die Tat* qui titre le surlendemain : « Etrangers indésirables », en soulignant le danger venu du ciel pour la population suisse. Dans un courrier interne à Washington, le journal du fondateur de Migros, Gottlieb Duttweiler, se voit qualifié de pronazi par le consul général américain à Zwich, Sam Woods.

Issue malencontreuse

Après son saut en parachute, le sergent Alva Moss, qui a reçu un éclat d'obus à la jambe, est hospitalisé deux mois à Münsterlingen (TG), puis transféré au camp d'internés militaires d'Adelboden (BE) en septembre 1944.

Pas tout à fait remis de ses blessures, le sergent Moss s'évade pour rejoindre les Alliés qui ont atteint la frontière franco-suisse en août 1944. Dans la nuit du 4 octobre, en compagnie de trois sergents britanniques de la RAF et de trois autres aviateurs américains, il s'habille de vêtements civils par-dessus son uniforme et monte dans un train en direction de Genève. Mais le groupe est arrêté par la police genevoise et ramené *manu militari* à Berne, où il passe la nuit en cellule.

Le 6 octobre, les 7 évadés sont transférés dans un camp disciplinaire à Wauwilermoos, au nord de Lucerne, commandé par un

officier neuchâtelois au passé nazi. Ce dernier, le capitaine André Béguin, se verra condamné en 1946 à trois ans et demi de réclusion, à la dégradation et l'expulsion de l'armée. Lors de son arrestation, on retrouve 200 envois d'internés non-postés se plaignant de leurs conditions de détention. Alva Moss y a subi des traitements comparables à ceux subis par les prisonniers de guerre dans les camps allemands, assure-t-il.

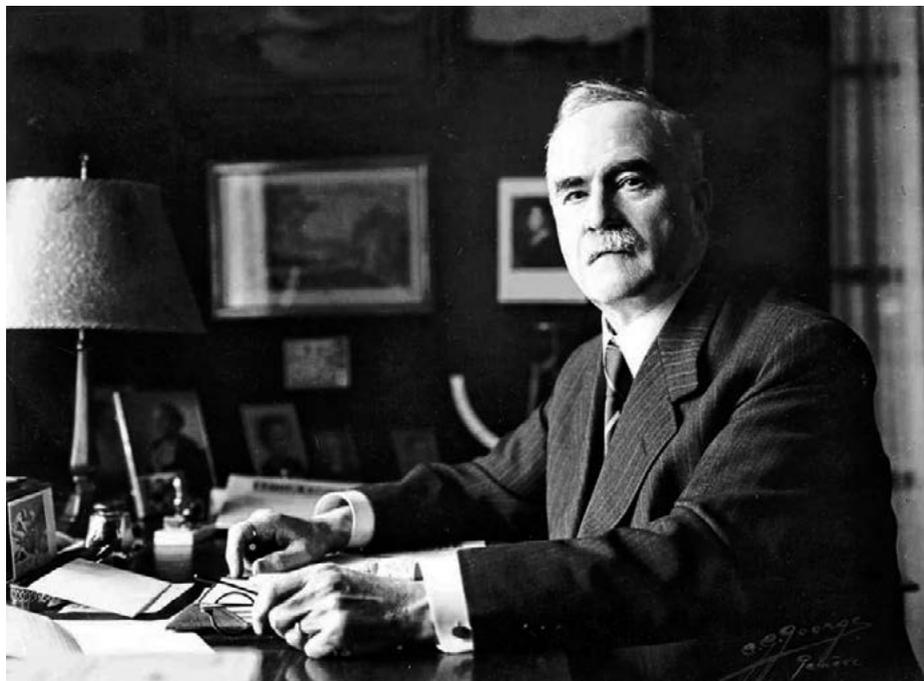
Le 13 novembre 1944, après avoir accompli une peine de 39 jours d'isolement au Wauwilermoos pour sa tentative d'évasion, le sergent Moss est renvoyé à Adelboden, après s'être engagé sur parole à ne pas récidiver. Le garant de l'arrangement est l'attaché militaire américain à Berne, le général Legge. Peu avant, celui-ci avait averti le conseiller fédéral Pilet-Golaz que ses aviateurs pourraient bien commettre une *erreur de navigation* en

revenant de missions de bombardement. Un homme averti en vaut deux !

Moss restera jusqu'au 17 février 1945 à Adelboden, puis sera rapatrié aux Etats-Unis lors d'un échange avec des soldats allemands également internés en Suisse. Il y a quelques années, Alva Moss a revu les lieux de son atterrissage et notamment le château Wyden détruit à l'époque.

Grosse indemnité

Un proche de Max Huber lui avait alors déclaré que l'indemnité reçue n'avait pas couvert les frais de reconstruction. Max Huber a touché en avril 1946 la plus grosse indemnité de guerre encaissée individuellement durant la Seconde Guerre mondiale : 179 000 dollars, y compris 5 % d'intérêts, soit 769 000 francs de l'époque.



Max Huber.

Du CICR aux canons d'Oerlikon-Bührle

Historien militaire à l'Académie de West Point, à New York, le major Dwight Mears a retrouvé la trace du château d'Ossingen aux Archives d'Etat dans le cadre de sa thèse de doctorat. Lui-même petit-fils d'un Américain interné au camp de Wauwilermoos, il a mené d'intenses recherches aux Archives fédérales et au CICR. Curieusement, la Croix-Rouge ne possède pas de documents sur la mésaventure survenue à son président jusqu'en 1946.

Le Zurichois Max Huber (1874-1960) a été en premières lignes pendant les hostilités, avant de présider les conseils d'administration d'Alusuisse et d'Oerlikon, le fabricant du canon de DCA utilisé durant les deux guerres mondiales ! Haute figure du droit international, Max Huber a siégé à la Cour permanente de justice internationale, ancêtre de la Cour internationale de La Haye. Son rôle et celui de l'institution sont critiqués par l'historien américain : « *Le Général Guisan a forcé le CICR à soumettre ses rapports d'inspection des camps d'internement à la censure (de l'armée) comme condition préalable d'accès* », assure Dwight Mears, tombé sur un document du CICR confirmé par les Archives fédérales.

La comparaison avec les Etats neutres comme la Suède, la Turquie ou le Portugal n'est pas favorable à la Suisse : « *C'est le seul pays à avoir appliqué la Convention de La Haye à la lettre jusqu'en mai 1945. Les autres n'ont pas attendu pour procéder à des échanges avec les Allemands ou fermer les yeux sur des évasions.* » Les délégués du CICR qui ont inspecté à l'époque le camp de Wauwilermoos se sont montrés peu clairvoyants : « *S'il règne une discipline de fer, on y trouve aussi un esprit de justice et de compréhension qui facilite la rééducation et l'amélioration des éléments difficiles qu'on y envoie* », rapporte le délégué Frédéric Hefty. Le camp est comparé à un lieu de villégiature où les détenus ne demandent qu'à revenir, avancent des témoignages d'internés obtenus en échange de traitements de faveur.

Pour l'historien, l'exemple d'Alva Moss est emblématique du système suisse de l'époque. Il est aussi sévère avec le CICR et lui reproche sa soumission aux autorités helvétiques : « *Moos a été jugé par défaut par la justice militaire suisse sans avoir eu connaissance du verdict. Cela n'aurait pas été possible sous le régime de prisonniers de guerre garanti par les Conventions de Genève, si le sergent avait atterri en sautant sur territoire allemand. Celles-ci excluent l'emprisonnement pour tentative d'évasion (...).* »

Par décision du Congrès américain prise à fin 2012, tous les internés américains punis pour évasion en Suisse vont recevoir cette année la médaille de prisonniers de guerre, même à titre posthume. Cela concerne 154 aviateurs, dont 11 sont encore en vie. Dan

Culler, qui vit en Arizona, lui aussi emprisonné au Wauwilermoos, a été le premier à obtenir la médaille de guerre en 1996, un an après avoir été reçu au Palais fédéral en mars 1995. Le président Kaspar Villiger lui a transmis les excuses du Conseil fédéral.

O. G., *La Liberté, Le Quotidien jurassien*,
4 mai 2013

Des affirmations fausses et malhonnêtes !

La Liberté et *Le Quotidien jurassien* ont publié un article d'Olivier Grivat sur Max Huber, président du Comité international de la Croix-Rouge, dont le château a été endommagé en 1944 par un bombardier

américain en perdition. Les insinuations et les accusations portées contre Max Huber ne sont pas nouvelles, elles ont déjà paru dans des organes de presse de Tamedia en Suisse alémanique et en Suisse romande, mais elles sont fausses !

Max Huber n'a jamais fait partie du Conseil d'administration d'Oerlikon-Bühlre, industrie d'armement. Fils du créateur de la Maschinenfabrik Oerlikon (MFO) qui n'a rien à voir avec Bühlre, il en préside un temps le Conseil d'administration. Détail piquant : il verse au CICR les tantièmes qu'il reçoit. Avec BBC et l'entreprise suédoise Asea, MFO donnera naissance à ABB, aucune de ces entreprises ne travaillait dans le domaine de l'armement.

Son château de Wyden (XIV^e siècle) subit de très importants dégâts le 19 juillet 1944, à la suite du crash d'un bombardier américain *Liberator* en perdition. Les indemnités versées par le Gouvernement des Etats-Unis pour la reconstruction du château sont *fair* mais en aucun cas exagérées. En effet, le *nouveau* château est bien plus petit que l'ancien ; de nombreux dégâts matériels et immatériels n'ont pas été pris en compte. En d'autres termes, Max Huber ne profite pas de sa situation, comme l'insinue malhonnêtement l'article d'Olivier Grivat.

Les accusations de mauvais traitements infligés en Suisse aux aviateurs alliés internés doivent être sérieusement nuancées. On n'interne pas les militaires belligérants qui disent s'être évadés de camps de prisonniers : ils séjournent dans des hôtels ou des pensions, jouissent d'une certaine liberté de mouvement et de la liberté de repartir. C'est le cas pour l'écrasante majorité des aviateurs alliés qui entrent en Suisse. Même s'ils n'ont pas été pris par les Allemands, ils se

déclarent évadés, ce qui explique le nombre de fuites ou de départs avant la fin des hostilités. A leur arrivée, ces aviateurs, comme tous les réfugiés, sont conduits en prison, le temps d'établir leur identité. Ils sont alors transférés à Berne ou à Dübendorf où on les interroge. Il s'agit d'en tirer de précieux renseignements techniques et stratégiques. Ils font ensuite trois semaines de quarantaine à Bad Lostorf au-dessus d'Olten ou à Chaumont au-dessus de Neuchâtel, puis sont transférés dans un hôtel déserté par les touristes.

L'écrasante majorité des 350 aviateurs alliés, identifiés par Roger Anthoine dans *Aviateurs-piétons vers la Suisse*, n'a pas subi de mauvais traitements. Il en va de même des membres d'équipages obligés de se poser ou de sauter en parachute. Sur 1517 aviateurs américains, 763 parviennent à quitter le pays, 184 se font reprendre, quelques-uns sont envoyés au camp de Wauwillermoos. Sur les 79 aviateurs-piétons entrés dans le Jura bernois, 67 quittent le pays bien avant mai 1945.

De nombreux journalistes ne font pas de véritables recherches, ils ne contrôlent pas les sources qu'ils utilisent, ils reprennent par sympathie ou par cécité idéologique les études d'universitaires dits critiques, d'experts autoproclamés dans le domaine « Suisse et Seconde Guerre mondiale », qui diffusent leur *Credo* politique personnel dans des travaux prétendument académiques. Parmi eux, les nombreux rédacteurs du Rapport Bergier financé par des fonds publics. On sait que des manipulations de l'histoire, suffisamment répétées, deviennent des *vérités*.

Col Hervé de Weck

On sortait de la Seconde Guerre mondiale...

Les décideurs suisses ont une vision positive de l'« indispensable » énergie nucléaire

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'énergie nucléaire, dans son usage civil, est au centre du débat sur la modernisation contemporaine. Porteuse tout d'abord des espoirs d'un progrès géant pour l'humanité, symbole ensuite de toutes les menaces que la technique fait peser sur notre avenir écologique, biologique et social, elle apparaît comme l'enjeu d'un conflit qui ne porte pas seulement sur un partage de richesses ou de pouvoir, mais sur l'avenir même de la société. Les deux tirs nucléaires sur Hiroshima et Nagasaki ne jouent aucun rôle dans le débat de la seconde moitié des années 1940. Les deux études de Jean-Claude Favez et de Ladislav Mysyrowicz sur la perception du nucléaire en Suisse datent des années 1980¹, mais elles apportent un éclairage qu'il vaut la peine de découvrir en 2013!

Le débat de décembre 1946 au Conseil des Etats sur le message du Conseil fédéral concernant l'encouragement des recherches dans le secteur atomique laisse indifférents la plupart des journaux: le *Journal de Genève* du 19 décembre ne lui consacre qu'une ligne, *La Suisse* deux lignes! Le professeur genevois Albert Malche, conseiller aux Etats, intervient dans le débat en faisant valoir l'argument de la protection de la nature. La multiplication en Suisse des grands barrages hydroélectriques porte atteinte aux beautés

naturelles du pays. L'énergie atomique offre une miraculeuse solution de remplacement, alors que les grands barrages sont « *un moyen périmé de nous alimenter en énergie industrielle* ». Les producteurs d'électricité doivent prendre contact avec les spécialistes en énergie atomique et se mettre immédiatement à l'œuvre.

Le député fédéral se trouve à l'unisson avec le vulgarisateur scientifique à succès, le Français Pierre Rousseau, qui écrit au début de *La Révolution atomique*: « *1945, année d'où nos historiens font partir la civilisation moderne. C'est à cette époque, en effet, que l'on apprit à utiliser l'énergie atomique, au lieu des procédés barbares, rudimentaires et inefficaces de combustion de charbon ou de pétrole, ces produits géologiques dont nos étudiants peuvent contempler des spécimens dans les musées.* » L'énergie atomique est donc un espoir *écologique* (avant la lettre), une technologie qui permettra de préserver les beautés naturelles du pays et les biotopes les plus rares, sans sacrifier les habitudes de confort matériel et l'idéal de développement économique lié à l'électricité.

L'ingénieur André Samuel déclare, dans une conférence au Grand Orient de France à Paris, qu'avec cette découverte, l'homme va devenir le roi de l'univers. Les transports seront ultra-rapides: des fusées

¹Favez, Jean-Claude; Mysyrowicz, Ladislav: *Le nucléaire en Suisse. Jalons pour une histoire difficile*. Lausanne, L'Âge d'homme, 1987. 179 pp.



La centrale de Mühleberg en exploitation depuis 1972.

transcontinentales transporteront les marchandises à vil prix. Des explosifs nucléaires modifieront la morphologie de la croûte terrestre : on fera disparaître des collines, on nivellera certaines contrées pour créer des richesses, des cultures. Inversement, on créera des paysages artificiels grandioses destinés aux voyages, aux vacances. On modifiera la structure des déserts avec de nouveaux engrais à vil prix. Avec l'énergie atomique, on régularisera les courants aériens, on se rendra maître des saisons, en créant de la pluie ou en la chassant quand on n'en voudra plus.

L'énergie nucléaire relance l'idée de progrès indéfini, une vision entraînante qui a son foyer outre-Atlantique. On aurait tort d'en minimiser la portée en la réduisant à des slogans ou à des fantaisies de professeurs Tournesol ou de journalistes, qui sont reçues avec des haussements d'épaule par les personnes sensées et bien informées.

Malgré les dangers terrifiants des armes nucléaires, il semble n'y avoir aucune raison de se laisser aller à l'inquiétude. Même les déchets nucléaires ne posent aucun problème, si l'on croit le professeur Scherrer de l'École polytechnique fédérale de Zurich : « *Nous serons beaucoup plus embarrassés dans un proche avenir, non pas de savoir*

comment les éliminer, mais de n'en plus trouver assez pour faire face à tout ce que la science songe à tirer de ceux-ci mêmes, pour diverses applications utiles. »

Au mois de novembre 1955, *L'Illustré* fait aussi dans l'optimisme. Il évoque une centrale nucléaire comme le royaume des blouses blanches, des Alexandre, des César, des Pizarre du XX^e siècle, le règne d'une propreté méticuleuse et maniaque. Ces scientifiques livrent la guerre de conquête la plus importante de l'histoire, ils se battent pour la survie de l'humanité, pour conquérir l'avenir de notre civilisation technicienne. Il ne leur reste pas beaucoup de temps pour réussir. Dans quarante-cinq ans, la population du globe aura doublé. Les gisements de houille s'épuisent, du côté des centrales hydroélectriques, l'avenir paraît barré.

Il reste une dernière planche de salut : l'énergie atomique, la possibilité de faire tourner les industries du monde entier durant des millénaires. Les physiciens ont réussi une opération presque miraculeuse, qui ressemble à la multiplication des pains. Dans un surgénérateur, tout se passe comme si quelqu'un commençait l'hiver avec cinq tonnes de charbon, se chauffait durant toute la saison froide et s'apercevait à la fin de celle-ci que son tas de charbon a doublé. Il est possible de métamorphoser le granit des Alpes en un combustible nucléaire. Pas d'hésitation possible, l'âge d'or est à notre portée !

Les ressources exploitables d'uranium et de thorium suffisent pour faire tourner toutes nos industries durant 25 000 ans. Vers l'an 2000 pourtant, si la moitié de l'industrie mondiale tournait à l'uranium, il faudrait évacuer chaque année une masse de déchets radioactifs, l'équivalent de 400 000 tonnes de radium. Impossible de contrôler cette radioactivité, qui se concentrerait dans la chaîne alimentaire. Il faut mettre au point, avant qu'il ne soit trop tard, des réacteurs

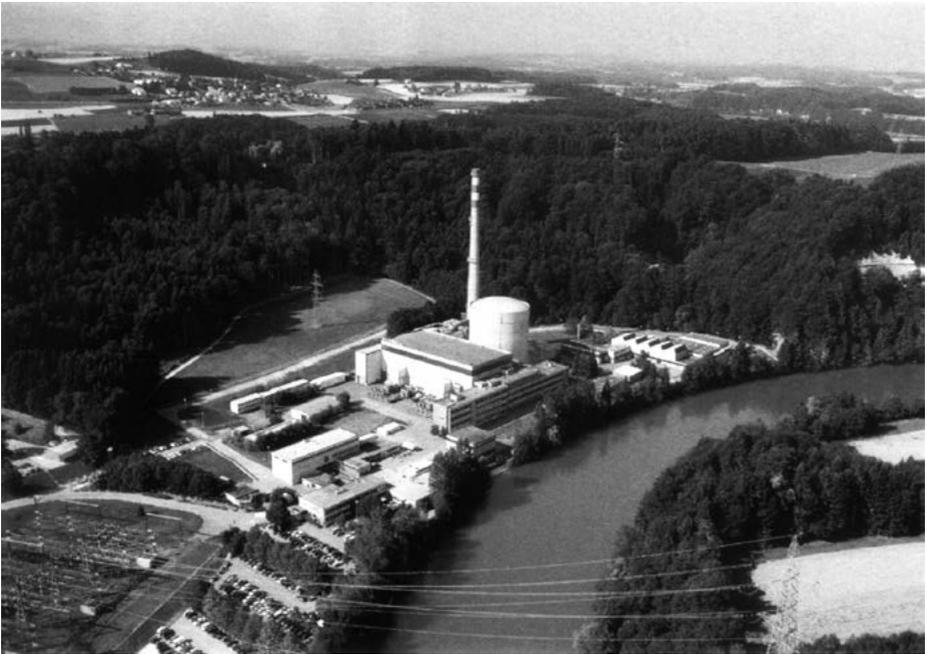
thermonucléaires dont les promesses sont immenses. Ils ne créent ni pollution radioactive, ni déchets dangereux.

Paradoxalement, cette idée de progrès fabuleux est parfois liée à la crainte d'une apocalypse constamment suspendue au-dessus du genre humain, d'une désintégration atomique de la Terre, voire de l'Univers, des représentations qui remontent aux origines des civilisations, à la tradition apocalyptique du christianisme, à la science-fiction. A partir de 1955, la divulgation de la pollution radioactive, des effets génétiques et somatiques des radiations polarise sur l'atome des peurs actuelles (cancer, pollution industrielle, additifs chimiques dans

les aliments, etc.) et fait même remonter à la surface les angoisses les plus ancestrales (peur des maléficaes, des forces invisibles, d'actes sacrilèges, d'erreurs rituelles).

Ces prises de position fracassantes de scientifiques, de politiciens, de journalistes qui se prétendaient experts et informés donnent à réfléchir. Leurs appréciations, leurs prophéties s'avèrent aberrantes ! En va-t-il de même aujourd'hui des exigences de la fin du nucléaire, de l'annonce des conséquences du réchauffement climatique, de l'amincissement de la couche d'ozone, etc. ?

H. W.



La centrale de Leibstadt en exploitation depuis 1984.

Soixante ans de présence militaire suisse en Corée

Bernard Sandoz

Qui se souvient de la Guerre de Corée? Depuis l'armistice du 27 juillet 1953, les armes se sont tuées dans ce pays divisé entre une partie Nord – restée une dictature communiste – et Sud – devenue une démocratie riche et prospère. Comment la Suisse, traditionnellement neutre, en est-elle arrivée à accepter une participation à la *Neutral Nations Supervisory Commission (NNSC)* chargée de surveiller l'application de l'accord d'armistice¹ ?

A la fin de la Seconde Guerre mondiale, les puissances alliées décidèrent qu'une fois libérée du joug japonais, la Corée, annexée par le Japon dès 1910, deviendrait un Etat indépendant *in due time*, le moment venu... Il faut peut-être rappeler que l'Union soviétique avait attendu le 8 août 1945 – deux jours après Hiroshima! – pour déclarer la guerre au Japon. Deux jours plus tard, les troupes soviétiques entraient en Corée. Le 15 août, le Japon capitulait; le général américain Douglas MacArthur, commandant en chef des troupes alliées en Extrême-Orient, reçut la reddition formelle à bord du cuirassier *USS Missouri* le 2 septembre 1945. Dès le 10 août, le 38^e parallèle avait été désigné *ligne de démarcation militaire (MDL)* entre troupes soviétiques et troupes américaines en Corée. Cette *MDL* est située à quelques kilomètres au nord de Séoul, la principale ville du pays. Les deux superpuissances mirent en place, chacune dans sa partie, les régimes qui leur convenaient. Dès lors, en 1948, deux républiques furent proclamées, le Sud avec Syngman Rhee comme président, le Nord avec Kim Il-sung.

Il faut souligner qu'à l'époque, chacun des présidents se disait déterminé à unifier les deux parties de la péninsule. C'est le leader du Nord qui passa à l'action le premier. Le 25 juin 1950, son armée franchit la ligne de démarcation. Dans les jours qui suivirent, le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies – que l'URSS boycottait à cet instant précis, dans le but de forcer l'adhésion de la Chine communiste – désigna le Nord comme l'agresseur et demanda aux Etats membres d'envoyer des contingents au secours de la Corée du Sud. L'URSS ayant repris son siège permanent, le Conseil de sécurité s'en trouva bloqué; dès lors, l'Assemblée générale, par la célèbre résolution *Uniting for Peace*, se substitua à lui pour ratifier l'initiative onusienne en Corée. Quinze pays envoyèrent des troupes pour secourir la Corée du Sud. Le commandement militaire des opérations (*United Nations Command-UNC*) fut confié aux Etats-Unis.

La Guerre de Corée, les Etats-Unis et la Chine

Dans un premier temps, la Guerre de Corée fut caractérisée par la rapide progression des troupes du Nord vers la pointe Sud de la Péninsule. C'est alors que les forces alliées, commandées par le général MacArthur, débarquèrent à Inchon, non loin de Séoul, et coupèrent l'armée nord-coréenne de ses bases, puis la repoussèrent jusqu'au 38^e parallèle, puis jusqu'à la frontière chinoise. Mao Zedong lança alors dans la bataille ses fameux *volontaires populaires* chinois qui

¹Texte paru dans *La Lettre de Penthes*, N° 21, printemps 2013.



repoussèrent les forces de l'UNC vers le Sud. Il s'en suivit une guerre de position impitoyable qui dura deux ans. En mars 1951, la mort de Staline, toujours farouchement opposé à une solution négociée du conflit, permit le début d'un processus diplomatique.

En décembre 1951, le Département d'Etat américain soumit, informellement, à la Suisse, la suggestion de participer à une commission internationale chargée de surveiller l'application d'un éventuel accord d'armistice. En l'espace de deux semaines, le Conseil fédéral, sur proposition de Max Petitpierre, donna un préavis favorable. A ceux qui pensaient que notre pays allait inutilement s'exposer à des ennuis diplomatiques, il fut répondu qu'il s'agissait de se montrer solidaire, mais aussi d'effacer l'image négative que la Suisse neutre s'était faite auprès

des Alliés pour s'être abstenue de participer à la lutte contre les forces de l'Axe.

La guerre de Corée prit fin en juillet 1953. L'accord d'armistice du 27 juillet fut signé par le commandant en chef des troupes de l'UNC, le général américain Mark W. Clark, par Kim Il-sung en tant que commandant suprême de l'Armée populaire nordiste et par Peng Dehuai, le chef des volontaires populaires chinois. L'accord institua trois commissions: la première, la *Military Armistice Commission*, composée des délégations nord-coréenne et chinoise et de celle de l'UNC, fut chargée de régler pacifiquement d'éventuelles violations de l'armistice; la seconde, la *Neutral Nations Repatriation Commission* (NNRC), fut chargée d'organiser le rapatriement des prisonniers de guerre et la troisième, la Commission des Nations Neutres pour la Surveillance de l'Armistice (NNSC), fut chargée de surveiller les gares, les aéroports et les ports de part et d'autre de la ligne de démarcation, afin d'empêcher que les anciens belligérants ne se fassent livrer des armes ou n'augmentent leurs effectifs.

La Suisse à la Commission des nations neutres pour la surveillance de l'armistice

La deuxième et la troisième de ces commissions étaient composées de nations neutres, la Pologne et la Tchécoslovaquie faisant fonction de *neutres*, pour le Nord, la Suède et la Suisse, pour le Sud. Un contingent de l'armée indienne faisait partie de la NNRC et devait protéger les camps de prisonniers. C'est la troisième commission qui existe encore de nos jours.

Fin juillet 1953, un premier contingent suisse quittait Zurich-Kloten pour la Corée avec, à sa tête, un officier portant les insignes d'un général ad hoc, afin d'établir

la concordance protocolaire avec ses homologues. Le 1^{er} août, la NNSC siégeait pour la première fois à Panmunjom, sur la ligne de démarcation. La délégation suisse comptait 90 officiers et soldats, dont 50 étaient répartis dans des équipes d'inspection composées de représentants des 4 nations neutres et stationnées dans 10 points d'entrée, 5 au Sud, 5 au Nord.

En 1956, l'UNC exigea le départ des équipes d'inspection stationnées au Sud au prétexte que la Corée du Nord trichait en important des armes en dehors de ces points; l'UNC accusa en outre la Pologne et la Tchécoslovaquie d'espionnage au détriment des forces onusiennes et coréennes du Sud. Mais ces griefs n'étaient pas seuls à motiver ces expulsions: au milieu des années 1950, les Américains avaient introduit des armes nucléaires tactiques en Corée du Sud. Ils ne tenaient pas à être pris en flagrant délit de violation de l'armistice (ces armes seront retirées en 1991). Les Nord-Coréens exigèrent à leur tour le départ des équipes d'inspection de la NNSC stationnées au Nord. Mais il restait à la NNSC suffisamment d'autres tâches, toutefois plus diplomatiques que militaires.

Deux chefs de la délégation suisse se sont particulièrement distingués au cours des années. En 1968, le *général* Pierre Barbey mena à bien l'organisation de rencontres entre des délégués du Nord et du Sud autour de l'affaire du *Pueblo*, navire-espion américain arraisonné par les Nord-Coréens. Les négociations qui s'ensuivirent aboutirent à la libération de l'équipage. En 1984, le *général* Pierre Jordan s'est interposé, au risque de sa vie, pour faire cesser un échange de tir autour d'un touriste soviétique qui avait tenté de se réfugier au Sud.

Fin de la Guerre froide

En 1989-1990, la chute du communisme en URSS et dans les pays du Pacte de Varsovie eut pour conséquence que la Pologne et la Tchécoslovaquie ne furent plus considérées comme neutres par le Nord, puisqu'elles avaient rejoint le camp capitaliste! Le 3 avril 1993, en violation de l'article 61 de l'accord d'armistice, les Nord-Coréens expulsaient les Tchèques; puis, le 28 avril 1994, ils déclaraient ne plus reconnaître la NNSC et expulsaient les Polonais. Depuis janvier 1995, tous les contacts sont interrompus et les délégations suédoise et suisse ne peuvent plus se rendre en Corée du Nord.

Dès octobre 1994, date de mon départ de Panmunjom, le mandat des Suédois et des Suisses s'est donc réduit à la portion congrue. Leur présence s'avère néanmoins utile; ils reçoivent des visiteurs de marque, y compris des conseillers fédéraux suisses, ou des classes d'académies militaires qu'il s'agit



de renseigner sur la situation de la Péninsule dans un esprit d'impartialité.

Changement de cap en 2008 : les deux délégations restantes de la NNSC acceptèrent de participer activement à des tâches d'observation au sein des forces de l'UNC portant sur des activités telles que l'inspection de postes-frontière, le rapatriement de militaires (morts ou vivants), les vols de surveillance dans la partie méridionale de la zone démilitarisée (DMZ), les manœuvres combinées des forces américaines et sud-coréennes, etc.

Quel avenir pour la NNSC et sa composante suisse, réduite à cinq hommes ? Il ne faut pas exclure que le jour où un traité de

paix remplacera l'armistice, de nouvelles missions puissent être confiées à cette commission. Mais rien ne dit, évidemment, que la Corée du Nord accepterait que les *rescapes* de l'ancien processus de surveillance y jouent un rôle. Il paraît néanmoins essentiel que les délégations suédoise et suisse soient maintenues à Panmunjom aussi longtemps que l'ONU n'aura pas formellement relevé la NNSC de sa mission. Même si beaucoup de choses ont changé en Corée, la présence de nos officiers reste, pour la Suisse, la preuve tangible de sa disponibilité dans une situation où, hélas, la confiance entre les antagonistes fait toujours défaut.

B. S.

Publications SJO

Des prix cassés dans le prolongement du 100° !

1. *La Société des officiers d'Ajoie. 1913-1988.*
Porrentruy, SOA, 1988 **Gratuit !**
2. *Ecrivains militaires de l'Ancien Evêché de Bâle.*
Choix de textes et documents.
Saignelégier, Saint-Imier, SCJO, SCBO, 1990. 211 pp. **15.– au lieu de 30.–**
3. *Fin de la Seconde guerre mondiale aux frontières de l'Ajoie.*
Actes du colloque de Porrentruy.
Porrentruy, SCJO, 1994. 94 pp. **10.– au lieu de 15.–**
4. *Les attachés militaires français à Berne et les grandes manœuvres de l'armée suisse (1874-1910).*
Publication de sources avec une introduction scientifique par Dimitry Queloz.
Berne, Association suisse d'histoire et de sciences militaires, 2006. **25.– au lieu de 45.–**
5. Denis Moine: *Au fil du temps. Chronique militaire du Jura et du Jura bernois (1318-2003).*
Delémont, Editions D + P, SJO, 2008. **20.– au lieu de 30.–**
6. Hervé de Weck: *Fortification de la position-clé des Rangiers (1820–1995).* Porrentruy, SJO, 2010. 104 pp. Epuisé. On peut obtenir un CD-ROM contenant le texte et les illu. en format pdf. **15.–**
7. Hervé de Weck: *La Suisse peut-elle se défendre seule ?*
Bière, Cabédita, 2011. 159 pp. **20.– au lieu de 30.–**
8. *Des deux côtés de la frontière : le Jura bernois, les régions françaises avoisinantes (1914-1918).*
Actes du Colloque franco-suisse de Lucelle.
Porrentruy, SJO, 2012. 286 pp. **25.– au lieu de 35.–**
9. Jean-François Nussbaumer, Dimitry Queloz, Hervé de Weck: *Jura, Jura bernois... Aviation civile et militaire, guerre aérienne (1910-2012).*
Delémont, Pessor, SJO, 2013. 255 pp. **59.– au lieu de 69.–**
10. Fabien Kohler, Dimitry Queloz, Hervé de Weck: *1913-2013... Vie et histoire de la Société jurassienne des officiers.*
Porrentruy, SJO, 2013, 124 pp. (gratuit pour les membres SJO) **30.– au lieu de 38.–**

11. Daniel Brühlmeier, Hervé de Weck éd.
Combat contre le terrorisme, sûreté et droits de l'homme /
Terrorismusbekämpfung im Spannungsfeld von Sicherheit
und Menschenrechten.
 Bienne, Institut Livre Libertas, 2009 **15.– au lieu de 30.–**
12. Daniel Brühlmeier, François Jeanneret éd.
Valeur et cheminement de la liberté /
Wert und Wege der Freiheit
 Bienne, Institut Livre Libertas, 2013 **15.– au lieu de 30.–**

Bulletin de commande

Nom : Prénom :

Membre SJO : oui / non (biffez ce qui ne convient pas)

Adresse : NP : Localité :

Commande

.....exemplaire(s) de No à fr..... l'exemplaire

Frais de port et d'emballage non compris!

A renvoyer à Hervé de Weck, 7, rue Saint-Michel, 2900 Porrentruy
 (e-mail herve.deweck@bluewin.ch).

Date:..... Signature:

Publications 2011-2013

Eric Werner : *De l'extermination*. Sion, Editions Xenia, 2013. 213 pp.

« (...) les guerres contemporaines sont toutes, peu ou prou, génocidaires. L'état sauvage y contribue, mais aussi la civilisation. L'extrême bêtise, mais aussi l'intelligence la plus déliée. La férocité innée ou acquise, mais aussi les nouvelles possibilités offertes par la technique. L'extermination se décline au présent, mais aussi au futur. Chacun sait que les Américains n'excluent plus aujourd'hui d'utiliser certaines catégories d'armes nucléaires (les mini-nukes) en première frappe. Il en ira donc demain des armes nucléaires comme il en va aujourd'hui des armes chimiques (défoliants, uranium appauvri, etc.). Jusqu'ici on ne faisait que menacer de les utiliser : c'est ce qu'on appelait la dissuasion. Désormais, on ne passera même plus par la dissuasion. Les armes nucléaires sont des armes comme les autres. On les utilisera quand on aura besoin de les utiliser.

Bref, plus j'y pense, plus je me dis que l'extermination n'est pas extrinsèque à la guerre mais au contraire intrinsèque. On ne peut pas tout mettre sur le même plan, me dirait-on. A mon avis oui, justement : on le peut très bien. Il est même nécessaire de le faire. Clausewitz vivait en un temps où l'on reconnaissait encore l'existence de certaines limites. Aujourd'hui, il n'y a plus de limites. On le voit bien sur la scène interétatique, mais aussi intraétatique. Aucun pays n'est à l'abri. On dit volontiers, pour se tranquilliser peut-être, que certaines guerres civiles particulièrement atroces, guerres se déroulant pourtant à nos portes, à quelques heures à peine d'avion, appartiennent au passé. Et si elles étaient au contraire notre avenir ? Notre très proche avenir ? » Une guerre d'extermination n'est pas

seulement une guerre où l'on tue beaucoup de monde, mais dont l'objectif même est de tuer le plus possible.

Rémy Porte : *Chronologie commentée de la Première Guerre mondiale*. Paris, Perrin, 2011. 645 pp.

Un outil essentiel pour connaître les faits et se repérer dans l'extrême complexité de la Première Guerre mondiale. Ce conflit total est reconstitué jour après jour, sur les fronts européens, du Moyen-Orient et d'outre-mer. Il donne le point de vue de tous les belligérants, depuis des lettres de simples soldats, jusqu'à des proclamations de responsables politiques et militaires en passant par des articles de presse qui véhiculent souvent des rumeurs et des bobards. Le lieutenant-colonel Rémy Porte, qui travaille au Service historique de la défense (Ministère français de la Défense), met en perspective ces années 1914-1919 qui ont modifié fondamentalement le visage du monde. Il ouvre les portes des chancelleries, des grands états-majors, il permet de suivre les événements sur les principaux champs de bataille.

Dimitry Queloz : *L'escadre de surveillance et la neutralité aérienne de la Suisse 1933-1941*. Pully Centre d'histoire et de prospective militaires. 2012.

L'Escadre de surveillance, formation de pilotes professionnels de l'armée suisse, a été créée en avril 1941. Remise en cause à la fin de la Seconde Guerre mondiale, elle a été sauvée grâce aux interventions du général Guisan et du chef de l'aviation, puis renforcée dans sa structure. Elle a ainsi constitué le fer de lance des troupes d'aviation tout au long

de la Guerre froide, avant de disparaître avec la réforme « Armée XXI ».

Dimitry Queloz retrace le long processus de création de l'Escadre de surveillance. Le besoin d'une formation aérienne permanente, capable d'assurer la police de l'air en tout temps, a été ressenti dès la fin de la Première Guerre mondiale. En raison du pacifisme ambiant, la question a été laissée de côté durant plus d'une décennie. Avec le regain de tensions internationales du début des années 1930, l'arrivée au pouvoir d'Hitler elle devient une préoccupation importante des autorités militaires helvétiques. Il faut cependant encore plus de huit ans que l'Escadre de surveillance soit créée et plus de deux ans, ensuite, pour qu'elle soit opérationnelle.

La longueur du processus s'explique de plusieurs manières. Le développement d'un concept cohérent, capable de répondre aux difficiles exigences d'une police de l'air permanente, prend du temps, d'autant que le cadre juridique relatif au droit aérien

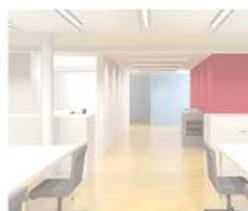
manque de clarté, que la situation internationale connaît des changements fréquents et parfois brusques, que les acteurs concernés sont nombreux : Département militaire fédéral, État-major général, aviation militaire et ses divers organes, Office aérien fédéral, douanes. D'autre part, l'armée suisse est en pleine restructuration avec la mise en place de l'Organisation des troupes de 1936, qui fait de la création d'une unité de pilotes professionnels un élément somme toute mineur de la profonde mutation en cours. Enfin, le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale rend moins nécessaire une Escadre de surveillance car, avec la mobilisation des troupes d'aviation, les escadrilles de milice sont en mesure de remplir les différentes missions de protection de l'espace aérien. L'expérience montra cependant assez vite qu'une formation spéciale était malgré tout indispensable pour remplir les missions, plus spécifiques, de police de l'air, ce qui accélère le processus de création. Le 4 avril 1941, le Conseil fédéral signe l'arrêté créant l'Escadre de surveillance.

new ingenia sa

Vos besoins sont nos défis

SIRONI • SA • ARCHITECTES • SIA

ATELIER SIA / FSAI / CSEA / ISO 9001 - CH 2900 PORRENTRUY



- **Adresses :**
Auguste-Cuenin 8
Case postale 1632
CH-2900 Porrentruy
www.sironi.ch
- **Contacts :**
Tél. +41 32 465 11 90
Fax +41 32 466 22 39
architecture@sironi.ch
- **Domaines d'activité :**
Architecture
Urbanisme
Expertises techniques
Expertises immobilières
Planification
Physique du bâtiment

